

Décision IG.20/14

Programme de travail et budget du PAM pour l'exercice biennal 2012-2013

La Dix-septième réunion des Parties contractantes,

Rappelant l'article 18, paragraphe 2, alinéa vii), de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, telle que modifiée en 1995, ci-après dénommée la Convention de Barcelone,

Rappelant aussi l'article 24, paragraphe 2, de la Convention de Barcelone et les Règles financières du Programme des Nations Unies pour l'environnement,

Soulignant la nécessité de ressources financières stables, suffisantes et prévisibles pour le PAM et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée,

Ayant pris en considération l'entière pertinence et la dimension stratégique du Programme de travail stratégique adopté à Marrakech par la Seizième réunion des Parties contractantes en novembre 2009 ainsi que le Programme de travail et budget du PAM proposés pour l'exercice biennal 2012-2013,

Saluant le processus de consultation suivi par l'Unité de coordination en préparation du Programme de travail, qui a été conduit conformément aux dispositions du Document sur la gouvernance adopté par les Parties contractantes à Almeria (2008), et *encourageant* l'Unité de coordination à renforcer le processus de planification en prévision des futurs programmes de travail biennaux et stratégiques,

Prenant note du Rapport sur l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice biennal 2010-2011 et du rapport correspondant sur les dépenses,

Approuvant les orientations fournies à l'Unité de coordination par le Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de ses 70^e, 71^e, 72^e et 73^e réunions (UNEP(DEPI)/MED WG 363/Inf.12),

Conscients de la situation financière difficile, dans un esprit de solidarité et pour assurer la continuité et la régularité du fonctionnement du PAM et décidant d'agir pour combler le déficit,

Reconnaissant la contribution constante et ponctuelle de la Grèce en qualité de pays hôte au Secrétariat de la Convention de Barcelone, conformément aux obligations définies dans l'accord de pays hôte ;

Se félicitant des mesures prises par l'Unité de coordination pour corriger la surbudgétisation et combler le déficit tout en réduisant au minimum les incidences négatives sur la mise en œuvre du Programme de travail ainsi que des autres mesures déjà prises et proposées pour améliorer la gouvernance du PAM au titre de l'application de la décision adoptée à ce sujet par les Parties contractantes à Almeria (2008), telles que le recouvrement des arriérés, le nouveau format de budget, la réduction des dépenses administratives et la stratégie de mobilisation de ressources,

Prenant note du montant du déficit du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF), lequel, au 31 décembre 2009, s'établissait à 4,5 millions de dollars É.U., ainsi que des mesures appropriées prises par le PNUE pour améliorer la situation financière du fonds, notamment l'octroi d'un million de dollars É.U. prélevé sur la réserve du Directeur exécutif, une demande présentée à l'Union européenne pour approuver la réaffectation de 946 265 dollars É.U. (net de dépenses d'appui au programme) du MTF au profit du Fonds d'affectation spéciale pour soutenir le PAM (QML), ainsi que le recouvrement des arriérés se montant à 410 580 euros en 2011,

Eu égard aux contraintes budgétaires auxquelles sont confrontées de nombreuses Parties contractantes,

Décide de ce qui suit:

Approuver le Programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013 aux fins énoncées aux annexes I, II et III de la présente décision, ;

Approuver les crédits d'un montant de 11 081 142 euros pour le MTF et se féliciter de la contribution volontaire de l'UE d'un montant de 1 197 138 euros et de la contribution volontaire du pays hôte d'un montant de 800 000 dollars É.U., qui comprend le montant mis de côté pour couvrir le déficit du compte CAL,

Prendre note des autres financements extérieurs du programme de travail qui s'élèvent à 21 339 400 euros ;

Se féliciter des contributions de contrepartie en espèces et en nature fournies par les Parties contractantes et d'autres organisations pour la mise en œuvre du programme de travail de l'exercice biennal 2012-2013 ;

Approuver le montant calculé des contributions ordinaires énoncé au tableau 2 de l'annexe II, qui ont été fixées à ce niveau en 2003 ;

Demander à l'Unité de coordination de commencer à constituer une réserve opérationnelle, à hauteur de 15 % des dépenses annuelles ;

Exhorter l'Unité de coordination à entamer le redressement du déficit actuel sur quatre ans, comme indiqué dans l'annexe III, et à engager le PNUE à poursuivre le dialogue afin de trouver une solution satisfaisante de part et d'autre pour redresser le déficit et de tenir les Parties contractantes informées des progrès faits à cet égard par l'intermédiaire du Bureau, des Points focaux du PAM et de la réunion des Parties contractantes ;

Se féliciter de la réponse positive de l'Union européenne à la demande mentionnée ci-dessus, qui permet de réduire le déficit du MTF de 0,7 million d'euros ;

Approuver la dotation en effectifs de l'Unité de coordination et des composantes du PAM pour 2012–2013 telle qu'indiquée dans l'annexe II de la présente décision ;

Approuver et entériner les résultats techniques de la Révision fonctionnelle et demander à l'Unité de coordination d'en appliquer progressivement les résultats afin d'en amortir ainsi les incidences (humaines, budget, programme de travail) tout en ne ménageant aucun effort au cours du processus pour identifier de nouvelles économies, notamment grâce à la réduction de l'emploi de consultants extérieurs et à l'établissement d'un ordre de priorités pour les activités. Ces économies serviraient en priorité à limiter les incidences de la mise en œuvre de la Révision fonctionnelle ;

Demander à l'Unité de coordination de présenter avec le PNUE, à la prochaine réunion du Bureau, un rapport sur le coût total possible de la sous-traitance et des indemnités afférentes aux postes qui seront supprimés ;

Demander au Directeur exécutif du PNUE de proroger le MTF jusqu'au 31 décembre 2013 ;

Prendre note des conclusions financières du rapport d'audit de l'OIOS et **autoriser** le PNUE à ramener de 13 645 985 euros à 11 791 904 euros les crédits ouverts au titre du MTF et de 880 000 euros à 597 148 euros la contribution CAL du pays hôte pour le Programme de travail et budget 2010-2011, en fonction des recettes, cette mesure étant prise à titre exceptionnel afin de régulariser la situation ;

Demander instamment que soit recouvert l'équivalent de la totalité du déficit au titre du fonds CAL au 31 décembre 2009 (603 000 dollars É.U.) sur une période maximale de quatre exercices biennaux en programmant une réduction des dépenses au titre du fonds CAL alignée sur le niveau des recettes

escomptées au titre de ce fonds, et que soit annulée la différence (800 598 dollars É.-U.⁵²) entre le montant inscrit au poste "Contributions non versées pour 2011 et les années antérieures" du tableau "État des contributions au 31 décembre 2011" et celui du déficit du fonds CAL au 31 décembre 2009, tout en respectant les obligations découlant de l'accord avec le pays hôte ;

Autoriser l'Unité de coordination à engager des dépenses jusqu'à hauteur de 30 pour cent du budget de fonctionnement approuvé du MTF à titre temporaire et exceptionnel jusqu'à ce que la réserve opérationnelle soit constituée et, par la suite, à augmenter les engagements pour l'exécution des activités au titre du Programme de travail en fonction des flux de trésorerie prévus ;

Demander à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM de ne pas engager d'activité tant que le financement correspondant permettant d'atteindre les résultats recherchés n'est pas disponible ;

Autoriser l'Unité de coordination à opérer des transferts d'économies d'une *rubrique d'activité principale* du budget approuvé à d'autres *rubriques d'activité principales*. En outre, l'Unité de coordination est autorisée à réallouer des ressources correspondant à un maximum à 5 %, d'une activité principale à une autre, afin de permettre l'achèvement d'activités du Programme de travail dans le cadre d'une même composante du PAM ;

Exhorter les Parties contractantes à verser leurs contributions au budget de fonctionnement d'une année civile donnée dès que possible après réception des factures correspondantes pour que le Programme de travail approuvé soit exécuté dans les délais voulus, et à acquitter promptement et intégralement leurs contributions, permettant ainsi leur encaissement en début d'année et, par là même, une mise en œuvre plus efficace du Programme de travail ;

Demander à l'Unité de coordination d'amorcer un dialogue avec les gouvernements intéressés pour régler la question du règlement intégral et à brève échéance de tous les arriérés ;

Demander à l'Unité de coordination de tenir à jour, sur le site web du PAM, les informations concernant l'état des contributions des Parties contractantes au MTF et les relevés intérimaires des dépenses ;

Inviter les Parties contractantes à accroître leur concours volontaire au MTF en espèces et/ou en nature afin de contribuer davantage à la mise en œuvre du Programme de travail pour 2012-2013 ;

Exhorter les Parties contractantes, le PNUE et d'autres partenaires à appuyer l'Unité de coordination dans la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de financement externe des priorités qui ne sont pas encore dotées au titre du Programme de travail et du budget pour 2012-2013 ;

Demander à l'Unité de coordination de soumettre à la Dix-huitième réunion des Parties contractantes un rapport sur la mise en œuvre du Programme de travail et l'exécution du budget en 2012-2013 ;

Demander à l'Unité de coordination: i) de préparer, en consultation avec les composantes du PAM, un rapport sur la mise en œuvre du Programme de travail (2010-2014) ; et ii) d'élaborer, en pleine concertation avec le Bureau, les Parties contractantes et les composantes du PAM, un nouveau Programme stratégique pour la période 2014-2019 aux fins d'examen et d'approbation par la Dix-huitième réunion des Parties contractantes, y compris un Programme de travail et un budget pour 2014-2015, en exposant les grands principes et postulats sur lesquels ils reposent ;

Demander à l'Unité de coordination qu'un relevé détaillé des dépenses, assorti d'un chiffrage réel, soit soumis aux Parties contractantes à la fin de chaque exercice biennal sitôt qu'un état vérifié des comptes est finalisé par les Nations Unies ; et que soient établis deux fois par an des relevés intérimaires présentant le solde entre les recettes et les dépenses pour examen par le Bureau ;

⁵² Au taux de novembre 2011.

Demander à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM de renforcer encore l'efficacité, l'efficience, et la responsabilité dans l'utilisation des ressources humaines et financières, conformément aux priorités fixées par les réunions des Parties contractantes, et de faire rapport sur les résultats des efforts consentis à cet égard ;

Demander à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM de renforcer les mesures pour optimiser encore l'utilisation des ressources par rapport à l'exercice biennal précédent en ce qui concerne les services de conseils, les effectifs du personnel, les frais de déplacement, les dépenses pour les conférences, les réunions et les autres dépenses administratives générales et rendre compte au Bureau sur leur efficacité ;

Demander à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM de mettre en œuvre à titre prioritaire, et en consultation avec le Bureau, les activités liées à l'approche écosystémique, à la GIZC et à l'exécution par les Parties de leurs obligations en vertu de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, conformément aux grandes orientations du programme de travail [et de la Déclaration de Paris] ;

Demander au Bureau à chaque réunion et sur la base des informations fournies par l'Unité de coordination d'examiner la situation financière du PAM et, sur la base des propositions de l'Unité de coordination, de fournir des orientations quant à la réaffectation des fonds disponibles, en tant que de besoin ;

Décider pour l'exercice biennal 2012/2013 et, compte tenu de la situation financière exceptionnelle et de la contribution particulière de l'Union européenne à des financements extérieurs, qu'un représentant de la Commission européenne sera invité aux réunions du Bureau au cours desquelles les propositions de réaffectation seront examinées ;

Demander à l'Unité de coordination d'élaborer, en concertation avec le PNUE et ONUN, pour examen par la COP 18, des règles financières de la Convention de Barcelone comme prévu au paragraphe 2 de son article 24, ainsi que des propositions de réforme de la présentation, de l'explication et du processus de décision relatifs au budget, en tenant compte des bonnes pratiques pour la préparation et l'adoption du budget par d'autres accords multilatéraux sur l'environnement gérés par le PNUE.

ANNEXE II - Tableaux

Table des matières

0. Programme de travail et budget du programme pour l'exercice biennal 2012-2013
1. Bilan des recettes et des engagements
2. Recettes ordinaires prévues (MTF/CE vol./HOTE)
3. Structures d'autres recettes attendues du PAM/PNUE (MedP, AUT)
4. Récapitulatif des engagements par domaine thématique
5. Engagements par prestation et source de financement et montants à mobiliser (EXT2)
6. Engagements par prestation (MTF/CE vol./HOTE/MedP/AUT)
7. Montants à mobiliser par prestation (EXT2)
8. Récapitulatif des activités et frais administratifs par composante
9. Engagement par domaine thématique et frais administratifs par composante
10. Renforcement des capacités, assistance technique par prestation, sources de financement et montants à mobiliser (EXT2)

ANNEXE III

Projection du solde du fonds MTF 2010-2017

Ressources financières:

MTF: Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

CE: Contribution volontaire de la CE

MedP: Medpartnership pour les grands écosystèmes marins

AUT: Autres projets financés par le PNUE

EXT1: Financement parallèle sécurisé

EXT2: Financement externe à mobiliser

En rapport avec le processus ECAP

En rapport avec la GIZC

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources										
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)					
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	
1.1.4	Evénements PAM verts	Tous les événements du PAM et ses composantes sont organisés selon le critère de durabilité	Guide en ligne, liste de vérification, conseil technique pour convertir les événements au vert.	CAR/PP et toutes les composantes PAM, MIO-ECSDE	PNUE, DTIE PCD, H2020 Projet de renforcement des capacités, MIO-ECSDE	25				12					13		
1.1.5	Approches intégrées et rationnelles dans la mise en œuvre des aspects horizontaux et émergents	1.1.5.1 Garantie de la participation des parties pour la mise en œuvre de la feuille de route de l'Approche écosystémique (AE)	1 Réunion du GEG afin de soumettre les résultats obtenus au cours de la mise en œuvre de la feuille de route AP à la réunion des points focaux du PAM. Fonds pour les services de conférence et les employés, participation des représentants des Parties contractantes, préparation et traduction des documents de la réunion; Coordination de la mise en œuvre intégrée d'ECAP à travers le système PAM	Unité de coordination avec le soutien du CAR/PP et des composantes du PAM, DTIE et UE/CE AIDCO	PNUE Mers régionales, CDB, directive DCSMM	260										260	
		1.1.5.2 Suivi régulier des questions relatives à la gouvernance des hautes mers; préparation de documents politiques et conseils juridiques et techniques aux Parties contractantes, atelier sur l'établissement de rapports pour le processus régulier, travail du PAM sur la gouvernance des hautes mers projeté au niveau régional et mondial	Conseil, voyage, consultation interne	Unité de coordination, CAR/ASP	UNCLOS s'il y a lieu, NU AG groupe à composition non limitée	80	5					5					70
		1.1.5.3 Gestion des énergies renouvelables et des techniques d'atténuation telles que la séquestration du carbone par les organes décideurs du PAM et liens établis avec les processus mondiaux; préparation de documents politiques et conseils juridiques et techniques aux Parties contractantes, finalisation de l'évaluation technique	Réunions internes de consultations (virtuelles), conseil s'il y a lieu, participation aux réunions mondiales pertinentes, s'il y a lieu	Unité de coordination	Convention/Protocole OMI Londres, OSPAR	25											25
		1.1.5.4 Compréhension et mise en œuvre de l'aménagement de l'espace marin de façon appropriée en ligne avec la GIZC, développement d'approches et synergies garanties avec d'autres organisations pertinentes	Participation aux réunions pertinentes, conseil, réunions internes de conseil	CAR/PAP et Unité de coordination	UNESCO IOC, UE Politique maritime intégrée en Méditerranée, OSPAR, EU DCSMM	80				10							70
1.1.6	Capacité améliorée pour la planification stratégique intégrée en utilisant la gestion	1.1.6.1 PdT 2014-2020 préparé, PdT 2014-2015 aligné avec le PdT sur 5 ans mis à jour, renforcement de la gestion axée sur les résultats, indicateurs pour mesurer le rapport coût-efficacité de la mise en œuvre du PdT par prestation mise en place.	Conseil, réunions ECP, voyage	Unité de coordination, composantes PAM, ECP (4 réunions par ans y compris des réunions virtuelles, le cas échéant)	Programme sur 5 ans du PAM Stratégie à moyen terme PNUE, PdT 2012-2013 du PNUE, UpM, UE, B...	417											
		1.1.6.2 Évaluation de la mise en œuvre du PdT, résultats soumis au Bureau et à la réunion des points focaux du PAM, proposition d'une nouvelle procédure de planification du programme	Réalisation de l'évaluation externe, réunion ECP afin de coordonner l'effort			70					138	30					178

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources														
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)									
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2					
	axée sur les résultats	1.1.6.3 Mise en place du plan commun de mobilisation des ressources, formulation de proposition de projet pour soutenir les priorités de PdT sur 2 ans et 5 ans	Conseil, Réunions ECP afin de coordonner l'effort, voyage pour des réunions avec les organismes donateurs		Partenariat UE/PNUE, PdT commun CE/PAM PNUE, Déclaration de Marrakech 2009																
		1.1.6.4 Accords de pays CAR signés et mis en œuvre, Réunion annuelle du Comité directeur du CAR	Voyage et communication avec les pays hôtes pour des réunions bilatérales et du Comité directeur du CAR	Unité de coordination, Composantes PAM, gouvernement d'un pays, CAR																	
1.1.7	Partenariats orientés sur les résultats établis avec les organisations internationales et de la société civile et les partenaires du PAM	1.1.7.1 Coopération interagence établie; Accords de collaboration existants avec des acteurs régionaux clés mis à jour et partagés avec le Bureau, activités conjointes avec les partenaires mises en oeuvre s'il y a lieu.	Réunions de consultation Secrétariat/Partenaires PAM; voyage, conseils afin de préparer les documents de politique sur les questions d'intérêt commun, réunions ECP pour garantir une coordination interne	Contribution de l'Unité de coordination, des Composantes PAM et des Partenaires du PAM	Déclaration de Marrakech 2009; PNUE GC sur la gouvernance mondiale en matière d'environnement, UNCLOS, s'il y a lieu	5					5										
		1.1.7.2 Soutien stratégique aux ONG pour la mise en oeuvre de la décision IG 17/5 sur la coopération PAM/Société civile; révision et mise à jour de la liste des partenaires PAM; Politiques/décisions discutées avec les partenaires du PAM avant leur adoption; mise en oeuvre des activités conjointes; renforcement de la participation des ONG dans le processus de prise de décision du PAM.	Voyage des représentants aux réunions du PAM, Memorandum d'entente avec les Partenaires pour la mise en oeuvre d'activités communes, AFPE pour des projets en ligne avec les priorités PAM	Contribution de l'Unité de coordination, des Composantes PAM et des Partenaires du PAM	Décision IG 17/6 de la 16ème réunion des PC sur la coopération PAM/Société civile; politique du PNUE sur la société civile	60	4					57									
		1.1.7.3 Partenariat avec la BM CMIM pour une meilleure gouvernance de la Méditerranée	Ateliers, séminaires, réunions, conférences	Plan bleu en coopération avec l'Unité de coordination et les composantes PAM	Banque mondiale, UpM, FEM	814					56	351					56	351			
1.1.8	Coordination efficace sur le Projet MedPartnership	Succès de la réunion annuelle du Comité directeur, réalisation de l'évaluation à mis-parcours, finalisation et soumission au FEM de l'Examen d'état d'avancement du projet (PIR) pour 2012 et 2013, succès des réunions du groupe de coordination, coordination réussie du projet FEM de variabilité du climat	Fonds pour les salaires/voyage du personnel de conférence, traduction, logistique, participation des délégués parrainés, préparation/traduction des rapports des réunions, conseils pour le processus d'évaluation par les pairs	Unité de coordination avec des contributions de la part des partenaires co-exécutants	PNUE Mers régionales pour GEM, PNUE/FEM eaux internationales, Projet pour Méditerranée durable de la BM	193	20	87				28	58								
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					3074	174	87	0	78	524	565	58	0	164	1424					

ANNEXE II

Thème I: Gouvernance

Prestation 1.2
Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées à atteindre les objectifs de la CB, des protocoles et des stratégies adoptées

Indicateurs et objectifs du Plan de travail stratégique sur 5 ans :

- Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés

- Adoption d'ici 2011 d'une stratégie régionale sur les déchets marins

- Adoption d'ici 2011 d'une stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast

- Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations

- Préparation d'ici 2012 d'une base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux

- Indicateurs SMDD documentés et confrontés

- Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)

OBJECTIFS 2012-2013

Minimum de 3 ou 4 politiques régionales/plans/lignes directrices évalués, mis à jour ou finalisés (SMDD, GIZC, SAPBIO, SAPMED)

Finalisation de la politique intégrée d'évaluation conformément à l'approche écosystémique

Développement du programme intégré de suivi

SMDD mise à jour selon le critère du PCD et de l'économie verte

 Au moins 12 pays assistés afin de mettre en oeuvre des politiques régionales/plans et directives au niveau national, y compris l'alignement de leur SNDD avec la SMDD;

2 pays soutenus dans la mise en oeuvre des Plans d'action nationaux de PCD;

 Examen et évaluation de performance de 3 ASPIM;

 22 Parties contractantes fournissent des rapports sur la mise en oeuvre de la Convention et de ses Protocoles;

 Défis de respect des obligations dans au moins deux sujets identifiés/facilités

 4 pays assistés dans la mise en oeuvre de la stratégie sur les déchets marins

 3 pays assistés pour l'amélioration des systèmes d'inspection

 Mise en oeuvre de 2 projets pilotes sur la gestion des déchets marins

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en oeuvre	composante principale/engagée et autres	Liens avec d'autres actions/initiatives	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
		Mise en oeuvre de la SMDD 1.2.1.1 Mise à jour/développement des indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable suite à l'évaluation de la mise en oeuvre de la SMDD et à sa présentation lors de la 15ème réunion de la CMDD	Liste révisée d'indicateurs politiques, produite à travers un processus participatif : le processus va impliquer une expertise interne, des conseils et un atelier régional.	Plan bleu en consultation avec l'Unité de coordination et toutes les composantes PAM	Rio+20; évaluation de la mise en oeuvre de la SMDD, UpM, stratégie DD UE, Stratégie pour l'eau de l'UpM, la composante méditerranéenne de l'Initiative eau de l'UE	177	12				150	15				
		1.2.1.2 Intégration du PCD et de l'économie verte dans la SMDD, y compris les indicateurs PCD, et coopération régionale à travers un dialogue des parties prenantes et la mobilisation d'autres acteurs dans le cadre de la CMDD se fondant également sur les expériences de la mise en oeuvre du PCD dans d'autres régions (SWITH-Asia) et préparant le Plan de mise en oeuvre pour les activités méditerranéennes SWITCH.	Organisation de 2 conférences régionales et d'un atelier sur les initiatives internationales et les programmes sur l'économie verte, PCD et adaptation au CC. Fonds pour les services de conférence et les employés, logistique, conseil, voyage pour les participants. Préparation/traduction du rapport des réunions et autres documents.	Unité de coordination, CAR/PP, PNUE/DITIE, CAR Plan bleu et autres coordinations de composantes PAM pertinentes	Rio+20; évaluation de la mise en oeuvre de la SMDD, UpM, stratégies DD et PCD de l'UE, PNUE/DITIE, PNUE, banque mondiale, UN-WTO, etc.	600				400						200
		Gestion fondée sur l'écosystème 1.2.1.3 Préparation du Programme intégré de suivi fondé sur l'approche écosystémique	2 ateliers régionaux, consultants, réunions internes de consultation avec les experts régionaux et les CAR	MED POL, en consultation avec l'Unité de coordination, CAR/ASP et les autres CAR		200					120					80
			Réunions avec les experts nationaux et régionaux, réunion interne de coordination du Secrétariat, consultants	MEDPOL, en consultation avec l'Unité de coordination, CAR/ASP et les autres CAR	PAM/PNUE feuille de route EA, DCSMM UE, CGPM	20	10				10					
		1.2.1.4 Déterminer le Bon état écologique (GES ^o) et les objectifs dans le cadre de l'Approche écosystémique pour 10 objectifs écologiques, pilotage adapté et soutien du processus comme il convient et soutenir ce processus à travers une analyse socio-économique et des coûts de la dégradation environnementale	Réunions avec les experts nationaux et régionaux, réunion interne de coordination du Secrétariat, consultants	Unité de coordination et composantes PAM		520				320						200
			Mettre en place un processus afin de réaliser une analyse socio-économique	RAC/PB en consultation avec l'Unité de coordination et autres composantes PAM	Approche écosystémique PAM/PNUE, DCSMM UE, CGPM	191	20			75	22					75

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres	Liens avec d'autres actions/initiatives	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
1.2.1	Politiques régionales, directives et plans nécessaires pour la mise en œuvre effective de la Convention, des protocoles et des stratégies adoptés, mis à jour et mis en œuvre.		Appui recherche au processus ECAP*	CAR/PB	Approche écosystémique PAM/PNUE, Projet PERSEUS du 7e PC de l'UE	600				50	250				50	250		
		1.2.1.5 Préparer la politique PAM selon l'évaluation de l'environnement marin et côtier en vertu de l'approche écosystémique et les procédés réguliers	Conseil, atelier régional, cartographie des données existantes	Unité de coordination et composantes PAM	AoA, mandats des composantes PAM, feuille de route EA PAM/PNUE 2009, AEE, H2020 SEIS, indicateurs CDB	100						50					50	
		Protocole "offshore" 1.2.1.6 Evaluation des systèmes juridiques et administratifs nationaux, y compris l'autorisation, l'inspection, la préparation et les capacités de réponses disponibles dans la région méditerranéenne en ce qui concerne les activités offshore y compris la préparation d'un plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole "offshore".	2 réunions du Groupe de travail du Protocole "offshore", conseil, fonds pour les services de conférence et les employés, traduction des documents, participation des membres du GT, traduction des documents de la réunion	Unité de coordination et REMPEC avec d'autres composantes PAM concernées	Feuille de route EA PAM/PNUE, Communication UE sur les activités offshore, OSPAR, REMPEC, industries pertinentes	170						100						70
		PAS BIO 1.2.1.7 Mise à jour du Programme stratégique afin de protéger la biodiversité marine et côtière (PAS BIO) avec le Plan d'action stratégique CDB pour la biodiversité 2011-2020 et l'approche écosystémique	Consultation nationale et 2 ateliers régionaux, fonds pour les services de conférence et les employés, conseils, participation de délégués, préparation/traduction des documents de l'atelier	CAR/ASP en consultation avec l'Unité de coordination, les composantes PAM et autres partenaires régionaux	CDB, PNUE Mers régionales, feuille de route EA PAM/PNUE, SMDD, Directive UE DCSMM	120	45						45					30
		1.2.1.8 Évaluation de la mise en œuvre du PAS MED par le biais des PAN et en tenant compte de l'application progressive de l'approche écosystémique	Consultants, experts	MEDPOL en consultation avec l'Unité de coordination, les composantes PAM et autres partenaires régionaux	Protocole "tellurique", PAN, Plans régionaux, Stratégie pour le milieu marin de l'UE	30	10						10					
		Plan régional sur la gestion des déchets marins 1.2.1.9 Préparation d'un Plan régional détaillé sur les déchets marins incluant les coûts, objectifs, échéances et programmes de mesures dans le cadre de l'Article 15 du Protocole "tellurique"	Consultants, experts, consultations avec les PC par voie électronique	MEDPOL en coopération avec les autres CAR	Activités mondiales relatives aux déchets, FFE/Programme Pavillon bleu	224	24						100					100

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres	Liens avec d'autres actions/initiatives	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
		<p>1.2.1.9a Exécution de certaines activités du Cadre stratégique de gestion des déchets marins :</p> <p>a) aider les autorités infranationales et locales à élaborer des propositions de financement d'activités (Politique de voisinage de l'UE, BEI, Banque africaine de développement, FEM, etc.) (activité 1.13)</p> <p>b) encourager l'adoption par les ONG et les communautés de pêche de zones exemptes de déchets (activité 2.8)</p> <p>c) encourager les autorités locales à travailler avec les écoles et les ONG au nettoyage des plages (activité 3.9)</p> <p>d) convenir d'un niveau de référence d'un objectif de réduction des déchets marins (activité 4.4)</p> <p>e) intégrer le système sur les déchets marins à l'Infosystème MED POL (activité 4.5)</p> <p>f) instaurer une surveillance continue des déchets marins sur la base du processus ECAP (activité 4.10)</p> <p>g) surveiller et cartographier les engins de pêche perdus/abandonnés et faire rapport rendre au MED POL (activité 5.10)</p> <p>h) aider le secteur de la pêche à récupérer les engins de pêche perdus (activité 5.11)</p> <p>i) encourager l'adoption par les ONG et les communautés de pêche de zones exemptes d'engins de pêche perdus/abandonnés (activité 5.13)</p>	Consultants, experts, consultations avec les Pc	MED POL en consultation avec d'autres CAR	Activités sur les déchets au niveau mondial, FFE/Programme Pavillon bleu	160					80					80		
		<p>Mise en œuvre du Plan d'action sur le Protocole de GIZC</p> <p>1.2.1.10 Définition d'un Cadre régional commun de GIZC</p>	Consultants, réunions d'experts, un atelier régional de consultation, participation des représentants des Parties contractantes, traduction des documents relatifs à l'atelier	CAR/PAP avec la contribution de l'Unité de coordination et d'autres composantes	Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC, recommandation de GIZC de l'UE, Projet SHAPE de l'UE	5	5											
1.2.2	Aide aux pays afin de mettre en œuvre les politiques et directives régionales	1.2.2.1 Aider les pays à préparer la SNDD conformément à la SMDD	Soutien à 2 pays : conseil, ateliers	Unité de coordination	SMDD, Protocole GIZC	47	22				25							
		1.2.2.2 Soutien dans l'application des Plans d'actions nationaux de PCD	Soutien à 2 pays : conseil, ateliers	Unité de coordination, CAR/PP, PNUE/DTIE	SMDD, politiques UE	41			20							21		
		1.2.2.3 Aider les pays à mettre en place les Plans régionaux adoptés dans le cadre de l'Art. 15 du Protocole "tellurique", mettre à jour si nécessaire les Plans régionaux adoptés et développer des PIN (plans nationaux de mise en œuvre) dans le cadre de la Convention de Stockholm	Assistance technique et juridique fournie à 3 pays en relation aux mesures adoptées, conseil	MED POL en coopération avec le CAR/PP	Protocole "tellurique", PAN, plans régionaux, Directive IPCC de l'UE	30	20				10							
			Experts, réunion de renforcement des capacités pour la révision/mise à jour des NIP dans le cadre de la Convention de Stockholm	CAR/PP en coopération avec MED POL	Plans régionaux sur les nouveaux POP, Convention de Stockholm, Projet MedPartnership	25			12							13		
		1.2.2.4 Assistance technique aux pays pour la mise en œuvre des Protocoles "déchets dangereux" et "immersions"	Conseils d'experts à 6 pays, consultants, experts,	MED POL	Convention de Stockholm, Convention de Bâle, Convention et Protocole de Londres	70	5			30	5						30	
1.2.2.5 Aide aux pays pour l'amélioration des systèmes d'inspection	Soutien à 3 pays sur les systèmes nationaux d'inspection à travers la formation	MED POL	OMS, Protocole "tellurique", PAN, Plans régionaux, IPCC UE	22	7				15									

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres	Liens avec d'autres actions/initiatives	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources												
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)							
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2			
		1.2.2.6 Formation et bourses	Facilitation de la participation de scientifiques aux conférences, bourses de voyages octroyées à 5 scientifiques	MED POL	Protocole "tellurique", PAN, Plans régionaux, IPCC UE	6	3					3							
		1.2.2.7 Pays prêts à se soumettre à une vérification de leur niveau de mise en œuvre des instruments obligatoires de l'OMI	Ateliers nationaux sur le Programme facultatif d'audit des États membres de l'OMI (VIMSAS)	REMPEC	SAFEMED, OMI	55				55									
		1.2.2.8 Préparation des États du pavillon à couvrir les obligations en vertu des Conventions de l'OMI	Formation sur l'application des instruments par l'État du pavillon (FSI)	REMPEC	SAFEMED, OMI	55				55									
		1.2.2.9 Pays mieux préparés à exercer leurs fonctions d'États du port, renforcement du régime de contrôle des navires par l'État du port(PSC)	Échange d'officier PSC, détachement	REMPEC	SAFEMED, Paris MoU et Med MoU sur le contrôle par l'État du port	31				31									
		1.2.2.10 Amélioration du contrôle du trafic maritime par le développement de la capacité du STM	Formation pour les opérateurs du STM	REMPEC	SAFEMED, AISM	189				189									
		1.2.2.11 Amélioration de la sécurité maritime et de la prévention de la pollution	Atelier sur l'identification et le suivi des navires à grande distance (LRIT)	REMPEC	SAFEMED, OMI	54				54									
1.2.3	Réalisation de rapports et mise en œuvre efficaces	1.2.3.1 Recherches plus approfondies sur la mise en place par les PC des Directives sur les questions de responsabilités et de compensation conformément à la Décision IG 17/4 et les dispositions respectives de la Convention et du Protocole "offshore". Propositions concernant l'opportunité d'une action supplémentaire à la 18ème réunion des PC.	Consultants, participation à des réunions du GT sur la R & C, atelier de renforcement des capacités, coûts des installations de conférence, coûts des employés de la conférence, préparation et traduction des documents de conférence	Unité de coordination avec le soutien de MEDPOL, REMPEC et du CAR/ASP	Directives du PNUE sur la R&C, Directive "responsabilité environnementale" de l'UE, Protocole CDB sur la responsabilité et la réparation, Convention de Bâle	40											40		
		1.2.3.2 Aider les pays à soumettre leur rapport en vertu de l'art. 26 de la Convention de Barcelone, fourniture de conseils juridiques et techniques, mise à jour du formulaire de rapport, mise en place d'une base de données et liens avec InforMEA sécurisés	Consultants, AFPE avec les Parties, téléchargement de tous les rapports 2008-2009 et ceux des années précédentes sur le système en ligne (le CAR/INFO va mettre à jour et s'occuper de la maintenance du système de rapport en ligne)	CAR/INFO	Soumission de rapports dans le cadre des Conventions CBD, de Bâle, Aarhus, s'il y a lieu, de Stockholm, projet de rapport AEM/PNUE	96	81			10								5	
		1.2.3.3 3 ASPIM évaluées (Réserve marine Banc des Kabyles / îles Habibas / AMP de Portofino)	Consultants, ateliers	CAR/ASP en consultation avec l'Unité de coordination, Autorités nationales	Projet ASPIM, Approche écosystémique PAM/PNUE	40						10							30
		1.2.4.1 Succès de la réunion du Comité de respect des obligations (CC), situations de non-respect des obligations identifiées et traitées, assistance technique et juridique aux pays afin de surmonter les difficultés, conseil juridique fourni à l'Unité de coordination, présentation du rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles au cours de la réunion des PC.	Participation de membres et de membres suppléants aux réunions du Comité de respect des obligations, représentants des Parties contractantes, salaire et voyage pour les employés de la conférence, conseil, conseil juridique au Secrétaire, traduction de documents	Comité de respect des obligations, Unité de coordination avec le soutien des composantes PAM concernées et les consultants régionaux le cas échéant	Comité de respect des obligations mis en place dans le cadre des conventions CDB, de Bâle, d'Aarhus, s'il y a lieu, de Stockholm, le l'OMI et CGPM	240	45					75							120

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres	Liens avec d'autres actions/initiatives	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					4177	318	0	0	476	1685	254	0	0	89	1355

ANNEXE II

Thème I: Gouvernance

Prestation 1.3

Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace

Indicateurs et objectifs:

- Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et mise en oeuvre
- Publication d'un rapport sur l'état de l'environnement tous les deux ans et publication tous les 4 ans d'un rapport sur l'état de l'environnement et du développement
- Données relatives à l'environnement marin et côtier accessibles aux Parties contractantes
- Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au public en général et au moins 1 symposium par an
- Fonctionnement de l'infosystème PAM

Objectifs 2012-2013:
 Noyau régional InfoMAP en fonctionnement et utilisé par les composantes PAM et les PC en 2012, liant les noyaux des composantes PAM;
 Noyau MED POL opérationnel et utilisé par les pays dès 2012;
 Données relatives au milieu marin et côtier accessibles à travers le développement d'un système d'information sur la biodiversité CHM et Med SIG (noyau CAR/ASP);
 Plateforme de gouvernance GIZC opérationnelle en 2012 (noyau CAR/PAP);
 Site Internet PAM mis à jour, opérationnel en 2012;
 Publication du rapport sur l'état de l'environnement et du développement;
 Publication de 3 évaluations sectorielles détaillées (pollution, biodiversité, GIZC);
 Au moins 2 communications PAM majeures à la presse sur des questions clés, 2 numéros de medwave publiées sur Internet ;
 Au moins 3 projets réussis communiqués au public, Journée de la côte célébrée dans 2 pays

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en oeuvre	composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
1.3.1	Poursuite du développement d'INFO MAP y compris l'intégration de systèmes d'information des composantes PAM	InfoMAP noyaux régionaux et nationaux	Expertise en interne, voyage, ateliers, équipements, consultants	CAR/INFO en coopération avec l'Unité de coordination et les composantes PAM	H2020; SEIS, AEE, MEDSTAT, Systèmes d'information nationaux, National information systems, portail MEA de rapport	493				250					243	
		1.3.1.1 Finalisation du noyau régional INFO MAP, modèle pour collecter les besoins des utilisateurs, préparation des lignes directrices techniques et du document d'analyse des besoins des utilisateurs, normes Infomap communes et partagées pour l'interopérabilité, services régionaux Infomap, centre de données, agora, portail partagé Infomap, finalisation des outils Web 2.0														
		1.3.1.2 Aide aux pays dans la mise en place de noyaux environnementaux nationaux d'infomap intégrés et partagés s'il y a lieu, préparation de la feuille de route nationale SEIS en 3 projets pilotes									115					260
		1.3.1.3 Visite de pays, rapport d'analyse sur les besoins des utilisateurs, feuille de route spécifique à chaque pays									155					100
		1.3.1.4 Infrastructure de données spatiales InfoMAP, définition de cas d'utilisation pour le SDO fondés sur l'approche écosystémique, mettre en oeuvre des cas d'utilisation avec les Composantes et les pays, réalisation de test d'interopérabilité, préparation de lignes directrices techniques, apport d'aide, révision des outils existants et des moyens de surveillance et de vigilance de la mer Méditerranée et de ses côtes				130	75					50				
		Mise à jour du système d'information des composantes PAM	Protocole d'entente/Consultant	CAR/ASP en consultation avec le CAR INFO	H2020 SEIS, AEE, MEDSTAT, Systèmes nationaux d'information,	20		10					10			
	1.3.1.5 Maintenance et poursuite du développement du centre d'échange régional et thématique sur la biodiversité (CHM) et du système d'information MedGIS sur la biodiversité															
		1.3.1.6 Mise à jour de l'interface de cartographie MISESD, ajout d'outil de créations de cartes thématiques	Expertise en interne	Plan bleu en consultation avec le				19					22			

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources																		
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)													
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2									
		1.3.1.7 Données mises à jour accessibles de manière permanente à travers l'interface MISESD	Expertise en interne	consultation avec le CAR/INFO	système de rapport PAM, approche écosystémique, SMDD	5	5																		
		1.3.1.8 gestion des bases de données MED POL, développement de SIG, maintenance du système Info	Assistance compétente au Secrétariat	MED POL en consultation avec le CAR/INFO		110	5				50	5					50								
		1.3.1.9 Analyse des besoins des utilisateurs pour l'intégration de la plateforme GIZC dans InfoMAP.	Expertise en interne	CAR INFO en coopération avec le CAR/PAP		115				60					35		20								
1.3.2	Mettre à jour et entretenir les sites du PAM et de ses composantes ainsi que les bibliothèques en ligne	Sites Internet du PAM et de ses composantes	Assistance compétente au Secrétariat	unité de coordination CAR/INFO	Stratégie de communication du PAM Site Internet des composantes du PAM	30	10					20													
		Autres composantes		Unité de coordination en consultation avec les composantes respectives du PAM et autres partenaires de projet														Stratégie de communication du Medpartnership	17	8				8	
		1.3.2.1 Mise à jour et entretien en termes de structure et de contenu du Site Internet du PAM y compris de la CMDD/SMDD et MedPartnership, projet de plan d'action pour le renforcement et l'harmonisation des sites Internet du PAM et des CAR																							
		1.3.2.2 Bibliothèque intégrée PAM/PNUE en ligne, y compris sa maintenance (achat d'ouvrages et de périodiques)	Assistance compétente au Secrétariat	Unité de coordination	Stratégie de communication et d'information PAM	15					10								5						
		1.3.2.3 Site MEDPOL efficace et mis à jour	Assistance compétente au Secrétariat	MED POL/ CAR/INFO		85	5				40	5							35						
1.3.2.4 Mise à jour et entretien du système d'information REMPEC et de l'outil de soutien	Assistance compétente au Secrétariat	REMPEC/CAR/INFO	12	12																					
		1.3.3.1 Rapport sur l'état de l'environnement 2013	Expertise en interne et conseil, coût de conception, traduction et publication, ateliers	CAR/PB avec la contribution de l'Unité de coordination et d'autres composantes	SMDD, Stratégie de communication et d'information du PAM	54	20					34													
	Conseil		CAR/ASP	38														5				3			30
	Communication du rapport sur l'État de l'environnement		Unité de coordination et CAR/PB	85														25				10			
		1.3.3.2 Développement d'une plateforme de gouvernance de GIZC	Consultants, réunions, ateliers d'experts	CAR/PAP, partenaires PEGASO	Projet Pegaso	102	5			42		5				50									
		1.3.3.3 Synthèse du rapport d'évaluation, in introduction aux aspects juridiques et techniques du Protocole GIZC	Consultation et diffusion	CAR/PAP	Pegaso	20				20															

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources										
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)					
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	
1.3.3	Partage et échange des connaissances	1.3.3.4 Renforcement des capacités sur le Protocole GIZC, y compris la réalisation d'une formation virtuelle MedOpen	Participation des représentants des PC, soutien d'experts externes (professeurs)	CAR/PAP	Projet MedPartnership, Projet Pegaso	18	6								12		
		1.3.3.5 Mise à jour de l'information sur le trafic maritime et comparaison des tendances de trafic avec les tendances précédentes	Consultant	REMPEC	SAFEMED, AEE, H2020, Déclaration d'Almeria, 2008	15				15							
		1.3.3.6 Atelier de partage des leçons tirées de l'incident Deepwater Horizon	Participation des représentants des PC	REMPEC en coopération avec l'Unité de coordination	OMI, PCTI, MOIG, OGP, Protocole "offshore"	90	20					70					
		1.3.3.7 Sensibilisation sur la Convention de Hong Kong sur le recyclage des navires	Diffusion d'information	REMPEC	OMI, Convention de Bâle, CIA	0											
		1.3.3.8 Création de communautés mondiales intéressées dans la PCD, co-feeding, à travers une interaction en ligne (plus de 150 membres participant), diffusion efficace et échange de connaissances sur la PCD parmi les parties prenantes méditerranéennes et les composantes PAM	Page Internet interactive du CAP/PP, outils 2.0, consumpediamed	CAR/PP, CAR/INFO, autres CAR, ONG, Parties prenantes méditerranéennes sur PCD, société civile, PNUE/DTIE, PNUE/ESCWA, PNUE/ROE	CMDD, Stratégie de communication du PAM, Projet MedPartnership, table ronde arabe sur la PCD, table ronde africaine sur la PCD	21				11							10
		CP news, CP RAC magazine	21						11							10	
		1.3.3.9 Réplication réussie des meilleures pratiques de la réduction de pollution/protection de la biodiversité et de la GIZC	Ateliers Publications	Unité de coordination, composantes PAM	Projet MedPartnership H2020 CB/Projet	210		105						105			
1.3.3.10 Collecte et diffusion des résultats des projets de R&D relatifs à l'environnement marin et côtier, création périodique d'une newsletter	Conseil	CAR INFO en coopération avec les composantes PAM	Quelques projets pertinents	55				30						25			
1.3.4	Partage et échange des connaissances	1.3.4.1 Présentation au cours du Rio+20 de la contribution du PAM et de la CMDD au développement durable (focalisation sur l'économie verte, la PCD et la gouvernance)	Coûts de préparation et de publication	Unité de coordination en consultation avec le CAR/PP, le Plan bleu, CAR/PAP	SMDD, PNUE Initiative pour l'économie verte, programme sur 5 ans du PAM	15					15						
		1.3.4.2 Définir l'approche et la re-conception générale des nouvelles publications (y compris MedWaves, le matériel technique, les rapports thématiques, le rapport phare, les études de cas de projet axées sur les résultats) et s'assurer que des bulletins d'information électroniques réguliers sont envoyés. Rapports MTS et leurs enregistrement sur CD-ROM		Unité de coordination avec des contributions de la part des composantes	Information et communication PAM	60	30					30					
		1.3.4.3 Immatériel d'information sur la réduction de la pollution		MED POL	Projet Medpartnership, Initiative H2020 initiative et ses PC	75	5					30	10				30

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
1.3.4	Campagne d'une seule voix pour le PAM/PNUE	1.3.4.4 Directives mises à jour pour la préparation de Stratégies nationales de GIZC, directives pour la préparation de Plans GIZC, rapport de synthèse sur les méthodologies de gestion de l'aménagement des paysages, Directives sur les eaux urbaines, directive sur la gestion des plages		PAP/RAC	Pegaso, MedPartnership, Shape Projects	0												
		1.3.4.5 Stratégie des médias, ONG et entreprises développée dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de communication. Réaliser des ateliers régionaux avec les parties intéressées et les multiplicateurs afin de coordonner les actions communes. Formation média pour les porte-parole du PAM	Brochures spéciales	Unité de coordination, autres composantes	Stratégie de communication PAM	20	10						10					
		1.3.4.6 Organisation d'événements environnementaux méditerranéens, diffusion des principaux projets réussis, participation aux événements clés y compris à un événement en marge de Rio+20, matériel relatif au projet MedPartnership, sensibilisation en ce qui concerne la biodiversité marine et côtière, le changement climatique et promotion de la Journée de la côte et le Protocole GIZC	Posters, conférences de presse, brochures, spots publicitaires	Unité de coordination, CAR/INFO composantes PAM	Stratégie de communication du PAM, Journée mondiale de l'environnement et RIO+20	20	20											
						210		105					105					
		Coûts de la documentation, conférences, expositions et événements au niveau national	CAR/ASP, organisation régionale, autorités et organes nationaux	Stratégie de communication PAM, CCNUCC, CDB, Déclaration d'Almeria	5	5												
		Aider les pays à organiser des événements (Journée méditerranéenne de la côte, 25 septembre), participation aux dépenses d'autres Parties, brochures spéciales	CAR/PAP et Unité de coordination, pays hôtes, ONG	Stratégie de communication du PAM	185				81	50								54
TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES						3146	216	218	0	650	610	164	218	0	415	654		

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
		2.1.2.5 Développement et promotion de méthodologies de gestion du paysage, atelier régional/formation pour la présentation d'études thématiques et l'introduction de méthodologies	Consultants, réunions d'experts	CAR/PAP	Projet PEGASO, Projet ESLAND	0												
		2.1.2.6 La liste des ports qui seront équipés en priorité d'infrastructure d'accueil est établie	Consultant/stage	REMPEC	Projet MEDA sur les infrastructures portuaires d'accueil dans la Méditerranée financé par l'UE(2002-2004), Etude SAFEMED I sur le financement possible des infrastructures d'accueil, OMI	15												15
2.1.3	Mise en œuvre du Protocole GIZC à travers des initiatives spécifiques locales et politiques	2.1.3.1 Projets préparés et mis en œuvre (PAC en Espagne, Italie, France, Monténégro, projet pilote sur les effets négatifs et MSP, capacité de charge, etc.) promotion de l'intégration des questions relatives à la biodiversité et à la PCD dans le processus de GIZC et les projets PAC	Coordonneurs nationaux de projet, consultants internationaux, ateliers de lancement, ateliers d'experts, réunions d'harmonisation, conférences de présentation finale	CAR/PAP, autres composantes et parties prenantes nationales	UE, Recommandation de GIZC de l'UE, CDB, Feuille de route de l'Approche écosystémique	1,650	120				700	120					10	700
			Protocole d'entente/Consultants	CAR/ASP, en coordination avec le CAR/PAP		9	9											
			ateliers, formations, études d'évaluation	CAR/PP en coordination avec le CAR/PAP		38				9	10						9	10
		2.1.3.2. Rapport d'évaluation sur la PAC et mise à jour du manuel PAC, organisation d'un atelier régional	Consultants	CAR/PAP		30												30
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					2,827	155	0	114	0	59	1,021	146	0	114	0	102	1,116

ANNEXE II

Thème III: Biodiversité																
Prestation 3.1																
Identification et évaluation des services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier																
Indicateurs et objectifs:							Objectifs 2012-2013:									
- Une évaluation globale disponible dès 2011 - Réaliser et publier au moins 6 études de cas							Finalisation et publication de 3 études économiques (impact économique des aires protégées et pêche durable), formation de 20 experts sur les questions relatives aux services écosystémiques									
No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
3.1.1	<u>Gestion fondée sur l'écosystème</u> Évaluation de l'impact économique	3.1.1.1 Estimation de l'incidence économique des aires marines protégées sur le développement territorial.	Expertise en interne	CAR/PB, CAR/ASP	Feuille de route de l'Approche écosystémique, PAS BIO, CDB, Projet Sustainable Med de la BM	160				80				80		
		3.1.1.2 Evaluation socio-économique conjointe avec le CGPM sur les activités de pêche dans les écosystèmes pélagiques et les habitats benthiques de profondeur (hautes mers y compris mers profondes); évaluation de la valeur économique des habitats pélagiques et en mer profonde	Conseil, Réunion du Comité directeur de l'étude	CAR/ASP en coopération avec le CGPM, CAR/PB, IUCN, CIESM	Feuille de route de l'Approche écosystémique, PAS BIO, CDB, CGPM	50					25					25
		3.1.1.3 Évaluation de l'impact économique de la pêche durable dans la mer Méditerranée	Expertise en interne, conseil, Réunion du Comité directeur de l'étude	CAR/PB en coopération avec CAR/ASP, CGPM, CMI	Feuille de route de l'Approche écosystémique, DCSMM UE, politiques CGPM	164	21				55	23				65
3.1.2	Aider les pays à mettre en place des études de cas sur les sites pilotes en ce qui concerne les services rendus par les écosystèmes marins et côtiers	Formation de 20 experts nationaux	Préparation logistique, participation d'experts nationaux	CAR/ASP en coopération avec le Plan bleu et ACCOBAMS	DCSMM UE, ACCOBAMS	20					20					
TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES						394	21	0	0	80	80	43	0	0	80	90

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
		3.2.1.4 <i>Élaboration d'une liste de référence des types d'habitats pélagiques</i>	Consultants, groupe de travail	CAR/ASP en collaboration avec IUCN	PAS/BIO, feuille de route de l'Approche écosystémique	10	5					5						
3.2.2	Assistance aux pays afin de mettre en œuvre les Plans d'action régionaux sur les espèces en voie de disparition	3.2.2.1 <i>Organiser le 2ème Symposium méditerranéen sur les formations coralligènes et le 5ème Symposium sur la végétation marine (back to back)</i>	Collecte de fonds, organisation du Symposium	CAR/Asp, autorités du pays hôte et associés du Plan d'action pour la protection de la végétation	PAS BIO	40						40						
		3.2.2.2 <i>Mise en œuvre ou mise à jour des calendriers des Plans d'action régionaux: phoques moines, tortues, cétacés, oiseaux et requins</i>	Consultants, missions sur le terrain, formation	CAR/ASP, ACCOBAMS, Convention de Bonn, Convention de Berne	Feuille de route EA, PAQ BIO, directives européennes relatives à la biodiversité, CITTES, ACCOBAMS, CGPM	72	43					29						
		3.2.2.3 <i>Organisation du deuxième Symposium sur les espèces d'oiseaux listés en Annexe II du Protocole ASP/DB : recommandations spécifiques pour protéger les espèces</i>	Consultants nationaux et internationaux, ONG	CAR/ASP: coordination du travail en coopération avec les partenaires des Plans d'action et les ONG concernées	Feuille de route EA, PAS BIO, Directive UE sur les oiseaux, Convention CMS	20	20											
		3.2.2.4 <i>harmoniser les priorités de l'Initiative méditerranéenne sur la taxonomie (MIT) avec l'Initiative taxonomique mondiale (GIT)</i>	Consultant	CAR/ASP en collaboration étroite avec le Secrétariat de la CDB	Initiatives taxonomiques mondiales, CDB	3	3											
		3.2.2.5 <i>Élaboration de listes de références taxonomiques</i>	Consultants et experts nationaux	CAR/ASP en collaboration étroite avec les institutions nationales		40					20							20

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
		3.2.2.6 <i>Élaboration du Plan d'action sur les habitats marins sombres de Méditerranée (grottes marines, canyons, etc.)</i>	Consultants et experts nationaux	CAR/ASP en collaboration étroite avec les institutions nationales	PAS/BIO, feuille de route de l'Approche écosystémique	30	5					25						
3.2.3	Assistance aux pays afin de mettre en œuvre la Convention pour la gestion des eaux de ballast (BWM)	3.2.3.1 <i>D'avantage de sensibilisation et meilleure connaissance des dispositions de la Convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM)</i>	Formation de familiarisation et de sensibilisation	REMPEC/OMI	SAFEMED, Projet Globallast	54				54								
		3.2.3.2 <i>Développement de Stratégies nationales de gestion des eaux de ballast</i>	Consultants	REMPEC/OMI/CAR/ASP	SAFEMED, Projet Globallast	30				20							10	
		3.2.3.3 <i>Renforcement et harmonisation du personnel de surveillance</i>	3 formations nationales sur le respect des obligations, la surveillance et l'application (CME, Compliance Monitoring and Enforcement)	REMPEC/OMI	SAFEMED, projet Globallast, OMI PICT	51				36								15
		3.2.3.4 <i>Les Etats côtiers sont capables d'identifier rapidement les menaces possibles d'espèces exotiques invasives des navires entrants</i>	Développement d'une méthodologie d'évaluation des risques liés aux eaux de ballast	REMPEC, CAR/ASP	Projet Globallast, OMI PICT	50												50
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					530	91	0	0	110	70	114	0	0	0	145		

ANNEXE II

Thème III: Biodiversité

Prestation 3.3

Elargissement, renforcement et bonne gestion du réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les aires situées au-delà des juridictions nationales (ABNJ)

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
Indicateurs et objectifs: - Création d'AMP - Superficie couverte par les AMP(km2) - Evaluation des plans de gestion des AMP/ASPIM				objectifs 2012-2013 : Rédaction d'au moins 2 avant-projets pilotes pour l'établissement d'ASPIM conjointes et de plans de gestion Création de nouvelles AMP et de leur plan de gestion Elaboration et disponibilité de directives et d'outils d'apprentissage sur les AMP Organisation d'une conférence méditerranéenne sur les Aires marines protégées Mise à jour de trois plans de gestion des ASPIM afin d'y inclure l'approche de gestion fondée sur l'écosystème Formation de 200 gestionnaires des aires marines protégées														
3.3.1	Aider les pays à mettre en place des ASPIM	3.3.1.1 Des processus de consultation sont initiés et soutenus financièrement et techniquement	Coûts de participation, infrastructure de conférence et services	CAR/ASP Unité de coordination REMPEC	CDB, CE, FAO, CGPM, Pelagos, ACCOBAMS, PNUE DEPI, CIESM, Agence française des aires marines protégées, OSPAR, IUCN, UNCLOS, s'il y a lieu	110					55							55
		3.3.1.2 Participation à des campagnes océanographiques en pleine mer, y compris en mers profondes, élaboration de plans de gestion fondés sur l'approche écosystémique, amélioration des connaissances, collecte de nouvelles données	Consultants	CAR/ASP, Unité de coordination	CDB, CE, FAO, CGPM, Pelagos, ACCOBAMS, PNUE DEPI, CIESM, Agence française des aires marines protégées, OSPAR, IUCN, UNCLOS, s'il y a lieu	150					75							75

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
		3.3.1.3 Soutenir le travail du groupe qui sera responsable de l'élaboration des rapports communs de présentation pour l'inclusion de zones dans la liste ASPIM, collecté des données existantes et réalisation de rapports de présentation	Consultants	CAR/ASP, Unité de coordination REMPEC	CDB, CE, FAO, CGPM, Pelagos, ACCOBAMS, PNUE DEPI, CIESM, Agence française des aires marines protégées, OSPAR, IUCN, UNCLOS, s'il y a lieu	30					15							15
		3.3.1.4. Élaboration des plans de gestion fondés sur l'approche écosystémique pour deux ASPIM en haute mer et ses objectifs écologiques et opérationnels, y compris la mise en place des organes de gestion et du plan de surveillance; Plans et organes de gestion opérationnels.	Soutien aux parties concernées, groupes d'experts, soutien aux réunions du comité de gestion (salaires des gestionnaires du site)	CAR/ASP Unité de coordination	Feuille de route de l'Approche écosystémique PAM/PNUE, Natura 2000, DCSMM de l'UE	200					100							100
		3.3.2.1 Mise en place de mécanismes de coordination pour la gestion des AMP régionales, mise en œuvre de campagnes de sensibilisation, de communication et d'information	Réunions et ateliers, campagnes de sensibilisation, de communication	CAR/ASP, WWF-MedPO		82		27			20		25					10

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagement et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
		3.3.2.6 <i>Evaluation de la représentativité et de l'efficacité des aires marines et côtières protégées</i>	Consultants, aider les pays volontaires à évaluer, au niveau national, les statuts, l'efficacité et la représentativité de leur réseau d'AMP, publication d'un rapport de synthèse	CAR/ASP	programme de travail régional pour les aires marines et côtières protégées dans la mer Méditerranée, ACCOBAMS, IUCN, WWF MedPo, PedPAN	10	10											
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					1,650	46	703	0	0	265	4	377	0	0	255		

ANNEXE II

Thème IV: Prévention et maîtrise de la pollution																
Prestation 4.2																
Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée																
Indicateurs et objectifs: - Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP du Part. strat. FEM, de la coopération bilatérale et des dépenses nationales affectés aux "points chauds" de pollution - Projets IETMP (PRTR) préparés pour au moins 4 pays - Enquête de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formés au traitement des eaux usées - Nombre de rapports sur respect des obligations des normes de pollution des eaux de baignades et des eaux conchylicoles				Objectifs 2012-2013 - 2 pays assistés afin d'établir des IETMP; - 40 experts formés dans l'opération et la gestion des stations de traitement des eaux usées - Envoi de 20 rapports de respect des obligations - 10 pays soutenus afin de mobiliser les ressources pour la mise en oeuvre des PAN - 3 renforcements de capacité pour chacun des 4 pays sur la GES des PCB y compris la mise en fonctionnement de pages Internet et de brochures sur la GES des PCB pour les 4 pays - 6 pay assistés dans l'application de MTD et MPE et d'alternatives pour la prévention et la minimalisation de mercure, de POP et de DBO dans le secteur alimentaire - 2 ONG locales incluant les POP dans leurs programmes de travail et diffusant le matériel de sensibilisation à 200 personnes - un réseau régional de magistrats et de fonctionnaires de police impliqués dans la pollution marine engendrée par les navires est mis en place et en fonctionnement												
No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
		4.2.1.1 Adoption de la politique pour la réduction de la pollution en ce qui concerne les tanneries, le phosphogypse, les huiles de graissage et les batteries au plomb	Assistance compétente, réunions nationales	MED POL	Projet Medpartnership, H2020, BM,	104	20	84								
		4.2.1.2 Élimination de 700 tonnes de PCB dans 3/4 pays	Assistance compétente, réunions nationales, achat d'équipement	MED POL	Projet Medpartnership, H2020, BM, Convention de Stockholm	1055	150	376			155	374				
		4.2.1.3 Identification et diffusion de MTD et MPE dans les secteurs d'activité de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie dans le cadre des Plans d'action régionaux (Projet BAT4MED)	Site Internet du projet, organisation de groupes de travail techniques, 3 ateliers nationaux et 1 régional	CAR/PP avec les partenaires du projet BAT4MED, MEDPOL	UNIDO TEST/MED (Projet FEM Medpartnership), Plans d'action régionaux pour l'alimentation, le mercure et les POP, projet MED-IPPC-NET	130				40				90		

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources										
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)					
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	
4.2.1	Projet de démonstration de réduction de pollution, y compris la bonne gestion des POP	4.2.1.4 Assistance technique aux pays non visés par le BAT4MED dans l'application des MTD et MPE et les alternatives pour la prévention et la minimisation de mercure, nouveaux POP et DBO dans le secteur alimentaire	Organisation de groupes de travail techniques, ateliers nationaux et/ou régionaux (le nombre dépend du financement externe disponible)	CAR/PP en coopération avec MED POL	Projet BAT4MED, UNIDO TEST/MED (FEM Medpartnership), Plans d'action régionaux pour l'alimentation, le mercure et les POP, Projet MED-IPPC-NET	250				50	50				50	100	
		4.2.1.5 Assistance aux pays afin de réduire les POP involontaires, les gaz à effet de serre et les métaux lourds en développant/mettant à jour des MTD et MPE dans les secteurs économiques clés des pays méditerranéens	Lignes directrices de MTD/MPE et rapports techniques incluant des mesures pour la réduction d'émission de GES et de production involontaire de POP; ateliers pour la sensibilisation sur les avantages indirects des mesures mises en oeuvre afin de combattre le changement climatique et les POP	CAR/PP, Unité de coordination, MEDPOL, FEM, CSIC	UNIDO Medtes, BAT4MED PNUE Produits chimiques, Secrétariat de la Convention de Stockholm	150				20	55					20	55
		4.2.1.6 Activités de sensibilisation et de renforcement des capacités et matériel pour assister les pays méditerranéens pour une bonne gestion des stocks de PCB dans les sociétés électriques nationales	Assistance experte, réunions nationales et renforcement des capacités	CAR/PP, MED POL	Projet Medpartnership, H2020, BM	20				10						10	
4.2.2.	Mettre en place un IETMP	IETMP préparé dans deux pays supplémentaires	Fourniture de petit équipement, mise en place de bases de données	MED POL, CAR/INFO	IETMP UE, SEIS	105					60					45	

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources										
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)					
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	
4.2.3	Gestion et maintenance des stations de traitement des eaux usées, y compris la gestion des aspects environnementaux et sanitaires en ce qui concerne les eaux de baignade et les établissements touristiques	4.2.3.1 Formation d'experts dans deux pays, préparation d'un rapport de durabilité	Formation dans deux pays, préparation d'un rapport de durabilité	MED POL	OMS	60	20				10	20				10	
		4.2.3.2 Préparation de directives techniques sur les profils des plages	Organisation de réunion et consultant	MED POL	OMS, FFE/Programme Pavillon bleu	65						55					10
		4.2.3.3 Projets pilotes pour la mise en œuvre de lignes directrices sur les risques pour la santé environnementale dans les établissements touristiques	Consultant et réunions	MED POL	OMS	15	5				10						
4.2.4	Renforcement des capacités et assistance aux pays pour l'identification et l'utilisation des opportunités concernant des prêts et subventions relatifs à la réduction de la pollution	4.2.4.1 Identification et utilisation des opportunités concernant des prêts et subventions relatifs à la réduction de la pollution	Recrutement d'un économiste de l'environnement	MED POL/FEM	Med Partnership Sustainable Med (BM)	165	27	56				27	55				
		4.2.4.2 Préparation de scénarios pour les NQE en relation avec les VLE, formation d'experts nationaux sur la modélisation	Consultant	MED POL	Projet Medpartnership, PNUE PAM, Feuille de route EA	52	10	32				10					
		4.2.4.3 La mise en œuvre des PAN figure parmi les priorités des donateurs principaux et des institutions financières	Participation à des réunions, contacts continus	MED POL	H2020, BM, FEM, FFEM, BEI, CE	0											
		4.2.5.1 Opérateurs de terminaux engagés dans un programme de sécurité	Utilisation des évaluations de sécurités des terminaux et outils de formation dans les terminaux pétroliers	REMPEC	OCIMF/MOIG	15					15						

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources												
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)							
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2			
4.2.5	Promouvoir le suivi du respect des obligations et de l'application conformément aux dispositions des principales conventions maritimes internationales	4.2.5.2 Echange d'informations et d'expériences entre les agents d'application de la loi afin de mieux appliquer l'Annexe I MARPOL	Promouvoir et soutenir un réseau d'agents d'application de la loi en ce qui concerne l'Annexe I	REMPEC en consultation avec l'Unité de coordination	Banque mondiale Projet Sustainable Med	20											20		
		4.2.5.3 Renforcement des connaissances du personnel de surveillance et harmonisation conformément à la Convention MARPOL	Atelier sur les opérations de surveillance aériennes	REMPEC	SAFEMED, OMI ITCP	30												30	
		4.2.5.4 Surveillance de la délégation de pouvoirs par les États du pavillon	Formation pour les vérificateurs (Code international de gestion de la sécurité (ISM) et Organismes reconnus (OR))	REMPEC	SAFEMED	84				84									
		4.2.5.5 Renforcement et harmonisation des connaissances sur la mise en œuvre de la Convention AFS	Ateliers nationaux sur la Convention AFS et introduction de mesures respectueuses de l'environnement afin de collecter, gérer, traiter et éliminer les déchets générés en appliquant et en retirant les AFS	REMPEC	OMI ITCP	24													24
	TOTAL FINANCIAL RESOURCES					2343	232	548	0	204	200	267	429	0	170	294			

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
512	Économie verte et	5.1.2.1 De nouveaux entrepreneurs ont bénéficié d'une formation sur l'entreprenariat vert, les entrepreneurs verts ont bénéficié d'un soutien technique pour développer et étendre leurs projets et créer de nouvelles opportunités d'emplois verts, les entrepreneurs ont fait une demande pour des programmes de soutien financier et/technique	Rapports d'évaluation, rédaction de projets pilotes, formations, mise en place d'un partenariat entre les consommateurs, les collectivités mondiales, la société civile et les entrepreneurs durables. Identification des indicateurs pour les bonnes conditions pour les entrepreneurs durables	CAR/PP, CAR/PAP, NCPC, Businessmed, Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME), ASHOKA, écoles préparant au MBA, Universités, Conseil international pour les petites entreprises	Contribution PAM à l'économie verte abordée à Rio+20, Table ronde arabe pour la PCD, Initiative pour une économie verte du PNUE, Processus de Marrakech, Projet SWITCH	282				141					141	
		5.1.2.2 Plateforme régionale pour une compétitivité verte avec une base de données triée par des champs de recherche intelligents par secteurs et outil PCD. Vaste utilisation de la base de données. Sensibilisation et échange de connaissances accrues parmi les parties prenantes méditerranéennes sur les bénéfices engendrés par un passage à la PCD	Activités de coordination (réunion de travail et vidéoconférences) entre les agents principaux de PCD pour la mise en place d'une plateforme (CAR/PP, UNIDO, PNUE, NCPC), expert en informatique, gestionnaire de collectivité, experts techniques, antennes GRECO	CAR/PP, UNIDO, PNUE, NCPC, GIZ	PNUE-UNIDO Programme RECP, Premanet, Plateforme arabe PP, Plans régionaux sur l'alimentation, le mercure et les nouveaux POP	124				62						62

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources											
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)						
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2		
5.1.3	Activités de renforcement des capacités (RC) et projets pilotes sur la PCD	5.1.3.1 Méthodologie, directives et outils pour l'intégration de la PCD dans la méditerranée et activités pertinentes de renforcement des capacités (Switch MED)	Formations nationales d'experts, matériel théorique, visites sur le terrain	CAR/PP, Unité de coordination, PNUE/DTIE, UNIDO	PCD UE, Rio+20, SMDD, CMDD	800				400							400	
		5.1.3.2 Connaissance accrue des représentants du secteur public, des entreprises et de la société civile sur la PP, la PCD, les marchés publics verts, green banking, emplois verts, empreinte carbone et hydrique	Coordination de 15 activités de PP, conception et coordination des programmes, identification des experts	CAR/PP, MIO-ECSDE, MED POL	H2020, Projet PB, Initiative pour une économie verte de PNUE	140				140								
	Secteurs: b) secteur alimentaire:	5.1.3.3 Amélioration des conditions environnementales, économiques, sanitaires et sociales des collectivités locales, identification des opportunités de réplication, réduction des impacts sur l'environnement et des produits chimiques toxiques associés aux domaines visés	Visites d'étude, ateliers techniques, partenariat avec les autorités locales, PME, société civile, planification et mise en oeuvre de projet, atelier final pour la diffusion des résultats et des expériences	CAR/PP, autorités locales, PME, entrepreneurs, société civile, MIO-ESCDE	SMDD, Pilier thématique V MAP WP, Initiative pour une économie verte, H2020 CB, MIO-ESCDE	124				62							62	
c) déchets (déchets marins),	SMDD, feuille de route EA, Stratégie sur les déchets marins, OMS, Économie verte				124				62									62
d) logement					120				60									60
e) mobilité;					120				60									60
f) tourisme;					120				60									60
g) université;					SMDD, Programme de travail PAM sur 5 ans, H2020,	120				60						60		

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
		<i>5.1.6.3 Implication renforcée des organisations et réseaux méditerranéens régionaux dans la PCD et gestion d'une chaîne d'approvisionnement, partenariats renforcés et signature de Protocoles d'entente, projets mis à jour conjointement</i>	Protocole d'entente signé entre le CAR/PP et d'autres organisations régionales	CAR/PP et agents de PCD et GCA	H2020, Initiative pour une économie verte PNUE	41				20					21	
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					3,605	0	0	0	1,713	160	0	0	0	1,172	560

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources										
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)					
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	
		6.1.1.4 Développement et élaboration d'un programme d'aide aux pays afin d'aborder les questions relatives au CC et ses impacts sur les habitats naturels marins et les espèces menacées	Consultants et collaboration avec les autorités nationales pertinentes	CAR/ASP: coordination du travail en collaboration avec les autres CAR, travail des Parties, Ministères et Agences	Adaptation régionale au cadre CC, Projet FEM sur la variabilité climatique	80	20					60					
		6.1.1.5 Analyse régionale de l'élévation du niveau de la mer et de l'augmentation des tempêtes, du changement dans les caractéristiques de l'eau et l'acidification marine, en se focalisant sur les deltas et sur l'identification de zones vulnérables/points chauds (2.1.1 Proposition ClimVar);	Experts nationaux/régionaux	Plan bleu, Unité de coordination	Adaptation régionale au cadre CC, Projet FEM sur la variabilité climatique	70			35					35			
		6.1.1.6 Evaluation des impacts environnementaux et socio-économiques et des options d'adaptation dans deux sites extrêmement vulnérables et évaluation des options d'intervention (2.1.2 Proposition ClimVar)	Experts nationaux/régionaux	CAR/PAP, Plan bleu, Unité de coordination	Adaptation régionale au cadre CC, Projet FEM sur la variabilité climatique	402			206					196			

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
		6.1.1.7 <i>Evaluation régionale des impacts socio-économiques des changements et de la variabilité climatiques et stratégies d'adaptation dans les zones côtières pour différents scénarios (2.1.3 Proposition ClimVar);</i>	Experts nationaux/régionaux	Plan bleu, Unité de coordination	Adaptation régionale au cadre CC, Projet FEM sur la variabilité climatique	150			75					75		
		6.1.1.8 <i>Révision de la TDA pour le bassin méditerranéen en considération du changement climatique et de la variabilité (2.1.4 Proposition ClimVar)</i>	Experts nationaux/régionaux	Plan bleu, CAR/PAP, Unité de coordination	Adaptation régionale au cadre CC, Projet FEM sur la variabilité climatique	60			30					30		
6.1.2	Développement de méthodologie et d'outils pour l'intégration de la variabilité et du changement climatique	6.1.2.1 <i>Développement d'une méthodologie et d'outils pour l'intégration de la variabilité et du changement climatique. Sensibilisation des décideurs sur la mise en oeuvre de la variabilité climatique et du Protocole GIZC</i>	Consultants, réunions d'experts	CAR/PAP, CAR/PB et partenaires du projet		135	10		60					65		
		6.1.2.2 <i>Intégration des questions relatives au changement climatique et à la prévention des catastrophes dans les plans et stratégies de GIZC</i>	Consultants	CAR/PAP		70			30			5			35	

No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
		6.1.2.3 Mécanismes interministériels de coordination pour intégrer les questions liées à la variabilité et au changement climatique dans le processus de planification GIZC (3.2.1 proposition ClimVar)		Unité de coordination, CAR/PAP	SMDD, Déclaration d'Almeria, Protocole GIZC, projet FEM de variabilité climatique, Projet MedPartnership	0										
6.1.3	Élaboration d'indicateurs de changement climatique sur la biodiversité dans les aires spéciales protégées	Élaboration d'une première série d'indicateurs de l'impact du changement climatique dans les aires spéciales protégées en consultation avec les experts concernés	Consultants et ateliers	CAR/ASP, PB et autres partenaires		60					60					
6.1.4	Suivi du changement climatique	6.1.4.1 Consensus régional sur les indicateurs et le partage de données relatives à la variabilité et au changement climatique Plateforme en ligne de partage d'information pour la variabilité et le changement climatique, mécanismes d'échange pour les connaissances sur les meilleures pratiques pour aborder la variabilité et le changement climatique	Consultants, ateliers	Plan bleu, CAR/PAP, Unité de coordination		390			195				195			
		6.1.4.2 Meilleure connaissance des émissions actuelles rejetées par les navires dans la mer Méditerranée	Conseil	REMPEC	CONCAWE OMI ensemble de mesures afin de traiter les émissions de GES des navires	20										20
TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES						1,505	41	0	631	30	120	18	0	631	15	20

ANNEXE II

Thème VI: Changement climatique																
Prestation 6.2																
Vulnérabilité socio-économique réduite																
Indicateurs et objectifs: - Disponibilité du rapport sur les coûts du changement climatique dans la région méditerranéenne ("Rapport Stern pour la Méditerranée") - Préparation de plusieurs lignes directrices sectorielles - Document cadre que les dimensions marines et côtières intégrées des stratégies nationales d'atténuation et d'adaptation							Objectifs 2012-2013: Cadre d'adaptation au changement climatique finalisé en 2013									
No	Activités principales	Résultats attendus	Moyens de mise en œuvre	Composante principale/engagée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/initiatives connexes	Budgets totaux (Euro 000)	Ressources									
							2012 (Euro, 000)					2013 (Euro, 000)				
							MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2	MTF/CE	MedP	AUT	EXT1	EXT2
6.2.1	Adoption et activités de suivi du cadre régional d'adaptation au cadre du changement climatique (à être complété par les actions en vertu de la proposition de projet sur la variabilité climatique en cours de finalisation pour un financement du FEM)	Mise en place d'actions clés pour inclure: introduction de mesures d'adaptation dans la planification de l'espace et des ressources en eau dans la zone côtière, cartes de vulnérabilité, programmes de sensibilisation pour les décideurs, les collectivités locales et la population dans son ensemble, et garantir que des systèmes d'alerte rapide sont en place pour prévoir des événements extrêmes	Conseil, interactions concrètes	Unité de coordination, composantes PAM	SMDD, GIZC, UpM Initiative Med pour l'eau, Projet de variabilité et de changement climatique	698					310	63				325
	TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES					698	0	0	0	0	310	63	0	0	0	325

Annexe II

1. Bilan des recettes et des engagements

En euros (€)

A. Recettes*	<i>Approuvées 2010</i>	<i>Approuvées 2011</i>	<i>Total 2010-2011</i>	<i>Proposées 2012</i>	<i>Proposées 2013</i>	<i>Total 2012-2013</i>
Recettes ordinaires prévues						
Contributions ordinaires au MTF	5,540,571	5,540,571	11,081,142	5,540,571	5,540,571	11,081,142
Contributions volontaires de la CE	598,569	598,569	1,197,138	598,569	598,569	1,197,138
Contribution du Gouvernement hôte (Grèce)	440,000	440,000	880,000	280,800	280,800	561,600
TOTAL des recettes ordinaires prévues	6,579,140	6,579,140	13,158,280	6,419,940	6,419,940	12,839,880
Autres recettes du PAM/PNUE						
FEM				2,619,330	1,970,429	4,589,758
Contribution de l'UE au CAR/ASP au titre du MedPartnership				336,990	184,693	521,683
Autres donateurs (AECID, FFEM)				446,448	245,973	692,422
TOTAL des autres recettes du PAM/PNUE	0	0	0	3,402,768	2,401,095	5,803,863
TOTAL des recettes prévues	6,579,140	6,579,140	13,158,280	9,822,708	8,821,035	18,643,743
B. Engagements	<i>Approuvées 2010</i>	<i>Approuvées 2011</i>	<i>Total 2010-2011</i>	<i>Proposées 2012</i>	<i>Proposées 2013</i>	<i>Total 2012-2013</i>
Activités	2,403,986	2,366,907	4,770,893	1,552,138	1,841,596	3,393,734
Poste	3,544,771	3,606,671	7,151,442	3,034,960	3,136,409	6,171,369
Autres frais administratifs	1,118,988	1,086,560	2,205,548	679,771	707,057	1,386,828
Frais de gestion du programme	812,916	812,324	1,625,240	606,346	660,711	1,267,057
TOTAL des engagements réguliers	7,880,661	7,872,462	15,753,123	5,873,215	6,345,773	12,218,988
Activités				3,005,228	2,064,823	5,070,050
Poste				256,932	265,356	522,288
Autres frais administratifs				59,670	17,550	77,220
Frais de gestion du programme**				80,938	53,367	134,305
TOTAL des autres engagements du PAM/PNUE				3,402,768	2,401,095	5,803,863
TOTAL des engagements				9,275,983	8,746,869	18,022,851
Différence entre les recettes et les engagements (MTF)				494,075	21,517	515,592
Différence entre les recettes et les engagements (HOTE)				52,650	52,650	105,300

*Les éléments tels que les engagements non honorés des exercices précédents, les intérêts bancaires, les dispositions du MTF qui étaient traditionnellement inclus dans les recettes ont été retirés.

**Les frais de gestion du programme varient selon les sources de financement, par exemple 13% pour les contributions ordinaires MTF, 4,5% pour les contributions volontaires d pas de CAP sur la contribution du Gouvernement hôte (Grèce).

Annexe II

2. Recettes ordinaires prévues

Parties contractantes	%	Contributions ordinaires pour 2010 (en €)	Contributions ordinaires pour 2011 (en €)	Contributions ordinaires pour 2012 (en €)	Contributions ordinaires pour 2013 (en €)
Albanie	0.07	3,877	3,877	3,877	3,877
Algérie	1.05	58,163	58,163	58,163	58,163
Bosnie-Herzégovine	0.30	16,619	16,619	16,619	16,619
Croatie	0.97	53,730	53,730	53,730	53,730
Chypre	0.14	7,755	7,755	7,755	7,755
UE	2.49	138,483	138,483	138,483	138,483
Égypte	0.49	27,143	27,143	27,143	27,143
France	37.85	2,103,262	2,103,262	2,103,262	2,103,262
Grèce	2.80	155,653	155,653	155,653	155,653
Israël	1.47	81,427	81,427	81,427	81,427
Italie	31.27	1,737,670	1,737,670	1,737,670	1,737,670
Liban	0.07	3,877	3,877	3,877	3,877
Libye	1.96	109,124	109,124	109,124	109,124
Malte	0.07	3,877	3,877	3,877	3,877
Monaco	0.07	3,877	3,877	3,877	3,877
Maroc	0.28	15,511	15,511	15,511	15,511
Monténégro	0.32	1,294	1,294	1,294	1,294
Slovénie	0.67	37,113	37,113	37,113	37,113
Espagne	14.94	830,337	830,337	830,337	830,337
Syrie	0.28	15,511	15,511	15,511	15,511
Tunisie	0.21	11,632	11,632	11,632	11,632
Turquie	2.24	124,634	124,634	124,634	124,634
Sous-total (MTF)	100.00	5,540,571	5,540,571	5,540,571	5,540,571
Volontaire de la CE		598,569	598,569	598,569	598,569
Pays hôte (Grèce) (1)		440,000	440,000	280,800	280,800
TOTAL CONTRIBUTIONS ORDINAIRES		6,579,140	6,579,140	6,419,940	6,419,940
TOTAL EXERCICE BIENNAL		13,158,279		12,839,880	

(1): L'équivalent de 400 000 USD en EUR suivant le taux budgétaire de 0,702.

Annexe II

3. Structure d'autres recettes attendues du PAM/PNUE

en euros (€)	Approuvé 2010	Approuvé 2011	Total 2010-2011	Proposé 2012	Proposé 2013	Total 2012-2013
FEM	0	0	0	2,619,330	1,970,429	4,589,758
Partenaires de mise en œuvre du PAM/PNUE	0	0	0	1,914,259	1,733,228	3,647,487
Autres partenaires de mise en œuvre	0	0	0	705,071	237,200	942,271
Contribution de l'UE au CAR/ASP au titre du MedPartnership	0	0	0	336,990	184,693	521,683
Partenaires de mise en œuvre du PAM/PNUE	0	0	0	336,990	184,693	521,683
Autres partenaires de mise en œuvre	0	0	0	0	0	0
AUTRES DONATEURS (AECID, FFEM)	0	0	0	446,448	245,973	692,422
TOTAL DES AUTRES RECETTES ATTENDUES DU PAM/PNUE	0	0	0	3,402,768	2,401,095	5,803,863

Tous les montants en euros	2012	2013	Total 2012-2013
Récapitulation de la contribution de l'UE au PAM/PNUE			
Contribution volontaire de l'UE	598,569	598,569	1,197,139
Contribution de l'UE au CAR/ASP au titre du MedPartnership	336,990	184,693	521,683
Autres contributions sécurisées de l'UE (EXT1)	1,470,000	310,000	1,780,000
Sous-total (engagé)	2,405,559	1,093,263	3,498,822
Contributions de l'UE en négociation et à mobiliser (EXT2)	2,998,493	3,116,019	6,114,512
TOTAL	5,404,052	4,209,282	9,613,334

Annexe II

4. Récapitulatif des engagements par domaine thématique

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/CE Vol./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLÈLE ENGAGÉ (EXT1)	TOTAL	MTF/CE Vol./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLÈLE ENGAGÉ (EXT1)	TOTAL	MTF/CE Vol./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLÈLE ENGAGÉ (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	707,961	305,097	1,204,160	2,217,218	982,443	276,397	668,160	1,927,000	1,690,404	581,494	1,872,320	4,144,218
2. Gestion intégrée des zones côtières	154,657	114,000	59,000	327,657	146,455	114,000	102,000	362,455	301,112	228,000	161,000	690,112
3. Biodiversité	157,795	702,500	190,000	1,050,295	160,667	377,300	80,000	617,967	318,462	1,079,800	270,000	1,668,262
4. Prévention et maîtrise de la pollution	476,225	547,560	258,000	1,281,785	457,000	428,925	170,000	1,055,925	933,225	976,485	428,000	2,337,710
5. Production et consommation durables	0	0	1,713,000	1,713,000	0	0	1,172,000	1,172,000	0	0	2,885,000	2,885,000
6. Changement climatique	55,500	631,000	30,000	716,500	95,031	631,000	15,000	741,031	150,531	1,262,000	45,000	1,457,531
TOTAL ACTIVITÉS	1,552,138	2,300,157	3,454,160	7,306,455	1,841,596	1,827,622	2,207,160	5,876,378	3,393,734	4,127,779	5,661,320	13,182,833
Poste	3,034,960	256,932	0	3,291,892	3,136,409	265,356	0	3,401,765	6,171,369	522,288	0	6,693,657
Autres frais administratifs	679,771	59,670	0	739,441	707,057	17,550	0	724,607	1,386,828	77,220	0	1,464,048
CAP*	606,346	0	0	606,346	660,711	0	0	660,711	1,267,057	0	0	1,267,057
TOTAL GLOBAL	5,873,215	2,616,759	3,454,160	11,944,134	6,345,773	2,110,528	2,207,160	10,663,461	12,218,988	4,727,287	5,661,320	22,607,595

*13% pour MTF et 4,5% pour les contributions de la CE

Annexe II

5. Engagements par prestation et source de financement et sommes à mobiliser

en Euros (000)	Proposé 2012					Proposé 2013					Proposé 2012-2013				
	MTF/CE Vol.	Autres recettes PAM/PNUE	Financement parallèle engagé (EXT1)	TOTAL engagé	EXT2 à mobiliser	MTF/CE Vol.	Autres recettes PAM/PNUE	Financement parallèle engagé (EXT1)	TOTAL engagé	EXT2 à mobiliser	MTF/CE Vol.	Autres recettes PAM/PNUE	Financement parallèle engagé (EXT1)	TOTAL engagé	EXT2 à mobiliser
Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle sur le plan institutionnel	174	87	78	339	524	565	58	164	787	1,424	739	145	242	1,126	1,949
Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées pour atteindre les objectifs de la CB, des protocoles et des stratégies adoptées	318	0	476	794	1,685	254	0	89	343	1,355	572	0	565	1,137	3,040
Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace	216	218	650	1,085	610	164	218	415	797	654	380	437	1,065	1,882	1,264
Total Thème 1: Gouvernance	708	305	1,204	2,217	2,819	982	276	668	1,927	3,433	1,690	581	1,872	4,144	6,253
Prestation 2.1 La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)	155	114	59	328	1,021	146	114	102	362	1,116	301	228	161	690	2,137
Total Thème 2: Gestion intégrée des zones côtières	155	114	59	328	1,021	146	114	102	362	1,116	301	228	161	690	2,137
Prestation 3.1 Identification et évaluation des services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier	21	0	80	101	80	43	0	80	123	90	64	0	160	224	170
Prestation 3.2 Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après 2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes, les espèces menacées et en danger)	91	0	110	201	70	114	0	0	114	145	205	0	110	315	215
Prestation 3.3 Réseau d'Aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les Aires situées au-delà des juridictions nationales (ABNJ), élargi, renforcé et géré de manière efficace	46	703	0	749	265	4	377	0	381	255	50	1,080	0	1,130	520
Total Thème 3: Biodiversité	158	703	190	1,050	415	161	377	80	618	490	318	1,080	270	1,668	905
Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements, substances nocives et potentiellement dangereuses)	244	0	54	298	370	190	0	0	190	398	434	0	54	488	769
Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution dans le milieu marin et côtier de la Méditerranée	232	548	204	984	200	267	429	170	866	294	499	976	374	1,849	494
Total Thème 4: Prévention et maîtrise de la pollution	476	548	258	1,282	570	457	429	170	1,056	692	933	976	428	2,338	1,263
Prestation 5.1 Examen des facteurs influant sur les écosystèmes : activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables, transports	0	0	1,713	1,713	160	0	0	1,172	1,172	560	0	0	2,885	2,885	720
Total Thème 5: Production et consommation durables	0	0	1,713	1,713	160	0	0	1,172	1,172	560	0	0	2,885	2,885	720
Prestation 6.1 Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des impacts et vulnérabilités écologiques potentiels	41	631	30	702	120	18	631	15	664	20	58	1,262	45	1,365	140
Prestation 6.2 Vulnérabilité socio-économique réduite	0	0	0	0	310	63	0	0	63	325	63	0	0	63	635
Prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation	15	0	0	15	40	15	0	0	15	20	30	0	0	30	60
Total Thème 6: Changement climatique	56	631	30	717	470	95	631	15	741	365	151	1,262	45	1,458	835
TOTAL GLOBAL	1,552	2,300	3,454	7,306	5,456	1,842	1,828	2,207	5,876	6,656	3,394	4,128	5,661	13,183	12,112

Annexe II

6. Engagements par prestation

en Euros (000)	Proposé 2012									Proposé 2013								
	UNITÉ de C.	MEDPOL	PAP	ASP	PB	REMPEC	CAR INFO	PC	TOTAL	UNITÉ de C.	MEDPOL	PAP	ASP	PB	REMPEC	CAR INFO	PC	TOTAL
Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle sur le plan institutionnel	255	10	5	0	56	0	0	12	339	388	60	25	65	111	50	25	63	787
Prestations 1.2 Déficiences d'application corrigées: Parties contractantes aidées pour atteindre les objectifs de la CB, des protocoles et des stratégies adoptées	77	79	5	45	82	384	91	32	794	110	53	0	55	86	0	5	34	343
Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace	313	15	154	20	43	47	470	22	1,085	288	20	67	13	56	0	353	0	797
Total Thème 1: Gouvernance	646	104	164	65	181	431	561	66	2,217	786	133	92	133	253	50	383	97	1,927
Prestation 2.1 La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)	0	0	250	9	60	0	0	9	328	0	0	290	0	63	0	0	9	362
Total Thème 2: Gestion intégrée des zones côtières	0	0	250	9	60	0	0	9	328	0	0	290	0	63	0	0	9	362
Prestation 3.1 Identification et évaluation des services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier	0	0	0	0	101	0	0	0	101	0	0	0	20	103	0	0	0	123
Prestation 3.2 Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après 2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes, les espèces menacées et en danger)	0	0	0	91	0	110	0	0	201	0	0	0	114	0	0	0	0	114
Prestation 3.3 Élargissement, renforcement et bonne gestion du réseau d'Aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les Aires situées au-delà des juridictions nationales (ABNJ)	0	0	0	749	0	0	0	0	749	0	0	0	381	0	0	0	0	381
Total Thème 3: Biodiversité	0	0	0	839	101	110	0	0	1,050	0	0	0	515	103	0	0	0	618
Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements, substances nocives et potentiellement dangereuses)	0	205	0	0	0	93	0	0	298	0	160	0	0	0	30	0	0	190
Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution dans le milieu marin et côtier de la Méditerranée	0	780	0	0	0	84	0	120	984	0	696	0	0	0	0	0	170	866
Total Thème 4: Prévention et maîtrise de la pollution	0	985	0	0	0	177	0	120	1,282	0	856	0	0	0	30	0	170	1,056
Prestation 5.1 Examen des facteurs influant sur les écosystèmes : activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables, transports	0	0	0	0	0	0	0	1,713	1,713	0	0	0	0	0	0	0	1,172	1,172
Total Thème 5: Production et consommation durables	0	0	0	0	0	0	0	1,713	1,713	0	0	0	0	0	0	0	1,172	1,172
Prestation 6.1 Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des impacts et vulnérabilités écologiques potentiels	60	0	306	20	306	0	0	10	702	60	0	301	0	296	0	0	7	664
Prestation 6.2 Vulnérabilité socio-économique réduite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63	0	0	0	0	0	0	0	63
Prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation	0	15	0	0	0	0	0	0	15	0	15	0	0	0	0	0	0	15
Total Thème 6: Changement climatique	60	15	306	20	306	0	0	10	717	123	15	301	0	296	0	0	7	741
TOTAL GLOBAL	706	1,104	720	933	647	718	561	1,918	7,306	909	1,004	683	648	714	80	383	1,455	5,876

Annexe II

7. Montants à mobiliser par prestation (EXT2)

en Euros (000)	Proposé 2012								Proposé 2013									
	UNITÉ de C.	MEDPOL	PAP	ASP	PB	REMPPEC	CAR INFO	PC	TOTAL	UNITÉ de C.	MEDPOL	PAP	ASP	PB	REMPPEC	CAR INFO	PC	TOTAL
Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle sur le plan institutionnel	173	0	0	0	351	0	0	0	524	993	70	0	0	351	10	0	0	1,424
Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées pour atteindre les objectifs de la CB, des protocoles et des stratégies adoptées	870	340	0	0	475	0	0	0	1,685	680	290	0	60	325	0	0	0	1,355
Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace	25	120	50	0	0	70	345	0	610	55	115	54	30	0	0	380	20	654
Total Thème 1: Gouvernance	1,068	460	50	0	826	70	345	0	2,819	1,728	475	54	90	676	10	380	20	3,433
Prestation 2.1 La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)	0	0	1,001	0	10	0	0	10	1,021	0	0	1,081	0	10	15	0	10	1,116
Total Thème 2: Gestion intégrée des zones côtières	0	0	1,001	0	10	0	0	10	1,021	0	0	1,081	0	10	15	0	10	1,116
Prestation 3.1 Identification et évaluation des services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier	0	0	0	25	55	0	0	0	80	0	0	0	25	65	0	0	0	90
Prestation 3.2 Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après 2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes, les espèces menacées et en danger)	0	0	0	70	0	0	0	0	70	0	0	0	70	0	75	0	0	145
Prestation 3.3 Élargissement, renforcement et bonne gestion du réseau d'Aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les Aires situées au-delà des juridictions nationales (ABNU)	0	0	0	265	0	0	0	0	265	0	0	0	255	0	0	0	0	255
Total Thème 3: Biodiversité	0	0	0	360	55	0	0	0	415	0	0	0	350	65	75	0	0	490
Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements, substances nocives et potentiellement dangereuses)	0	120	0	0	0	250	0	0	370	0	190	0	0	0	208	0	0	398
Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution dans le milieu marin et côtier de la Méditerranée	0	80	0	0	0	15	0	105	200	0	65	0	0	0	74	0	155	294
Total Thème 4: Prévention et maîtrise de la pollution	0	200	0	0	0	265	0	105	570	0	255	0	0	0	282	0	155	692
Prestation 5.1 Examen des facteurs influant sur les écosystèmes : activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables, transports	0	0	0	0	160	0	0	0	160	0	0	0	0	160	0	0	400	560
Total Thème 5: Production et consommation durables	0	0	0	0	160	0	0	0	160	0	0	0	0	160	0	0	400	560
Prestation 6.1 Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des impacts et vulnérabilités écologiques potentiels	0	0	0	120	0	0	0	0	120	0	0	0	0	0	20	0	0	20
Prestation 6.2 Vulnérabilité socio-économique réduite	310	0	0	0	0	0	0	0	310	325	0	0	0	0	0	0	0	325
prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation	0	40	0	0	0	0	0	0	40	0	20	0	0	0	0	0	0	20
Total Thème 6: Changement climatique	310	40	0	120	0	0	0	0	470	325	20	0	0	0	20	0	0	365
TOTAL GLOBAL	1,378	700	1,051	480	1,051	335	345	115	5,456	2,053	750	1,135	440	911	402	380	585	6,656

Annexe II

8. Récapitulatif des activités et frais administratif par composante (Engagements réguliers - MTF/CE vol./HOTE)

(en €)	Budget approuvé			Budget proposé		
	2010	2011	Total 2010-2011	2012	2013	Total 2012-2013
UNITÉ DE COORDINATION						
TOTAL DES ACTIVITÉS	639,793	705,793	1,345,586	340,685	572,472	913,157
POSTE	847,786	831,819	1,679,605	779,092	784,708	1,563,800
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	535,559	499,000	1,034,559	309,107	305,838	614,945
TOTAL	2,023,138	2,036,612	4,059,750	1,428,884	1,663,018	3,091,902
MEDPOL ET AGENCES COOPÉRANTES						
TOTAL DES ACTIVITÉS	737,000	770,000	1,507,000	546,000	575,000	1,121,000
POSTE	756,612	781,166	1,537,778	578,183	680,866	1,259,049
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	80,414	80,000	160,414	30,000	35,000	65,000
TOTAL	1,574,026	1,631,166	3,205,192	1,154,183	1,290,866	2,445,049
CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION						
TOTAL DES ACTIVITÉS	156,500	165,000	321,500	71,225	80,000	151,225
POSTE	635,927	636,704	1,272,631	568,181	561,331	1,129,512
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	158,015	148,000	306,015	75,012	97,500	172,512
TOTAL	950,442	949,704	1,900,146	714,418	738,831	1,453,249
CENTRE D'ACTIVITÉ RÉGIONAL PLAN BLEU (CAR/PB)						
TOTAL DES ACTIVITÉS	218,149	132,173	350,322	115,875	161,955	277,830
POSTE	525,019	540,762	1,065,781	399,348	399,348	798,696
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	105,000	115,000	220,000	105,078	105,078	210,156
TOTAL	848,168	787,935	1,636,103	620,301	666,381	1,286,682
CENTRE D'ACTIVITÉ RÉGIONAL POUR LE PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES						
TOTAL DES ACTIVITÉS	240,543	231,240	471,783	167,000	156,000	323,000
POSTE	415,373	436,235	851,608	411,812	411,812	823,624
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	150,000	150,000	300,000	70,745	76,498	147,243
TOTAL	805,916	817,475	1,623,391	649,557	644,310	1,293,867
CENTRE D'ACTIVITÉ RÉGIONAL POUR LES AIRES SPÉCIALES PROTÉGÉES						
TOTAL DES ACTIVITÉS	346,000	296,700	642,700	230,795	271,167	501,962
POSTE	364,054	379,985	744,039	298,344	298,344	596,688
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	90,000	94,560	184,560	89,829	87,143	176,972
TOTAL	800,054	771,245	1,571,299	618,968	656,654	1,275,622
CAR/INFO						
TOTAL DES ACTIVITÉS	66,000	66,000	132,000	80,558	25,000	105,558
POSTE	0	0	0	0	0	0
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	0	0	0	0	0	0
TOTAL	66,000	66,000	132,000	80,558	25,000	105,558
CENTRE D'ACTIVITÉ RÉGIONAL POUR LA PRODUCTION PROPRE (CAR/PP)						
TOTAL DES ACTIVITÉS	1	1	2	0	2	2
POSTE	0	0	0	0	0	0
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	1	2	0	2	2
COUTS D'APPUI AU PROGRAMME	812,916	812,324	1,625,240	606,346	660,711	1,267,057
TOTAL GLOBAL	7,880,661	7,872,462	15,753,123	5,873,215	6,345,773	12,218,988

Annexe II

9a. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - Unité de coordination

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	340,685	305,097	0	645,782	509,941	276,397	0	786,338	850,626	581,494	0	1,432,120
2. Gestion intégrée des zones côtières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Biodiversité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Prévention et maîtrise de la pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	0	60,000	0	60,000	62,531	60,000	0	122,531	62,531	120,000	0	182,531
TOTAL DES ACTIVITES	340,685	365,097	0	705,782	572,472	336,397	0	908,869	913,157	701,494	0	1,614,651
Frais administratifs (poste)	779,092	256,932	0	1,036,024	784,708	265,356	0	1,050,064	1,563,800	522,288	0	2,086,088
Autres frais administratifs	309,107	59,670	0	368,777	305,838	17,550	0	323,388	614,945	77,220	0	692,165
CAP	141,512	0	0	141,512	169,802	0	0	169,802	311,314	0	0	311,314
TOTAL GLOBAL	1,570,396	681,699	0	2,252,095	1,832,820	619,303	0	2,452,123	3,403,216	1,301,002	0	4,704,218

Détails des salaires et des frais administratifs

		Budget proposé (en €) - Engagements réguliers						Budget proposé (en €) - Autres engagements		
		2012		2013		Total	Total	2012	2013	Total
		MTF	CAL	MTF	CAL	2012-2013	2013	GFL	GFL	2012-2013
Personnel d'encadrement	m/m									
Coordonnateur - D.2	12	187,364	0	187,364	0	374,728	0	0	0	0
Coordonnateur adjoint - D.1	12	175,921	0	175,921	0	351,842	0	0	0	0
Administrateur de programme FEM - L.5	12	0	0	0	0	0	148,122	154,440	302,562	0
Administrateur de programme - P.4	12	139,768	0	139,768	0	279,536	0	0	0	0
Fonct. Administration/gestion des fonds - P.4 (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Expert du milieu marin FEM - L.3	12	0	0	0	0	0	108,810	110,916	219,726	0
Fonctionnaire chargé de l'information - P.3 (4)	12	108,389	0	108,389	0	216,778	0	0	0	0
Adm. De programme et de planification - P.3 (2)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juriste - P2/3	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total personnel d'encadrement		611,442	0	611,442	0	1,222,884	0	256,932	265,356	522,288
Personnel des services généraux										
Assistante service de conférence et acquisitions G.6** (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante paiements et voyages - G.5** (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante budget - G.6** (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante administrative - G.6 (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante-bibliothécaire/informatique/information - G.5** (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante administrative - G.6	12	52,650	0	58,266	0	110,916	0	0	0	0
Assistante de programme - G.5 (3)	12	57,000	0	57,000	0	114,000	0	0	0	0
Assistante de programme - G.5 (3)	12	58,000	0	58,000	0	116,000	0	0	0	0
Employé administratif - G.4 (1)	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total personnel des services généraux		167,650	0	173,266	0	340,916	0	0	0	0
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		779,092	0	784,708	0	1,563,800	0	256,932	265,356	522,288
Autres frais administratifs										
Voyage en mission		71,468	0	70,572	0	142,040	0	17,550	17,550	35,100
Assistance temporaire		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation du personnel		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Heures supplémentaires		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réception/représentation		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Location		0	150,800	0	155,800	0	306,600	0	0	0
Autres frais de bureau (y compris les articles divers)		9,489	77,350	7,116	72,350	16,605	149,700	42,120	0	42,120
Total des autres frais administratifs		80,957	228,150	77,688	228,150	158,645	456,300	59,670	17,550	77,220
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ADMINISTRATIFS		860,049	228,150	862,396	228,150	1,722,445	456,300	316,602	282,906	599,508

		Budget approuvé (en €)					
		2010		2011		Total	Total
		MTF	CAL	MTF	CAL	2010-2011	2011
Personnel d'encadrement	m/m						
Coordonnateur - D.2	12	197,075	0	172,310	0	369,385	0
Coordonnateur adjoint - D.1	12	148,415	0	134,885	0	283,300	0
Administrateur de programme - P.4	12	137,559	0	141,920	0	279,479	0
Fonct. Administration/gestion des fonds - P.4	12	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaire chargé de l'information - P.3	12	89,096	0	93,107	0	182,203	0
Juriste - P2/3	12	88,751	0	93,829	0	182,580	0
Total personnel d'encadrement		660,896	0	636,051	0	1,296,947	0
Personne des services généraux							
Assistante services de conférence - G.7*	12	0	0	0	0	0	0
Secrétaire hors classe - G.5*	12	45,221	0	47,761	0	92,982	0
Employée administrative - G.6*	12	0	0	0	0	0	0
Assistant informatique - G.6*	12	0	0	0	0	0	0
Assistante budget - G.7*	12	0	0	0	0	0	0
Assistante administrative - G.6	12	0	0	0	0	0	0
Assistante administrative - G.6*	12	0	0	0	0	0	0
Assistante-bibliothécaire - G.6*	12	54,380	0	55,674	0	110,054	0
Assistante de programme - G.5	12	0	0	0	0	0	0
Assistante de programme - G.5	12	43,793	0	46,333	0	90,126	0
Employé administratif - G.5*	12	0	0	0	0	0	0
Employé administratif - G.4	12	0	0	0	0	0	0
Assistante information - G.5	12	0	43,496	0	46,000	0	89,496
Total personnel des services généraux		143,394	43,496	149,768	46,000	293,162	89,496
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		804,290	43,496	785,819	46,000	1,590,109	89,496
Autres frais administratifs							
Voyage en mission		70,000	0	70,000	0	140,000	0
Assistance temporaire		10,000	0	10,000	0	20,000	0
Formation du personnel		10,000	0	10,000	0	20,000	0
Heures supplémentaires		5,000	0	5,000	0	10,000	0
Réception/représentation		10,000	0	10,000	0	20,000	0
Location		0	155,000	0	155,000	0	310,000
Autres frais de bureau (y compris les articles divers)		34,055	241,504	0	239,000	34,055	480,504
Total des autres frais administratifs		139,055	396,504	105,000	394,000	244,055	790,504
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ADMINISTRATIFS		943,345	440,000	890,819	440,000	1,834,164	880,000

*: Poste à supprimer

**: Nouveau poste

(1): Poste à couvrir par les dépenses d'appui au programme

(2): Poste à créer si les fonds sont mobilisés

(3): Postes à transférer aux coûts d'appui au programme (OTA).

(4): Les coûts entraînés par les indemnités qui pourraient être versées en raison des suppressions de postes faisant suite aux recommandations de l'Examen fonctionnel (jusqu'à concurrence de 200 000 euros) seront couverts par la vacance du poste de Fonctionnaire chargé de l'information.

Annexe II

9b. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - MEDPOL et Agences Coopérantes

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	94,000	0	10,000	104,000	133,000	0	0	133,000	227,000	0	10,000	237,000
2. Gestion intégrée des zones côtières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Biodiversité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Prévention et maîtrise de la pollution	437,000	547,560	0	984,560	427,000	428,925	0	855,925	864,000	976,485	0	1,840,485
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	15,000	0	0	15,000	15,000	0	0	15,000	30,000	0	0	30,000
TOTAL DES ACTIVITÉS	546,000	547,560	10,000	1,103,560	575,000	428,925	0	1,003,925	1,121,000	976,485	10,000	2,107,485
Frais administratifs (poste)	578,183	0	0	578,183	680,866	0	0	680,866	1,259,049	0	0	1,259,049
Autres frais administratifs	30,000	0	0	30,000	35,000	0	0	35,000	65,000	0	0	65,000
CAP	148,854	0	0	148,854	167,813	0	0	167,813	316,666	0	0	316,666
TOTAL GLOBAL	1,303,037	547,560	10,000	1,860,597	1,458,679	428,925	0	1,887,604	2,761,715	976,485	10,000	3,748,200

Détails des salaires et des frais administratifs

		Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
		2010	2011	Total 2010-2011	2012	2013	Total 2012- 2013
		MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m						
Coordonnateur du MEDPOL - D.1*	12	150,142	157,150	307,292	0	0	0
Administrateur MEDPOL - P.5** (3)	12	0	0	0	42,982	145,665	188,647
Administrateur de programme MEDPOL - P.4	12	115,780	119,247	235,027	139,768	139,768	279,536
Administrateur de programme MEDPOL - P.4	12	114,521	117,179	231,700	139,768	139,768	279,536
Administrateur de programme OMS /conseiller scientifique principal- P.5***	12	143,554	145,432	288,986	145,665	145,665	291,330
Total Personnel d'encadrement		523,997	539,008	1,063,005	468,183	570,866	1,039,049
Personnel des services généraux							
Secrétaire (MEDPOL) - G.5	12	40,870	43,340	84,210	55,000	55,000	110,000
Secrétaire (MEDPOL) - G.4*	12	39,052	41,281	80,333	0	0	0
Secrétaire (MEDPOL) - G.4*	12	32,714	34,781	67,495	0	0	0
Secrétaire OMS - G.5***	12	46,717	47,829	94,546	55,000	55,000	110,000
Assistante Laboratoire MEL/AIEA (Monaco) - G.6	12	73,262	74,927	148,189	0	0	0
Total personnel des services généraux		232,615	242,158	474,773	110,000	110,000	220,000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		756,612	781,166	1,537,778	578,183	680,866	1,259,049
Autres frais administratifs							
Voyage en mission du personnel MEDPOL		50,414	50,000	100,414	25,000	25,000	50,000
Voyage en mission du personnel OMS		15,000	15,000	30,000	5,000	10,000	15,000
Voyage en mission du personnel AIEA		15,000	15,000	30,000	0	0	0
Frais de bureau		0	0	0	0	0	0
Total des autres frais administratifs		80,414	80,000	160,414	30,000	35,000	65,000
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNELS ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS		837,026	861,166	1,698,192	608,183	715,866	1,324,049

*: Ce poste sera supprimé.

**: Nouveau poste.

(1): Négociations avec l'OMS afin que ces deux postes soient financés par l'OMS plutôt que par le MTF. A la réussite des négociations, les fonds libérés (401 330 EUR) seront utilisés pour financer des activités supplémentaires.

(2): Les frais de bureau engagés par MEDPOL et l'OMS sont inclus dans les frais de bureau de l'Unité de coordination.

(3): Aucun recrutement n'aura lieu tant que la situation budgétaire ne se sera pas améliorée.

Annexe II

9c. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - REMPEC

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	32,000	0	399,000	431,000	50,000	0	0	50,000	82,000	0	399,000	481,000
2. Gestion intégrée des zones côtières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Biodiversité	0	0	110,000	110,000	0	0	0	0	0	0	110,000	110,000
4. Prévention et maîtrise de la pollution	39,225	0	138,000	177,225	30,000	0	0	30,000	69,225	0	138,000	207,225
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES ACTIVITES	71,225	0	647,000	718,225	80,000	0	0	80,000	151,225	0	647,000	798,225
Frais administratifs (poste)	568,181	0	0	568,181	561,331	0	0	561,331	1,129,512	0	0	1,129,512
Autres frais administratifs	75,012	0	75,012	75,012	97,500	0	0	97,500	172,512	0	0	172,512
CAP (1)	91,854	0	0	91,854	95,028	0	0	95,028	186,882	0	0	186,882
TOTAL GLOBAL	806,272	0	647,000	1,453,272	833,859	0	0	833,859	1,640,131	0	647,000	2,287,131

Détails des salaires et des frais administratifs

		Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
		2010	2011	Total 2010-2011	2012	2013	Total 2012-2013
		MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m						
Directeur - D.1	12	156,350	155,146	311,496	166,127	171,903	338,030
Administrateur de programme hors classe - P.5	12	126,450	128,633	255,083	129,373	139,046	268,419
Administrateur de programme (MEP) - P.4	12	94,543	95,263	189,806	1	1	2
Administrateur de programme (OPRC) - P.4	12	109,059	106,023	215,082	118,246	120,828	239,074
Administrateur de programme (ENV) - L.3	12	0	0	0	0	0	0
Administrateur de programme - L.4 (2)	12	0	0	0	0	0	0
Administrateur de programme - L.4 (2)	12	0	0	0	0	0	0
Administrateur de programme junior - P.1 (3)	12	0	0	0	0	0	0
Total Personnel d'encadrement		486,402	485,065	971,467	413,747	431,778	845,525
Personnel des services généraux							
Assistant administratif/financier - G7 (4)	12	17,933	18,505	36,438	19,674	19,674	39,348
Assistant information - G.7	12	30,131	30,131	60,262	25,973	1	25,974
Assistant du directeur - G.7	12	27,270	27,843	55,113	29,523	30,115	59,638
Employé/Secrétaire - G.4	12	23,512	24,000	47,512	25,776	25,776	51,552
Secrétaire - G.5	12	25,848	25,848	51,696	26,863	26,863	53,726
Assistant technique/logistique - G.4	12	24,831	25,312	50,143	26,625	27,124	53,749
Assistant administratif - G.6 (5)	12	0	0	0	0	0	0
Total Personnel des services généraux		149,525	151,639	301,164	154,434	129,553	283,987
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		635,927	636,704	1,272,631	568,181	561,331	1,129,512
Autres frais administratifs							
Voyages en mission		60,000	50,000	110,000	35,000	35,000	70,000
Frais de bureau		98,015	98,000	196,015	40,012	62,500	102,512
Total des autres frais administratifs		158,015	148,000	306,015	75,012	97,500	172,512
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS		793,942	784,704	1,578,646	643,193	658,831	1,302,024

(1): 50% du PSC doit être envoyé à l'OMI.

(2): Le poste se réfère à l'administrateur du projet Safemed financé par le projet MED SAFEMED II de la CE pour 2010-2012

(3): Poste financé (à travers un apport en nature) par l'Industrie pétrolière française à travers le Mécanisme international scientifique volontaire.

(4): L'OMI contribue à hauteur de 13 000 Euros par an pour le salaire du fonctionnaire administration/gestion des finances.

(5): Le poste fait partie du personnel permanent de REMPEC mais sera financé par le Projet MEDA SAFEMED de la CE pour 2010-2012.

Annexe II

9d. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - Plan Bleu

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	74,718	0	106,160	180,878	116,500	0	136,160	252,660	191,218	0	242,320	433,538
2. Gestion intégrée des zones côtières	9,657	0	50,000	59,657	10,455	0	53,000	63,455	20,112	0	103,000	123,112
3. Biodiversité	21,000	0	80,000	101,000	22,500	0	80,000	102,500	43,500	0	160,000	203,500
4. Prévention et maîtrise de la pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	10,500	275,000	20,000	305,500	12,500	275,000	8,000	295,500	23,000	550,000	28,000	601,000
TOTAL DES ACTIVITÉS	115,875	275,000	256,160	647,035	161,955	275,000	277,160	714,115	277,830	550,000	533,320	1,361,150
Frais administratifs (poste)	399,348	0	0	399,348	399,348	0	0	399,348	798,696	0	0	798,696
Autres frais administratifs	105,078	0	0	105,078	105,078	0	0	105,078	210,156	0	0	210,156
CAP (1)	74,840	0	0	74,840	78,048	0	0	78,048	152,889	0	0	152,889
TOTAL GLOBAL	695,141	275,000	256,160	1,226,301	744,429	275,000	277,160	1,296,589	1,439,571	550,000	533,320	2,522,891

Détails des salaires et des frais administratifs

		Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
		2010	2011	Total 2010-2011	2012	2013	Total 2012- 2013
		MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m						
Directeur	12	0	0	0	0	0	0
Directeur adjoint	12	0	0	0	0	0	0
Responsable administratif et financier	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert économiste	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert tourisme et territoire	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert statistiques et indicateurs	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert GIZC	12	0	0	0	28,334	28,334	56,668
Expert énergie	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert énergie Senior	12	30,422	31,334	61,756	0	0	0
Expert transport	12	0	0	0	0	0	0
Expert eau	12	30,422	31,334	61,756	0	0	0
Expert eau Junior	12	20,400	21,012	41,412	0	0	0
Expert eau et développement rural	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert environnement	12	30,422	31,334	61,756	0	0	0
Expert en biodiversité marine	12	30,422	31,334	61,756	31,334	31,334	62,668
Expert en communication	12	24,000	24,720	48,720	24,720	24,720	49,440
Documentaliste	12	30,422	31,334	61,756	0	0	0
Total Personnel d'encadrement		379,042	390,406	769,448	272,392	272,392	544,784
Personnel des services généraux							
Secrétaire bilingue-assistante de direction	12	22,271	22,939	45,210	22,939	22,939	45,878
Assistante collecte de données- secrétaire	12	22,271	22,939	45,210	22,939	22,939	45,878
Secrétaire bilingue	12	22,271	22,939	45,210	22,939	22,939	45,878
Administrateur réseau et informatique	12	22,271	22,939	45,210	16,200	16,200	32,400
Assistant administratif et comptable	12	22,271	22,939	45,210	22,939	22,939	45,878
Stagiaire	12	27,000	27,810	54,810	12,000	12,000	24,000
Assistance temporaire	12	7,622	7,851	15,473	7,000	7,000	14,000
Total personnel des services généraux		145,977	150,356	296,333	126,956	126,956	253,912
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		525,019	540,762	1,065,781	399,348	399,348	798,696
Autres frais administratifs							
Voyages en mission		45,000	50,000	95,000	44,639	44,639	89,278
Frais de bureau		60,000	65,000	125,000	60,439	60,439	120,878
Total des autres frais administratifs		105,000	115,000	220,000	105,078	105,078	210,156
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ADMINISTRATIFS		630,019	655,762	1,285,781	504,426	504,426	1,008,852

Annexe II

9e. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - CAR/PAP

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	21,000	0	143,000	164,000	15,000	0	77,000	92,000	36,000	0	220,000	256,000
2. Gestion intégrée des zones côtières	136,000	114,000	0	250,000	136,000	114,000	40,000	290,000	272,000	228,000	40,000	540,000
3. Biodiversité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Prévention et maîtrise de la pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	10,000	296,000	0	306,000	5,000	296,000	0	301,000	15,000	592,000	0	607,000
TOTAL DES ACTIVITÉS	167,000	410,000	143,000	720,000	156,000	410,000	117,000	683,000	323,000	820,000	260,000	1,403,000
Frais administratifs (poste)	411,812	0	0	411,812	411,812	0	0	411,812	823,624	0	0	823,624
Autres frais administratifs	70,745	0	0	70,745	76,498	0	0	76,498	147,243	0	0	147,243
CAP (1)	74,242	0	0	74,242	73,560	0	0	73,560	147,803	0	0	147,803
TOTAL GLOBAL	723,799	410,000	143,000	1,276,799	717,870	410,000	117,000	1,244,870	1,441,670	820,000	260,000	2,521,670

Détails des salaires et des frais administratifs

		Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
		2010	2011	Total 2010-2011	2012	2013	Total 2012- 2013
		MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel d'encadrement	m/m						
Directeur	12	74,542	78,455	152,997	75,372	75,372	150,744
Directeur adjoint	12	55,598	58,517	114,115	56,220	56,220	112,440
Administrateur de programme hors classe (PAC)	12	39,233	41,293	80,526	39,670	39,670	79,340
Administrateur de programme (Protocole GIZC)	12	38,000	39,995	77,995	38,425	38,425	76,850
Administrateur de programme (économie de l'environnement)	12	38,000	39,995	77,995	38,425	38,425	76,850
Administrateur de programme (GIZC)	12	38,000	39,995	77,995	38,425	38,425	76,850
Administrateur de programme (projets)	12	38,000	39,995	77,995	38,425	38,425	76,850
Fonctionnaire chargé de l'administration/gestion des fonds	12	38,000	39,995	77,995	38,425	38,425	76,850
Total personnel d'encadrement		359,373	378,240	737,613	363,387	363,387	726,774
Personnel des services généraux							
Commis aux finances	12	38,000	39,995	77,995	38,425	38,425	76,850
Assistance temporaire	12	18,000	18,000	36,000	10,000	10,000	20,000
Total personnel des services généraux		56,000	57,995	113,995	48,425	48,425	96,850
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		415,373	436,235	851,608	411,812	411,812	823,624
Autres frais administratifs							
Voyage en mission		70,000	70,000	140,000	32,000	36,500	68,500
Frais de bureau		80,000	80,000	160,000	38,745	39,998	78,743
Total des autres frais administratifs		150,000	150,000	300,000	70,745	76,498	147,243
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ADMINISTRATIFS		565,373	586,235	1,151,608	482,557	488,310	970,867

Annexe II

9f. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - CAR/ASP

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	65,000	0	0	65,000	133,000	0	0	133,000	198,000	0	0	198,000
2. Gestion intégrée des zones côtières	9,000	0	0	9,000	0	0	0	0	9,000	0	0	9,000
3. Biodiversité	136,795	702,500	0	839,295	138,167	377,300	0	515,467	274,962	1,079,800	0	1,354,762
4. Prévention et maîtrise de la pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	20,000	0	0	20,000	0	0	0	0	20,000	0	0	20,000
TOTAL DES ACTIVITÉS	230,795	702,500	0	933,295	271,167	377,300	0	648,467	501,962	1,079,800	0	1,581,762
Frais administratifs (poste) (1)	298,344	159,833	0	458,177	298,344	167,642	0	465,986	596,688	327,475	0	924,163
Autres frais administratifs	89,829	0	0	89,829	87,143	0	0	87,143	176,972	0	0	176,972
CAP (1)	64,571	80,938	0	145,509	73,210	53,367	0	126,577	137,781	134,305	0	272,086
TOTAL GLOBAL	683,539	943,271	0	1,626,810	729,864	598,309	0	1,328,173	1,413,403	1,541,580	0	2,954,983

Détails des salaires et des frais administratifs

		Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)			Budget proposé (en €) - Autres engagements		
		2010	2011	Total 2010-2011	2012	2013	Total 2012-2013	2012	2013	Total 2012-2013
		MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	QML (AECID)	QML (AECID)	QML (AECID)
Personnel d'encadrement	m/m									
Directeur	12	54,000	56,430	110,430	55,215	55,215	110,430	0	0	0
Directeur scientifique	12	82,815	86,541	169,356	0	0	0	0	0	0
Expert	12	24,265	25,356	49,621	24,810	24,810	49,620	70,000	73,500	143,500
Expert	12	74,615	77,972	152,587	76,294	76,294	152,588	0	0	0
Expert	12	21,500	22,467	43,967	21,984	21,984	43,968	0	0	0
Expert	12	20,500	21,422	41,922	20,961	20,961	41,922	0	0	0
Fonctionnaire chargé de la coordination et de l'appui technique	12	0	0	0	0	0	0	38,634	40,634	79,268
Administrateurs de programme PAS BIO	12	0	0	0	0	0	0	6,504	6,829	13,333
Agent d'assistance technique	12	0	0	0	0	0	0	19,800	20,790	40,590
Fonctionnaire d'administration	7	17,000	17,765	34,765	17,383	17,383	34,766	0	0	0
Total Personnel d'encadrement		294,695	307,953	602,648	216,647	216,647	433,294	134,938	141,753	276,691
Personnel des services généraux										
Assistante administrative	12	14,406	15,055	29,461	14,731	14,731	29,462	0	0	0
Secrétaire bilingue	12	15,126	15,807	30,933	15,467	15,467	30,934	0	0	0
Secrétaire bilingue	12	15,126	15,807	30,933	15,467	15,467	30,934	0	0	0
Chauffeur	12	9,705	10,143	19,848	9,924	9,924	19,848	0	0	0
Commis aux finances	12	4,996	5,220	10,216	5,108	5,108	10,216	0	0	0
Heures supplémentaires		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistante administrative	12	0	0	0	0	0	0	19,895	20,889	40,784
Assistance temporaire		10,000	10,000	20,000	21,000	21,000	42,000	5,000	5,000	10,000
Total Personnel des services généraux		69,359	72,032	141,391	81,697	81,697	163,394	24,895	25,889	50,784
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL		364,054	379,985	744,039	298,344	298,344	596,688	159,833	167,642	327,475
Autres frais administratifs										
Voyages en mission		49,000	51,264	100,264	51,264	51,264	102,528	0	0	0
Frais de bureau		41,000	43,296	84,296	38,565	35,879	74,444	0	0	0
Total des autres frais administratifs		90,000	94,560	184,560	89,829	87,143	176,972	0	0	0
TOTAL DÉPENSES DE PERSONNEL ET FRAIS ADMINISTRATIFS		454,054	474,545	928,599	388,173	385,487	773,660	159,833	167,642	327,475

Annexe II

9g. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - CAR INFO

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	80,558	0	480,000	560,558	25,000	0	358,000	383,000	105,558	0	838,000	943,558
2. Gestion intégrée des zones côtières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Biodiversité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Prévention et maîtrise de la pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Production et consommation durable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6. Changement climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES ACTIVITÉS	80,558	0	480,000	560,558	25,000	0	358,000	383,000	105,558	0	838,000	943,558
Frais administratifs (poste)*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres frais administratifs*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAP (1)	10,473	0	0	10,473	3,250	0	0	3,250	13,723	0	0	13,723
TOTAL GLOBAL	91,031	0	480,000	571,031	28,250	0	358,000	386,250	119,281	0	838,000	957,281

*: Les coûts relatifs au personnel et autres frais administratifs sont entièrement financés par le Gouvernement italien.

Annexe II

9h. Récapitulatif des engagements par domaine thématique - CAR/PC

(en €)	Proposé 2012				Proposé 2013				Proposé 2012-2013			
	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL	MTF/EU VOL./HOTE	AUTRES RECETTES PAM/PNUE	FINANCEMENT PARALLELE ENGAGE (EXT1)	TOTAL
1. Gouvernance	0	0	66,000	66,000	2	0	97,000	97,002	2	0	163,000	163,002
2. Gestion intégrée des zones côtières	0	0	9,000	9,000	0	0	9,000	9,000	0	0	18,000	18,000
3. Biodiversité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Prévention et maîtrise de la pollution	0	0	120,000	120,000	0	0	170,000	170,000	0	0	290,000	290,000
5. Production et consommation durable	0	0	1,713,000	1,713,000	0	0	1,172,000	1,172,000	0	0	2,885,000	2,885,000
6. Changement climatique	0	0	10,000	10,000	0	0	7,000	7,000	0	0	17,000	17,000
TOTAL DES ACTIVITÉS	0	0	1,918,000	1,918,000	2	0	1,455,000	1,455,002	2	0	3,373,000	3,373,002
Frais administratifs (poste)*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres frais administratifs*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAP (1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GLOBAL	0	0	1,918,000	1,918,000	2	0	1,455,000	1,455,002	2	0	3,373,000	3,373,002

*: Les coûts relatifs au personnel et autres frais administratifs sont entièrement financés par le Gouvernement espagnol.

Annexe II

10. Renforcement des capacités, assistance technique par prestation, sources de financement et montants à mobiliser

en Euros (000)	Proposé 2012					Proposé 2013					Proposé 2012-2013				
	MTF/CE Vol.	Autres recettes PAM/PNUE	Financement parallèle engagé (EXT1)	TOTAL engagé	EXT2 à mobiliser	MTF/CE Vol.	Autres recettes PAM/PNUE	Financement parallèle engagé (EXT1)	TOTAL engagé	EXT2 à mobiliser	MTF/CE Vol.	Autres recettes PAM/PNUE	Financement parallèle engagé (EXT1)	TOTAL engagé	EXT2 à mobiliser
Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle sur le plan institutionnel	75	0	0	75	138	35	0	15	50	178	110	0	15	125	317
Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées pour atteindre les objectifs de la CB, des protocoles et des stratégies adoptées	193	0	426	619	30	123	0	39	162	90	316	0	465	781	120
Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace	26	0	0	26	340	0	0	12	12	360	26	0	12	38	700
Total Thème 1: Gouvernance	294	0	426	720	508	158	0	66	224	628	452	0	492	944	1,137
Prestation 2.1 La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)	135	114	9	258	860	126	114	49	289	955	261	228	58	547	1,815
Total Thème 2: Gestion intégrée des zones côtières	135	114	9	258	860	126	114	49	289	955	261	228	58	547	1,815
Prestation 3.1 Identification et évaluation de services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier	0	0	0	0	25	20	0	0	20	25	20	0	0	20	50
Prestation 3.2 Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après 2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes, les espèces menacées et en danger)	73	0	110	183	50	79	0	0	79	125	152	0	110	262	175
Prestation 3.3 Élargissement, renforcement et bonne gestion du réseau d'Aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les Aires situées au-delà des juridictions nationales (ABNJ)	26	703	0	729	210	4	377	0	381	200	30	1,080	0	1,110	410
Total Thème 3: Biodiversité	99	703	110	911	285	103	377	0	480	350	202	1,080	110	1,392	635
Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements, substances nocives et potentiellement dangereuses)	198	0	54	252	360	190	0	0	190	398	388	0	54	442	759
Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution dans le milieu marin et côtier de la Méditerranée	227	548	204	979	190	212	429	170	811	284	439	976	374	1,789	474
Total Thème 4: Prévention et maîtrise de la pollution	425	548	258	1,231	550	402	429	170	1,001	682	827	976	428	2,232	1,233
Prestation 5.1 Examen des facteurs influant sur les écosystèmes : activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables, transports	0	0	1,216	1,216	0	0	0	675	675	400	0	0	1,891	1,891	400
Total Thème 5: Production et consommation durables	0	0	1,216	1,216	0	0	0	675	675	400	0	0	1,891	1,891	400
Prestation 6.1 Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des impacts et vulnérabilités	20	0	0	20	60	0	0	0	0	20	20	0	0	20	80
Prestation 6.2 Vulnérabilité socio-économique réduite	0	0	0	0	310	63	0	0	63	325	63	0	0	63	635
Prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation	15	0	0	15	40	15	0	0	15	20	30	0	0	30	60
Total Thème 6: Changement climatique	35	0	0	35	410	78	0	0	78	365	113	0	0	113	775
TOTAL GLOBAL	988	1,364	2,019	4,371	2,614	867	920	960	2,747	3,380	1,854	2,284	2,979	7,118	5,994

Annexe III

Soldes prévisionnels du fonds MTF 2010-2017

<i>En millions d'euros (1)</i>	<i>Exercices biennaux précédents</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Report du solde du fonds MTF		-3.0	-1.3	-0.1	0.4
Recettes					
Contributions ordinaires à l'exclusion des coûts d'appui au programme		9.8	9.8	9.8	9.8
Coûts d'appui au programme (2)		1.3	1.3	1.3	1.3
Total des recettes		11.1	11.1	11.1	11.1
Dépenses					
Dépenses prévisionnelles		11.8	10.6	10.6	10.6
Économies réalisées/taux d'exécution		-1.0			
Total des dépenses		10.8	10.6	10.6	10.6
Différence entre revenus et dépenses (3)		0.3	0.5	0.5	0.5
Autres rubriques					
Contribution du secrétariat PNUE		0.7			
Réaffectation de charges au fonds QML		0.7			
Transferts interorganisations (4)			0.4		
Autres économies réalisées			0.2		
Solde du fonds MTF reporté	-3.0	-1.3	-0.1	0.4	0.9
Réserve opérationnelle				0.4	0.9

Notes

- 1): Le déficit s'établissant à 4,5 millions de dollars US au 31/12/2009 a été converti en euros au moyen du taux de change en vigueur en décembre 2009 (0,664).
 2): Le PNUE, depuis 2010, garantit au PAM l'accès à l'intégralité des coûts d'appui au programme jusqu'à ce que le déficit soit totalement recouvert.
 3): Le montant maximal de recouvrement du déficit pour 2012-2013 est fixé à 515 592 euros.
 4): Ajustement effectué dans le cadre de la flexibilité permise par les règles budgétaires en vue de réduire le déficit.

Remarque : la monnaie officielle des Nations Unies est le dollar États-Unis (USD). Le solde prévisionnel du fonds MTF en euros est une estimation faite sur la base de diverses hypothèses. Le chiffrage définitif pourrait être différent en fonction des fluctuations du taux de change.

No	Main Activities	Result No	Description	Lead component	Total Budgets (Euro 000)	Resources											
						2012 (Euro, 000)						2013 (Euro, 000)					
						MTF	EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	MTF	EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2
1.1.1	Political bodies of MAP/Barcelona Convention and its Protocols fully operational and effective	1.1.1.1	17th Contracting parties meeting successfully held	CU	350												350
1.1.1	Political bodies of MAP/Barcelona Convention and its Protocols fully operational and effective	1.1.1.2	3 Meetings of the Bureau successfully held	CU	100	65						35					
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.1	MAP focal point meeting successfully held	CU	170							120					50
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.2	MED POL Focal Point meeting successfully held	MEDPOL	60							60					
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.3	REMPEC focal point meeting successfully held	REMPEC	60							50					10
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.4	Joint BP/RAC , PAP/RAC, INFO/RAC Focal Point meeting successfully held	BP	55							25				30	
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.4	Joint BP/RAC , PAP/RAC, INFO/RAC Focal Point meeting successfully held	INFO	25							25					
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.4	Joint BP/RAC , PAP/RAC, INFO/RAC Focal Point meeting successfully held	PAP	5							5					
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.5	SPA RAC Focal Points meeting successfully held	SPA	65							65					
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.6	CP/RAC Focal Point Meeting successfully held	CP	50							0.002				50	
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.7	Cross-system functional review carried out	CU	30						30						
1.1.3	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.3	5th MCSD and its annual steering committee meetings successfully held	CU	120	5						55					60
1.1.4	Greening of MAP events	1.1.4	All events organized by MAP and its components are organized according to sustainable criteria	CP	25					12						13	
1.1.5	Integrated and streamline approaches in implementing horizontal and emerging issues	1.1.5.1	Ownership of the parties to implement Ecosystem approach (EA) roadmap ensured	CU	260												260
1.1.5	Integrated and streamline approaches in implementing horizontal and emerging issues	1.1.5.2	Governance of high seas issues followed up on regular basis	CU	80		5						5				70
1.1.5	Integrated and streamline approaches in implementing horizontal and emerging issues	1.1.5.3	Renewable energies and mitigation techniques	CU	25												25
1.1.5	Integrated and streamline approaches in implementing horizontal and emerging issues	1.1.5.3	Renewable energies and mitigation techniques	MEDPOL	80					10							70
1.1.5	Integrated and streamline approaches in implementing horizontal and emerging issues	1.1.5.4	Marine spatial planning understood and implemented as appropriate in line with ICZM	PAP	25	5						5				15	
1.1.6	Improved capacity for integrated strategic planning using result based management	1.1.6	Improved capacity for integrated strategic planning using result based management	CU	416.778		70				138.389		30				178.389
1.1.7	Results oriented partnerships established with international and civil society organisations MAP partners	1.1.7.1	Interagency cooperation established	CU	5						5						
1.1.7	Results oriented partnerships established with international and civil society organisations MAP partners	1.1.7.2	Strategic support to NGOs to implement decision IG 17/5 on MAP/Civil society cooperation	CU	60.408		3.57						56.838				

1.1.7	Results oriented partnerships established with international and civil society organisations MAP partners	1.1.7.3	Partnership with WB MCMI for improved governance of the Mediterranean	BP	814.32					56.16	351					56.16	351	
1.1.8	Effective coordination of the MedPartnership Project	1.1.8	Effective coordination of the MedPartnership Project	CU	192.912	20.115		86.697				28.103		57.997				
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.1	Updating/Developing the indicators of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development	BP	176.5	12					150	14.5						
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.2	Integration of SCP and Green economy in MSSD, including SCP indicators	CU	600						400							200
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.3	Preparing MAP Integrated Monitoring programme based on ecosystem approach	MEDPOL	200						120							80
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.4	Determining GES and targets in the framework of Ecosystem Approach for 10 ecological objectives	BP	600					50	250						50	250
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.4	Determining GES and targets in the framework of Ecosystem Approach for 10 ecological objectives	BP	191		19.5				75		21.5					75
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.4	Determining GES and targets in the framework of Ecosystem Approach for 10 ecological objectives	CU	520						320							200
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.4	Determining GES and targets in the framework of Ecosystem Approach for 10 ecological objectives	MEDPOL	20	10						10						
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.5	Preparing MAP policy on the assessment of marine and coastal environment in line with the ecosystems approach and regular process	CU	100						50							50
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.6	Assessing the national legal and administrative systems, including authorisation, inspection , preparedness and response capabilities available in the Mediterranean with regard to offshore activities	CU	170						100							70
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.7	Updating the Strategic Programme to protect marine and coastal biodiversity (SAP BIC) with the CBD Strategic Plan for Biodiversity 2011-2020 and ecosystems approach	SPA	120		45						45					30
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.8	Assessment of the implementation of the SAPMED through the NAPs and taking into account the gradual application of the ecosystems approach	MEDPOL	30	10					10	10						
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.9	Preparation of a detailed marine litter regional Plan including costs, targets and deadlines and programmes of measures in the framework of Article 15 of the LBS Protocol	MEDPOL	224	10	14				100							100

1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.9A	Implementation of selected activities of the Strategic Framework for the management of marine litter	MEDPOL	160					80						80
1.2.2	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.10	Outlining a common Regional Framework for ICZM	PAP	5	5										
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.1	Assist countries to prepare NSSD in line with MSSD	CU	47	12	10				25					
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.10	Control of maritime traffic by developing the VTS capacity improved	REMPEC	189				189							
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.11	Maritime Safety and Pollution Prevention improved	REMPEC	54				54							
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.2	Support in the application of National SCP Action Plans	CP	41				20							21
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.3	Assist countries to implement the adopted Regional Plans in the framework of Art 15 of LBS Protocol	CP	25				12							13
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.3	Assist countries to implement the adopted Regional Plans in the framework of Art 15 of LBS Protocol	MEDPOL	30	20					10					
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.4	Provision of technical assistance to countries for the implementation of Hazardous Waste and Dumping Protocols	MEDPOL	70	5				30	5					30
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.5	Assistance to countries for the improvement of inspection systems	MEDPOL	22	7					15					
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.6	Training and fellowships	MEDPOL	6	3					3					
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.7	Countries ready to undergo an audit of their level of implementation of the mandatory IMO instruments	REMPEC	55				55							
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.8	Flag States better prepared to discharge their obligations under IMO Conventions	REMPEC	55				55							
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.9	Countries better prepared to discharge their duties as Port States; port state control regime in the Mediterranean strengthened	REMPEC	31				31							
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.1	Further research on the implementation by CPs of the Guidelines on liability and compensation issues	CU	40											40
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.2	Assisting countries to submit reports as per art. 26 of the Barcelona Convention	INFO	95.558	80.558			10							5
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.2	Assisting countries to submit reports as per art. 26 of the Barcelona Convention	CU	20		10					10				
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.3	3 SPAMIs evaluated (Banc des Kabyles Marine Reserve / Habibas Islands / MPA of Portofino)	SPA	40							10				30
1.2.4	Compliance mechanisms and procedures fully operational	1.2.4.1	Compliance committee (CC) successfully held	CU	240		45				30	45				120
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.1	INFO MAP regional node finalised	INFO	493				250							243
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.2	Assistance provided to countries in establishing integrated and shared environmental national nodes of Infomap as appropriate	INFO	375					115						260
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.3	Country visits, user requirement analysis report, country specific roadmap	INFO	255					155						100

1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.4	InfoMAP spatial data infrastructure, definition of use cases for SDI based one ecosystem approach	INFO	255					130	75					50	
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.5	Maintenance and further development of the Regional and thematic clearing-house mechanism on biodiversity (CHM) and MedGIS biodiversity information system	SPA	20		10						10				
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.6	MISESD mapping interface upgraded; thematic maps creation tools added	BP	40	18.5						21.5					
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.7	Updated data permanently accessible through MISESD	BP	5	5											
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.8	MED POL Data bases management, development of GIS, maintenance of Info System	MEDPOL	110	5					50	5					50
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.9	User requirement analysis for ICZM platform integration with InfoMAP	INFO	115					60						35	20
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.1	MAP website including MCSD/MSSD and Medpartnership revised and upgraded in terms of structure and content	CU	30	10							20				
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.1	MAP website including MCSD/MSSD and Medpartnership revised and upgraded in terms of structure and content	CU	16.8			8.4						8.4			
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.2	Integrated on line UNEP/MAP library established including library maintenance (purchasing of books/periodicals)	CU	15						10						5
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.3	Effective and up-to-date website of MEDPOL	MEDPOL	85	5					40	5					35
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.4	REMPEC information system and decision support tool updated and upgraded	REMPEC	12		12										
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.1	State of Environment and Development report in 2013 including a thematic report on Biodiversi	BP	53.7	1.652	18.066						34				
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.1	State of Environment and Development report in 2013 including a thematic report on Biodiversi	CU	85	5	20					10					50
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.1	State of Environment and Development report in 2013 including a thematic report on Biodiversi	SPA	38		5						3				30
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.10	Collection and dissemination of R&D project results related to Marine and coastal environment; Newsletter produced on periodical basis	INFO	55					30							25
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.2	Developing an interactive ICZM Governance Platform	PAP	102	5				42		5					50
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.3	Stocktaking synthesis report, An Introduction to legal and technical aspects to the ICZM Protocol	PAP	20					20							
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.4	Capacity building on ICZM Protocol, including a Virtual MedOpen training course conducted	PAP	18	6											12
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.5	Updated maritime traffic flow information and benchmarking the traffic flows trends with previous trends	REMPEC	15					15							
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.6	Workshop sharing lessons from Deepwater Horizon Incident	REMPEC	90	20					70						

1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.7	Awareness on the Hong Kong convention on the ships recycling raised	REMPEC	0												
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.8	Creation of global communities interested in SCP, co-feeding, through on line interaction (more than 150 members participating) and effective dissemination and knowledge exchange on SCP among Mediterranean stakeholders and MAP components	CP	21					11							10
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.8	Creation of global communities interested in SCP, co-feeding, through on line interaction (more than 150 members participating) and effective dissemination and knowledge exchange on SCP among Mediterranean stakeholders and MAP components	CP	21					11							10
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.9	Best practices from pollution reduction/biodiversity protection and ICZM successfully replicated	CU	210			105					105				
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.1	MAP and MCSD's contribution to sustainable development (focus on Green Economy, SCP and governance) presented at RIO+20	CU	15					15							
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.2	Define new publications approach and overall redesign (comprising MedWaves; technical materials; thematic reports; flagship report; results-focused project case studies) and ensure regular electronic newsletters are sent	CU	60	22	8					30					
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.3	Information material on Pollution reduction	MEDPOL	75	5					30	10					30
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.4	Updated Guidelines for the preparation of National ICZM Strategies, Guidelines for preparation of ICZM Plans, Synthesis report on Landscape Management Methodologies, Urban Water Guidelines, Beach management guidelines	PAP	0												
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.5	Media, NGO and Buisness strategy developed as part of implementation of the Commuication Stratgey. Hold regional communications advocacy workshop with stakeholders and multipliers to coordinate common actions. Media training for MAP spokespeople	CU	20	10						10					
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.6	Organization of Mediterranean Environmental events; dissemination of key success stories	CU	20	20											
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.6	Organization of Mediterranean Environmental events; dissemination of key success stories	CU	210			105					105				
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.6	Organization of Mediterranean Environmental events; dissemination of key success stories	PAP	185					81	50						54
1.3.4	One voice campaign for UNEP MAP	1.3.4.6	Organization of Mediterranean Environmental events; dissemination of key success stories	SPA	5		5										
2.1.1	Implementing ICZM Protocol Action Plan Assist countries in preparing ICZM Strategies and Plans	2.1.1	National ICZM Plans and Strategies in Albania, Montenegro and Algeria; Interactive Methodological Framework for ICZM, Outline for ICZM Stratgies adapted to Adriatic countries	PAP	620	6		114			150	6		114		30	200
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.1	ICZM Guidelines updated; Outline for ICZM Strategies, Outline for ICZM Plans; National reports on spatial planning systems with synthesis	PAP	322	10					151	10					151

2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.2	Developing a participatory territorial prospective method	BP	46		2,657			20			3,455			20	
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.3	ICZM indicators developed and tested	BP	20					10							10
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.3	ICZM indicators developed and tested	BP	77		7			30			7			33	
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.4	Reporting format on state and evolution of coastal zone produced and tested	PAP	0												
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.5	Development and promotion of Landscape management methodologies; Regional workshop/training to present thematic studies and introduce methodologies	PAP	0												
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.6	The ranking of the ports to be equipped in priority with port reception facilities is established	REMPEC	15												15
2.1.3	Implementing ICZM protocol through specific local and policy initiatives	2.1.3.1	Projects prepared and implemented (Feasibility study, Project Agreement, Inception Reports/Workshops, Individual project reports, Final Presentation Conference)	CP	38					9	10					9	10
2.1.3	Implementing ICZM protocol through specific local and policy initiatives	2.1.3.1	Projects prepared and implemented (Feasibility study, Project Agreement, Inception Reports/Workshops, Individual project reports, Final Presentation Conference)	PAP	1,650		120				700		120			10	700
2.1.3	Implementing ICZM protocol through specific local and policy initiatives	2.1.3.1	Projects prepared and implemented (Feasibility study, Project Agreement, Inception Reports/Workshops, Individual project reports, Final Presentation Conference)	SPA	9		9										
2.1.3	Implementing ICZM protocol through specific local and policy initiatives	2.1.3.2	Assessment report on CAMP and CAMP manual updated: regional workshop organised	PAP	30												30
3.1.1	Ecosystem based management Assessing the economic impact	3.1.1.1	Economic effects of marine protected areas on the territorial development estimated.	BP	160					80						80	
3.1.1	Ecosystem based management Assessing the economic impact	3.1.1.2	Joint socio-economic evaluation with GFCM of the fishing activities carried out in pelagic ecosystems and deep benthic habitats (Open seas, including deep seas)	SPA	50						25						25
3.1.1	Ecosystem based management Assessing the economic impact	3.1.1.3	Economic impact of sustainable fishing in the Mediterranean evaluated	BP	164		21				55		22.5				65
3.1.2	Assist countries implementing case studies on pilot sites regarding services provided by marine and coastal ecosystems	3.1.2	20 National experts trained	SPA	20								20				
3.2.1	Assistance to countries to carry out field survey, monitoring and mapping of biodiversity	3.2.1.1	Mapping of seagrass meadows and other assemblages and habitats of particular importance for the marine environment in Mediterranean areas	SPA	120		10				50		10				50
3.2.1	Assistance to countries to carry out field survey, monitoring and mapping of biodiversity	3.2.1.2	Strengthening the Mediterranean monitoring system for key biodiversity components	SPA	10		5						5				
3.2.1	Assistance to countries to carry out field survey, monitoring and mapping of biodiversity	3.2.1.3	Strengthening the Regional Mechanism for collecting, compiling and circulating information on invasive non-indigenous species	SPA	0												
3.2.1	Assistance to countries to carry out field survey, monitoring and mapping of biodiversity	3.2.1.4	Elaboration of a reference list of pelagic habitat types	SPA	10		5					5					
3.2.2	Assistance to countries to implement the regional action plans on endangered species	3.2.2.1	Convening the 2nd Mediterranean Symposium on Coraligenous formations and of the 5th Mediterranean Symposium on Marine Vegetation (back to back)	SPA	40								40				
3.2.2	Assistance to countries to implement the regional action plans on endangered species	3.2.2.2	Regional action plans calendars: Monk seal, turtles, cetaceans, birds and sharks being implemented or updated	SPA	71.962	27.795	15					14.167	15				

4.1.1	Undertaking pollution related assessments and support to countries in implementing monitoring programme	4.1.1.2	Assistance to countries for the implementation of national monitoring programmes, for 4 countries	MEDPOL	520	160					100	160					100
4.1.1	Undertaking pollution related assessments and support to countries in implementing monitoring programme	4.1.1.3	Data quality assurance for bathing water analyses	MEDPOL	20	10					10						
4.1.1	Undertaking pollution related assessments and support to countries in implementing monitoring programme	4.1.1.4	Assessment of national needs for capacity building for the implementation of integrated monitoring programmes of ECAP	MEDPOL	100						10						90
4.1.2	Technical assistance to countries in the field of liability and compensation for marine pollution from ships	4.1.2.1	Enhanced knowledge on oil spill claims management	REMPEC	70						70						
4.1.2	Technical assistance to countries in the field of liability and compensation for marine pollution from ships	4.1.2.2	Awareness and knowledge on liability for HNS pollution incidents improved	REMPEC	65	11.225				54							
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.1	Level of knowledge and preparedness at national level in the field of contingency planning increased	REMPEC	230						112	12					105.526
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.2	Increase the number of National Contingency Plan (HNS/Oil spill) adopted/reviewed in the Mediterranean region	REMPEC	27	15							12				
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.3	Provide immediate expertise onsite and/or remotely in case of HNS/Oil spill incident including Oiled Wildlife response	REMPEC	1	1											
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.4	Improved the response network's reaction capacity	REMPEC	0												
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.5	Contracting Parties have a common approach to risk assessment	REMPEC	165	6					68.493						90.493
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.6	Enhanced knowledge on waste management and development of National Oily Waste Management Plan	REMPEC	12												12
4.1.3	Support to countries in the field of preparedness and response to marine pollution incidents	4.1.3.7	Sub-regional response cooperation arrangements are updated and operational	REMPEC	12	6						6					
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.1	Pollution reduction policy adopted related to tanneries, phosphogypsum, lube oils and lead batteries	MEDPOL	104.24	20		84.24									
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.2	Disposal of 700 tons of PCBs in 3/4 countries	MEDPOL	1054.739	150		375.57				155		374.169			
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.3	Identification and dissemination of BATs and BEPs in activity sectors of Egypt, Morocco and Tunisia within the scope of the Regional Plans (BAT4MED project)	CP	130					40							90
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.4	Technical assistance to countries not targetted in BAT4MED in the application of BATs and BEPs and alternatives for the prevention and minimilization of mercury, new POPs and BOD from the food sector	CP	250					50	50						50 100
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.5	Assistance to countries to reduce unintentional POPs, greenhouse gases and heavy metals by developing/upgrading and implementing BAT/BEP in key economic sectors in Mediterranean countries	CP	150					20	55						20 55
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.6	Awareness and capacity building activities and materials to assist Mediterranean countries in sound management of PCBs stocks in national electric companies	CP	20					10							10

4.2.2	Establishing PRTR	4.2.2	PRTR prepared in two additional countries	MEDPOL	105						60					45
4.2.3	Management and maintenance of Waste water treatment plants, including the addressing of environmental and health aspects with regard to bathing waters and tourism establishments	4.2.3.1	Experts in two countries trained, preparation of sustainability report	MEDPOL	60	20					10	20				10
4.2.3	Management and maintenance of Waste water treatment plants, including the addressing of environmental and health aspects with regard to bathing waters and tourism establishments	4.2.3.2	Preparation of technical guidelines on beach profiles	MEDPOL	65							55				10
4.2.3	Management and maintenance of Waste water treatment plants, including the addressing of environmental and health aspects with regard to bathing waters and tourism establishments	4.2.3.3	Pilot projects to implement Guidelines for environmental health risks in tourist establishments	MEDPOL	15	5					10					
4.2.4	Capacity building and assistance to countries for the identification and use of opportunities for pollution reduction related loans and grants	4.2.4.1	Identification and use of opportunities for pollution reduction related loans and grants	MEDPOL	164.916	27	56.16					27		54.756		
4.2.4	Capacity building and assistance to countries for the identification and use of opportunities for pollution reduction related loans and grants	4.2.4.2	Preparation of scenarios for EQS in relation with ELVs; Training of national experts on modelling	MEDPOL	51.59	10	31.59					10				
4.2.4	Capacity building and assistance to countries for the identification and use of opportunities for pollution reduction related loans and grants	4.2.4.3	NAPs implementation kept as priority by major donors and financial institutions	MEDPOL	0											
4.2.5	Promote compliance monitoring and enforcement with the provisions of the main international maritime conventions	4.2.5.1	Terminal operators engaged in a safety programme	REMPEC	15						15					
4.2.5	Promote compliance monitoring and enforcement with the provisions of the main international maritime conventions	4.2.5.2	Exchange of experience and information between law enforcement officials conducive to better enforcement of MARPOL Annex I	REMPEC	20											20
4.2.5	Promote compliance monitoring and enforcement with the provisions of the main international maritime conventions	4.2.5.3	Knowledge of surveillance personnel enhanced and harmonized with respect to the MARPOL Convention	REMPEC	30											30
4.2.5	Promote compliance monitoring and enforcement with the provisions of the main international maritime conventions	4.2.5.4	Delegation of authority by flag States well monitored	REMPEC	84					84						
4.2.5	Promote compliance monitoring and enforcement with the provisions of the main international maritime conventions	4.2.5.5	Knowledge on implementation of AFS Convention enhanced and harmonized	REMPEC	24											24
5.1.1	Analysis of renewable marine energies	5.1.1	Feasible renewable marine energy identified and estimated	BP	320						160					160
5.1.2	Green Economy and SCP	5.1.2.1	New entrepreneurs have received training on green entrepreneurship; green entrepreneurs have received technical support to develop, to scale-up their business projects and create new green local employment opportunities	CP	282					141						141
5.1.2	Green Economy and SCP	5.1.2.2	Regional Platform for Green Competitiveness with database sorted by intelligent search fields per sector and SCP tool	CP	124					62						62
5.1.2	Green Economy and SCP	5.1.2.3	Operating a network of Local Antennas for Green Competitiveness and Green Economy; Systematic follow-up of SCP initiatives and case studies developed; SCP case studies disseminated	CP	240					120						120

1.2.2	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.8	Assessment of the implementation of the SAPMED through the NAPs and taking into account the gradual application of the ecosystems approach	MEDPOL	30	10				10	10						
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.9	Preparation of a detailed marine litter regional Plan including costs, targets and deadlines and programmes of measures in the framework of Article 15 of the LBS Protocol	MEDPOL	224	10	14			100							100
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.9A	Implementation of selected activities of the Strategic Framework for the management of marine litter	MEDPOL	160					80							80
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention , protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.10	Outlining a common Regional Framework for ICZM	PAP	5	5											
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.1	Assist countries to prepare NSSD in line with MSSD	CU	47	12	10				25						
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.10	Control of maritime traffic by developing the VTS capacity improved	REMPEC	189				189								
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.11	Maritime Safety and Pollution Prevention improved	REMPEC	54				54								
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.2	Support in the application of National SCP Action Plans	CP	41				20							21	
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.3	Assist countries to implement the adopted Regional Plans in the framework of Art 15 of LBS Protocol	CP	25				12							13	
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.3	Assist countries to implement the adopted Regional Plans in the framework of Art 15 of LBS Protocol	MEDPOL	30	20					10						
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.4	Provision of technical assistance to countries for the implementation of Hazardous Waste and Dumping Protocols	MEDPOL	70	5				30	5						30
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.5	Assistance to countries for the improvement of inspection systems	MEDPOL	22	7					15						
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.6	Training and fellowships	MEDPOL	6	3					3						
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.7	Countries ready to undergo an audit of their level of implementation of the mandatory IMO instruments	REMPEC	55				55								
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.8	Flag States better prepared to discharge their obligations under IMO Conventions	REMPEC	55				55								
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.9	Countries better prepared to discharge their duties as Port States; port state control regime in the Mediterranean strengthened	REMPEC	31				31								
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.1	Further research on the implementation by CPs of the Guidelines on liability and compensation issues	CU	40												40
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.2	Assisting countries to submit reports as per art. 26 of the Barcelona Convention	INFO	95.558	80.558			10							5	
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.2	Assisting countries to submit reports as per art. 26 of the Barcelona Convention	CU	20		10					10					
1.2.3	Effective reporting and implementation	1.2.3.3	3 SPAMIs evaluated (Banc des Kabyles Marine Reserve / Habibas Islands / MPA of Portofino)	SPA	40							10					30
1.2.4	Compliance mechanisms and procedures fully operational	1.2.4.1	Compliance committee (CC) successfully held	CU	240		45				30	45					120
					4177.058	174.558	143.500	0.000	0.000	476.000	1685.000	122.500	131.500	0.000	0.000	89.000	1355.000
					900.558	127.558	65.000	0.000	0.000	426.000	30.000	58.000	65.000	0.000	0.000	39.000	90.000
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.1	INFO MAP regional node finalised	INFO	493				250							243	
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.2	Assistance provided to countries in establishing integrated and shared environmental national nodes of Infomap as appropriate	INFO	375					115							260
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.3	Country visits, user requirement analysis report, country specific roadmap	INFO	255					155							100
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.4	InfoMAP spatial data infrastructure, definition of use cases for SDI based one ecosystem approach	INFO	255				130	75						50	
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.5	Maintenance and further development of the Regional and thematic clearing-house mechanism on biodiversity (CHM) and MedGIS biodiversity information system	SPA	20		10					10					
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.6	MISESD mapping interface upgraded: thematic maps creation tools added	BP	40	18.5					21.5						
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.7	Updated data permanently accessible through MISESD	BP	5	5											
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.8	MED POL Data bases management, development of GIS, maintenance of Info System	MEDPOL	110	5					50	5					50
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.9	User requirement analysis for ICZM platform integration with Infomap	INFO	115				60							35	20
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.1	MAP website including MCSD/MSSD and Medpartnership revised and upgraded in terms of structure and content	CU	30	10						20					
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.1	MAP website including MCSD/MSSD and Medpartnership revised and upgraded in terms of structure and content	CU	16.8		8.4						8.4				
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.2	Integrated on line UNEP/Map library established including library maintenance (purchasing of books/periodicals)	CU	15						10						5
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.3	Effective and up-to-date website of MEDPOL	MEDPOL	85	5				40	5						35
1.3.2	Upgrade and maintain MAP and its components websites and on line libraries	1.3.2.4	REMPEC information system and decision support tool updated and upgraded	REMPEC	12		12										
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.1	State of Environment and Development report in 2013 including a thematic report on Biodiversity	BP	53.7	1.652	18.066						34				

No	Main Activities	Result No	Description	Lead component	Total Budgets (Euro 000)	Resources											
						2012 (Euro, 000)						2013 (Euro, 000)					
						MTF	EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2	MTF	EC	MedP	OTH	EXT1	EXT2
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.4	Joint BP/RAC, PAP/RAC, INFO/RAC Focal Point meeting successfully held	BP	55							25				30	
1.1.7	Results oriented partnerships established with international and civil society organisations MAP partners	1.1.7.3	Partnership with WB MCMJ for improved governance of the Mediterranean	BP	814.32					56.16	351					56.16	351
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention, protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.1	Updating/Developing the indicators of the Mediterranean Strategy for Sustainable Development	BP	176.5	12						14.5					
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention, protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.4	Determining GES and targets in the framework of Ecosystem Approach for 10 ecological objectives	BP	191		19.5					21.5					75
1.2.1	Regional policies, guidelines and plans necessary for the effective implementation of the Convention, protocols and strategies adopted, updated and implemented	1.2.1.4	Determining GES and targets in the framework of Ecosystem Approach for 10 ecological objectives	BP	600					50	250					50	250
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.6	MISESD mapping interface upgraded: thematic maps creation tools added	BP	40	18.5						21.5					
1.3.1	Further development of INFO MAP including the integration of information systems of MAP components	1.3.1.7	Updated data permanently accessible through MISESD	BP	5	5											
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.1	State of Environment and Development report in 2013 including a thematic report on Biodiversity	BP	53.7	1.652	18.066						34				
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.2	Developing a participatory territorial prospective method	BP	46		2.657			20			3.455				20
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.3	ICZM indicators developed and tested	BP	20						10						10
2.1.2	Updating and preparing ICZM methodologies	2.1.2.3	ICZM indicators developed and tested	BP	77		7			30			7				33
3.1.1	Ecosystem based management Assessing the economic impact	3.1.1.1	Economic effects of marine protected areas on the territorial development estimated	BP	160					80							80
3.1.1	Ecosystem based management Assessing the economic impact	3.1.1.3	Economic impact of sustainable fishing in the Mediterranean evaluated	BP	164		21				55		22.5				65
5.1.1	Analysis of renewable marine energies	5.1.1	Feasible renewable marine energy identified and estimated	BP	320							160					160
6.1.1	Analysis of climate change impact	6.1.1.1	On surface water, Availability of water resources in the Mediterranean river basins in 20125 and 2050 estimated	BP	51	10.5				20			12.5				8
6.1.1	Analysis of climate change impact	6.1.1.2	On coastal zone, Development of indicators for assessing the impact of climate change, elaboration of adaptation scenarios for the most sensitive areas	BP	0												
6.1.1	Analysis of climate change impact	6.1.1.5	Regional analyses of sea-level rise and storm surges, of changes in water characteristics and marine acidification, with special focus on river deltas and on the identification of vulnerable areas/hotspots (2.1.1 of ClimVar proposal)	BP	70				35							35	
6.1.1	Analysis of climate change impact	6.1.1.7	Regional assessment of socio-economic impacts of CV&C and coping strategies in coastal zones for various scenarios (2.1.3 of climavar proposal)	BP	150				75							75	
6.1.1	Analysis of climate change impact	6.1.1.8	TDA for the Mediterranean Basin revised with consideration of climate change and variability (2.1.4 of Climvar proposal)	BP	60				30							30	
6.1.4	Monitoring climate change	6.1.4.1	Regional consensus on climate variability and change indicators and data sharing	BP	270				135							135	
					3323.150	47.652	68.223	0.000	275.000	256.160	1051.000	61.000	100.955	0.000	275.000	277.160	911.000
1.1.2	MAP advisory bodies for sustainable development fully operational and effective	1.1.2.6	CP/RAC Focal Point Meeting successfully held	CP	50							0.002				50	
1.1.4	Greening of MAP events	1.1.4	All events organized by MAP and its components are organized according to sustainable criteria	CP	25					12							13
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.2	Support in the application of National SCP Action Plans	CP	41					20							21
1.2.2	Assistance to countries to implement regional policies and guidelines	1.2.2.3	Assist countries to implement the adopted Regional Plans in the framework of Art 15 of LBS Protocol	CP	25					12							13
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.8	Creation of global communities interested in SCP, co-feeding, through on line interaction (more than 150 members participating) and effective dissemination and knowledge exchange on SCP among Mediterranean stakeholders and MAP components	CP	21					11							10
1.3.3	Knowledge sharing and exchange	1.3.3.8	Creation of global communities interested in SCP, co-feeding, through on line interaction (more than 150 members participating) and effective dissemination and knowledge exchange on SCP among Mediterranean stakeholders and MAP components	CP	21					11							10
2.1.3	Implementing ICZM protocol through specific local and policy initiatives	2.1.3.1	Projects prepared and implemented (Feasibility study, Project Agreement, Inception Reports/Workshops, Individual project reports, Final Presentation Conference)	CP	38					9	10					9	10
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.3	Identification and dissemination of BATs and BEPs in activity sectors of Egypt, Morocco and Tunisia within the scope of the Regional Plans (BAT4MED project)	CP	130					40							90
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.4	Technical assistance to countries not targeted in BAT4MED in the application of BATs and BEPs and alternatives for the prevention and minimization of mercury, new POPs and BOD from the food sector	CP	250					50	50					50	100
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.5	Assistance to countries to reduce unintentional POPs, greenhouse gases and heavy metals by developing/upgrading and implementing BAT/BEP in key economic sectors in Mediterranean countries	CP	150					20	55					20	55
4.2.1	Pollution reduction demonstration projects, including the sound management of POPs	4.2.1.6	Awareness and capacity building activities and materials to assist Mediterranean countries in sound management of PCBs stocks in national electric companies	CP	20					10						10	

ANNEXE IV

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA DIX-SEPTIEME REUNION ORDINAIRE

Appendice 1: Discours d'ouverture de M. Mohamed Benyahia (Maroc), Président du Bureau

Appendice 2: Discours d'ouverture de Mme Amina Mohamed, Directrice exécutive adjointe du PNUE

Appendice 3: Discours d'ouverture de S.E. M. Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur délégué à l'environnement au Ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française

Appendice 4: Discours d'ouverture de Mme Maria Luisa Silva Mejias, Coordinatrice du PAM, Plan d'action pour la Méditerranée PAM/PNUE

Appendice 1

Discours d'ouverture de M. Mohamed Benyahia (Maroc), Président du Bureau

**Monsieur le Ministre,
Madame la Directrice Adjointe du PNUE,
Madame la Coordinatrice du PAM,
Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur pour le Maroc d'ouvrir, ici à Paris, la 17^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Je saisis, cette occasion pour exprimer mes vifs remerciements au Gouvernement Français pour l'accueil chaleureux et les efforts déployés pour l'organisation de cette réunion.

Mes remerciements vont également à l'Unité de coordination du PAM pour toutes les dispositions prises pour préparer cet événement.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en tant que Président du Bureau, de vous faire part du bilan du travail mené durant ces deux années écoulées et qui s'inscrit dans la mise en œuvre du programme quinquennal adopté à la réunion de Marrakech en 2009.

En effet, et malgré les difficultés rencontrées au début de cette période biennale dues au retard accusé dans le recrutement du Coordinateur du PAM et au déficit du Fonds d'Affectation Spécial, des progrès notables ont été enregistrés dans le processus de mise en œuvre de la Convention.

Ainsi, sur le plan juridique, cette période a été marquée par l'entrée en vigueur du Protocole "off shore" et du Protocole GIZC. Cette avancée juridique, a été renforcée par les progrès accomplis dans les travaux du Comité de respect des obligations notamment l'analyse des rapports de pays sur la mise en œuvre de la Convention et la publication des documents de procédures relatives au cas de non-respect.

Sur le plan technique, plusieurs activités ont été réalisées. A titre d'exemple et sans être exhaustif, je citerais :

- la finalisation du Plan d'Action pour l'application du Protocole GIZC ;
- la finalisation de la feuille de route de l'Approche Écosystémique ;
- la préparation d'un rapport sur l'Etat de l'Environnement en Méditerranée ;
- la préparation d'une stratégie de mobilisation des ressources ;
- l'élaboration d'une Stratégie de Communication du PAM/PNUE ;
- l'exécution de plusieurs projets, dont le MedPartnership financé par le FEM, les activités menées au titre de l'Initiative Horizon 2020 de l'UE, de Globalast, et autres programmes.

Par ailleurs, la CMDD, a achevé le processus d'évaluation de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD) pour la période 2005-2010, avec la perspective d'y intégrer les questions liées au changement climatique à travers la mise en œuvre du cadre régional d'adaptation au changement climatique adopté auparavant à Marrakech.

Les progrès réalisés au cours des deux années écoulées consacrent notre engagement en faveur d'un développement intégré et durable de la mer Méditerranée. Ils témoignent aussi de notre souscription, en tant que zone stratégique, à l'agenda environnemental mondial, marqué il y a peu de temps par l'Année Internationale de la Biodiversité en 2010 et la décennie des Nations Unies pour la biodiversité.

A ce propos, notre région a réaffirmé, par le biais de la déclaration faite par le Maroc au nom des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, lors de la Conférence de Nagoya, son engagement pour la préservation de la biodiversité marine et côtière à travers un partenariat effectif avec les autres organisations régionales.

Mesdames et Messieurs,

Ces progrès appréciables ne doivent pas nous voiler les insuffisances qu'a connues le PAM sur le plan de la gestion administrative et financière. Le spectre du déficit financier du PAM a plané, en effet, sur nos discussions tout au long des réunions du Bureau et des travaux de la réunion des Points Focaux Nationaux. Ce qui a aggravé les choses,

c'est que ces difficultés budgétaires se sont révélées dans un contexte de crise économique et financière aigue pour beaucoup de pays de notre région.

Tout cela nous a amené avoir un débat de fond sur les structures et le fonctionnement de l'ensemble du système PAM, sur la nécessité de clarifier ses relations avec le PNUE et de revoir le mode de gouvernance sur la base des décisions d'Almeria et de Marrakech. Cette situation a également rendu nécessaire la finalisation de la stratégie de mobilisation des ressources qui est soumise pour adoption à la réunion des Parties contractantes.

Mesdames et Messieurs,

Notre réunion vient à un moment où la communauté internationale s'apprête à célébrer le vingtième anniversaire de la Conférence de Rio. Ceci nous offre une opportunité, en tant que méditerranéens, de faire valoir les acquis de notre cadre de coopération régional et de l'inscrire dans les réformes globales prévues en matière de gouvernance environnementale.

Cette question de gouvernance, serait à notre avis un des principaux défis du prochain exercice car ce n'est qu'à travers son amélioration que le Plan d'Action pour la Méditerranée pourrait assurer son rôle de leadership régional en matière de protection de l'environnement et de développement durable de la méditerranée.

Enfin et avant de clore mon allocution, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements aux membres du Bureau et à toutes les parties contractantes pour leur soutien tout au long de cette période de présidence marocaine. L'esprit constructif dont ils ont fait preuve et la souplesse qu'ils ont montré lors des moments difficiles de négociation, nous ont permis de prendre les décisions consensuelles qui s'imposent et qui, à notre avis, constituent notre feuille de route pour l'avenir.

Je voudrais également, souhaiter à la présidence française tout le succès pour la prochaine période biennale et nous sommes pleinement confiant qu'elle œuvrera pour l'opérationnalisation des décisions et ce, dans la perspective de consacrer le leadership de la Méditerranée en matière de coopération régionale dans le domaine de

UNEP(DEPI)/MED IG.20/8

Annexe IV

Appendice 1

Page 4

l'environnement et du développement durable.

Je vous remercie de votre attention.

Appendice 2:

Discours d'ouverture de Mme Amina Mohamed, Directrice exécutive adjointe du PNUE

Monsieur le Ministre Henry de Raincourt, Ministre chargé de la Coopération,

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir à la Dix-septième réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée.

Je souhaiterais tout d'abord remercier le gouvernement français d'avoir organisé cette conférence. M. de Raincourt, votre gouvernement joue un rôle moteur en matière de protection des océans. La France a toujours apporté un soutien fort à la Convention de Barcelone. La France est par ailleurs partie à plusieurs conventions pour les mers régionales, notamment la Convention OSPAR, la Convention de Nairobi, la Convention de Carthagène, le Programme régional océanien de l'environnement, et la Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique.

Le PNUE se réjouit de travailler sous la présidence française de la Convention de Barcelone en vue de renforcer la coopération entre les États et les acteurs méditerranéens et de mieux mettre en valeur l'importance des océans pour l'humanité.

Monsieur le Président,

Nous célébrerons cette année le 40ème anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Depuis sa fondation, le PNUE pilote l'action internationale sur les questions environnementales, menant des actions de sensibilisation, prodiguant des conseils stratégiques et jouant un rôle pivot, au sein du système des Nations Unies et à l'extérieur, pour une approche coordonnée et intégrée visant à relever ce défi majeur de notre époque.

Tout au long de son histoire, le PNUE a œuvré à la promotion active d'un développement respectueux de l'environnement visant à maintenir le progrès économique sans porter atteinte à l'environnement et aux ressources naturelles, qui constituent la base de notre développement futur. Le PNUE a mis au service du monde entier son expertise unique en termes de suivi de l'état des écosystèmes et des espèces. Il a été et demeure la conscience environnementale des Nations Unies. Le PNUE a joué un rôle déterminant dans l'adoption de conventions et de traités internationaux sur l'environnement qui visent à préserver la couche d'ozone, à protéger la biodiversité, à faire face au changement climatique, à protéger les océans et les mers, à contrôler les mouvements de déchets toxiques et à surveiller le commerce des espèces sauvages menacées. Les capacités du PNUE en matière d'évaluation et d'alerte rapide peuvent apporter une contribution essentielle à la paix dans le monde, puisque la dégradation de l'environnement et les enjeux liés aux ressources naturelles sont souvent à la racine des conflits.

Pourtant, beaucoup reste à faire. Alors que le PNUE et ses partenaires continuent d'accumuler des connaissances scientifiques sur les effets néfastes des activités humaines pour l'environnement, d'autres enjeux apparaissent, qui requièrent une intervention urgente de la communauté internationale.

Le 40ème anniversaire du PNUE marque une année charnière, non seulement pour le PNUE mais aussi pour les Nations Unies dans leur ensemble. La sauvegarde de l'environnement est une préoccupation transversale des Nations Unies. Elle est un principe directeur de l'ensemble de notre action en faveur du développement durable. Elle est également une composante clé de la lutte contre la pauvreté et l'un des piliers fondamentaux de la paix et de la sécurité. Elle repose sur l'idée que l'humanité dans son ensemble partage des besoins et des intérêts qui transcendent nos différences et nous imposent de travailler ensemble, en pensant avant tout à l'avenir à long terme de l'humanité.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Depuis sa création en 1976, la Convention de Barcelone est l'un des programmes phares du PNUE. Aujourd'hui, elle demeure tout aussi pertinente pour la région qu'il y a plus de trois décennies. Les questions de la pollution, de la protection de la biodiversité et du développement durable ne sont pas réglées, mais, grâce à la Convention, il existe des cadres et des centres d'activité régionaux qui s'y emploient. Plusieurs Protocoles de cette Convention fournissent un cadre à la coopération régionale en matière de réponse aux situations d'urgence et d'exploration et exploitation des ressources naturelles. De la même manière, le protocole sur la gestion intégrée des zones côtières peut contribuer à planifier la réponse au changement climatique sur le littoral.

Monsieur le président,

Je suis sûre que ceux d'entre vous qui participent à la Convention de Barcelone ne me contrediront pas : la Convention n'a pas été un long fleuve tranquille. Comme toute institution, elle a connu des hauts et des bas. Mais je dirais sans hésitation que le succès de la Convention de Barcelone est entièrement attribuable au soutien apporté par ses États membres tout au long des crises et des évolutions qu'elle a connues.

La crise financière en Europe et les bouleversements politiques survenus dans la région depuis la dernière réunion des Parties contractantes ont mis à l'épreuve la région méditerranéenne dans son ensemble. Malheureusement, c'est aussi le moment où la Convention de Barcelone est confrontée à de graves difficultés financières.

Je peux vous assurer que le PNUE travaille en étroite coopération avec le Secrétariat pour veiller à ce que cette situation ne se reproduise pas. Pour faire face aux difficultés, le Directeur exécutif du PNUE a constitué une équipe de hauts fonctionnaires, comprenant des fonctionnaires de Nairobi en charge des finances, qui travailleront en lien étroit avec le Secrétariat de Barcelone pour engager un plan de redressement.

Ce plan de redressement continuera à être mis en œuvre, sous l'étroite supervision du Bureau du Directeur exécutif qui en suivra les progrès. Nous avons déjà procédé à des réductions budgétaires et à une rationalisation des activités, des réunions et des déplacements. Nous prévoyons d'autres changements dans les dépenses pour combler le déficit et faire en sorte que le programme de travail soit précisément aligné sur les financements/recettes de la Convention. D'autres recommandations de la part des Parties contractantes seraient les bienvenues.

Le PNUE est déterminé à travailler en étroite coopération avec les États membres et le Secrétariat de Barcelone, et à remédier à la situation le plus rapidement possible.

À maintes reprises, les États membres ont apporté leur soutien à la Convention de Barcelone pour traiter, avec succès, différentes questions de fond : la pollution, le développement durable, les aires marines protégées, la faune sauvage. Le PNUE est convaincu que les États membres se joindront à nous pour appuyer le plan de redressement et redonner des bases financières saines à la Convention de Barcelone.

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

Tout en restant mobilisés pour assurer le redressement financier de la Convention, nous ne devons pas perdre de vue les nouvelles possibilités d'action. Il y a deux semaines à peine, à Manille aux Philippines, nous avons conclu avec succès le troisième examen intergouvernemental du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres. Les États membres ont recensé trois menaces à court terme sur le milieu marin et appelé les gouvernements, les institutions des Nations Unies, la société civile et les parties prenantes à travailler en partenariat pour trouver des solutions viables au problème des eaux usées, des nutriments et des débris marins. Ces trois menaces sont également présentes ici, en Méditerranée, et figurent à l'ordre du jour des débats de cette conférence.

Le Sommet Rio+20 sur le développement durable offrira également de nouvelles opportunités et orientations pour la Convention de Barcelone. Au vu de l'avant-projet de la déclaration finale du Sommet Rio+20, rendu public en début d'année, nous notons avec satisfaction l'intérêt croissant que suscitent les océans. À Rio, nous espérons que les États membres accorderont aux mers et aux littoraux une attention à la mesure des défis que sont l'amélioration de la gestion de la pêche, des récifs coralliens, des mangroves et des écosystèmes côtiers, pour n'en citer que quelques-uns.

À Rio de Janeiro, les décisions concernant la gouvernance internationale en matière d'environnement joueront un rôle crucial pour soutenir le travail entrepris dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment la Convention de Barcelone. Le PNUE continuera à travailler avec l'ensemble des États membres pour obtenir les résultats que nous espérons tous de ce sommet. 2012 est une année d'engagements et une année de changement dans la gouvernance internationale en matière d'environnement. Le Sommet de Rio de Janeiro est l'occasion de concrétiser ce changement.

Le deuxième des trois piliers de Rio+20, l'économie verte, s'applique tout particulièrement à la région méditerranéenne, car il peut aider à faire progresser la stratégie de la Commission méditerranéenne du développement durable. Le PNUE, qui joue un rôle moteur pour soutenir les États membres intéressés par l'économie verte, a récemment publié à Manille un rapport sur « l'économie verte dans un monde bleu ». Ce rapport expose les bénéfices d'une transition vers l'économie verte pour les océans, les mers et les côtes dans des secteurs essentiels qui influent sur l'état du milieu marin et côtier et en dépendent. Le rapport est axé sur cinq questions clés en Méditerranée : la pêche, le tourisme, le transport maritime, les énergies renouvelables et la pollution.

À cet égard, l'émergence des énergies renouvelables marines dans la région, qui offre de nouvelles opportunités de création d'emplois tout en permettant de diversifier les sources d'énergies, est encourageante. Néanmoins, il importe de reconnaître les différences entre les contextes nationaux : chaque pays peut suivre la voie qui lui est propre et lui correspond vers l'économie verte.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Il faut aujourd'hui aller de l'avant. L'heure n'est pas à l'autosatisfaction. Nous avons un programme de travail urgent. Quatorze décisions à adopter, voilà qui constitue assurément un ordre du jour ambitieux, et montre le dynamisme de la Convention de Barcelone.

Nous comptons sur votre soutien énergique, dans un esprit de coopération, dans l'objectif partagé de préserver et de protéger cette si belle Méditerranée, la « Mare Nostrum », cette mer qui nous appartient. Ensemble, nous pouvons mobiliser les idées, les ressources et l'énergie nécessaires pour mettre en œuvre un vaste programme de changements. Sans cet effort commun, aucun de nous ne sera en mesure de relever les défis auquel chacun de nous doit faire face.

Je vous remercie de votre attention.

Appendice 3

Discours d'ouverture de S.E. M. Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur délégué à l'environnement au Ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française

Introduction

Mesdames et Messieurs les Ministres

Madame la Directrice exécutive

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Madame la Secrétaire exécutive ,

Mesdames et Messieurs les Délégués, Représentants des pays de la Méditerranée, membres du Programme des Nations Unies pour l'Environnement,

Représentants d'Organisations non Gouvernementales,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à Paris, au Centre de Conférences Ministériel du Ministère des Affaires étrangères et européennes, pour cette dix-septième réunion des parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles. C'est un bonheur et une joie pour moi de m'exprimer devant vous aujourd'hui et de vous accueillir pour cet événement du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

La France, deuxième domaine maritime mondial, Partie à cinq conventions de mers régionales, attache une importance majeure à la protection du milieu marin, à la préservation de sa biodiversité, connue ou à découvrir, ainsi qu'aux modalités d'un développement utilisant durablement les ressources que nous offrent les mers et océans. Elle appuie à ce titre, avec détermination, le travail mené depuis plus de 30 ans par le Plan d'Action pour la Méditerranée, comme elle appuie de manière résolue l'intégration forte des océans de leur gouvernance dans le processus Rio+20 qui doit marquer une évolution historique dans la prise en compte de ce qui représente 70 % de la planète et l'autre frontière, trop souvent ignorée, de notre avenir. Le PAM et les Etats qu'il rassemble, qui ont inscrit la mer, sa préservation, le développement durable au cœur de son ambition, peuvent, mieux qu'aucune autre région porter ce message haut et fort.

Cette réunion est l'occasion pour moi de vous redire la confiance que nous témoignons à cette institution.

I. **Le Plan d'Action pour la Méditerranée, un instrument unique**

En 1975, 16 pays Méditerranéens et la Communauté Européenne adoptaient le Plan d'Action pour la Méditerranée, premier plan adopté dans le cadre du Programme des mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Depuis, de nouveaux membres ont rejoint cette enceinte et, parallèlement, les menaces qui pèsent sur le milieu marin de cette « mer au milieu des terres », selon l'étymologie, mais aussi « mare nostrum », n'ont cessé de s'accroître. La structure constituée par la convention de Barcelone et le Plan d'Action pour la Méditerranée a toujours permis, cependant, de fournir des outils prospectifs et opérationnels pour répondre à ces nouveaux défis.

Le Plan d'Action pour la Méditerranée c'est tout d'abord, ne l'oublions pas, une instance de dialogue en Méditerranée. Nous sommes tous, représentants des pays riverains de la Méditerranée, rassemblés dans cette enceinte autour de la protection et la mise en valeur d'une mer partagée, à l'histoire particulièrement riche, patrimoine naturel commun, vecteur d'échanges constructifs et riche d'opportunités de développement. Et dans le contexte politique spécial créé par la vague des printemps arabes, cette instance a d'autant plus de valeur. Le PAM peut être le moteur d'un dialogue renouvelé, approfondi, exemplaire.

En effet, **le Plan d'Action pour la Méditerranée, c'est un outil juridique unique, servi par un dispositif régional performant.** Créateur de droit, il a, avec ses sept protocoles et ses centres d'activité régionale, défini un cadre normatif innovant. Présent au nord et au sud de la Méditerranée, il représente ainsi un outil complet, opérationnel et intégré de coopération environnementale.

Le Plan d'Action pour la Méditerranée, ce sont, enfin, des projets concrets et innovants qui le placent à l'avant-garde des dispositifs de protection de l'environnement marin. Première convention de mer régionale à prendre en considération les enjeux de développement durable au-delà des problématiques environnementales, il a notamment permis en 2008 la signature d'un protocole sur la gestion intégrée des zones côtières, premier instrument juridiquement contraignant sur ce thème au monde, entré en vigueur en 2011.

C'est enfin **la seule convention à avoir intégré officiellement, dans sa stratégie, les exigences du développement durable.** A tous égards, nous avons ainsi une responsabilité commune : être à la hauteur de notre histoire, de l'histoire en train de se faire, de l'urgence environnementale et du développement durable.

II. Le défi de la protection de la Méditerranée et les objectifs de cette conférence des parties

Aujourd'hui plus que jamais, les enjeux de la protection de l'environnement de la Méditerranée apparaissent considérables et le Plan d'Action pour la Méditerranée a toute sa place en tant que dispositif régional. Riche de 460 millions d'habitants, zone de rencontre, « point chaud » de la biodiversité mondiale, cette mer concentre 31 % du tourisme international et 25 % du trafic maritime mondial d'hydrocarbures. Parallèlement, les pressions exercées sur sa richesse biologique ne cessent de s'aggraver. L'urbanisation croissante du littoral, les rejets polluants en mer, la présence grandissante de déchets marins, l'augmentation des pressions anthropiques représentent autant de défis auxquels nous avons le devoir d'apporter des réponses rapides et surtout coordonnées. Seule une mer Méditerranée préservée des sources de pollution et gérée durablement permettra une mise en valeur pérenne de ses ressources.

Nous pouvons ainsi, à l'occasion de cette 17^{ème} réunion des Parties, renforcer la portée des outils de préservation de la biodiversité en Méditerranée. Les aires marines protégées constituent à ce titre un cadre majeur de protection des espèces et des écosystèmes, tout en permettant un dialogue entre acteurs du milieu marin et une exploitation durable de certaines ressources. L'établissement de la liste des Aires Spécialement Protégées en Méditerranée, l'enrichissement de son contenu qui nous est proposé, témoignent ici de la valeur de notre action collective, coordonnée sous l'égide de la convention de Barcelone. Dans ce prolongement, le processus d'identification d'aires d'importance écologique (EBSA en Anglais), en lien avec la Convention pour la Diversité Biologique, constituera une étape essentielle. Le Plan d'Action pour la Méditerranée peut ici apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs globaux en matière de préservation de la biodiversité définis à Nagoya fin 2010. Garante d'une cohérence globale en matière de gouvernance des océans, cette articulation des démarches internationales doit nous conduire vers de nouvelles mesures de gestion des sites à l'échelon international. Le Plan d'Action pour la Méditerranée doit se situer à l'avant-garde de ce processus et ce doit être l'un de nos messages forts.

Dans cette optique aussi, la Gestion Intégrée des Zones Côtières en Méditerranée est une autre avancée majeure que nous devons accompagner et consolider. L'établissement et surtout la mise en œuvre d'une feuille de route pour ce protocole innovant doivent en ce sens retenir toute notre attention.

Le Plan d'action pour la Méditerranée qui constitue, je l'ai dit, un outil unique de gouvernance régionale du milieu marin, doit enfin évoluer. Le système de la « convention de Barcelone » représente un outil précieux de coopération autour de la Méditerranée ; sa valeur ajoutée est indéniable : créateur de droit, enceinte de dialogue, il doit être le garant de la qualité de l'environnement marin. Or, aujourd'hui, en plus d'indispensables ajustements budgétaires, c'est sa structure même qui doit faire l'objet d'une réflexion pour optimiser les moyens et les résultats. Dans une région en évolution, au potentiel de croissance économique avéré, ce dispositif doit s'adapter au dialogue rendu nécessaire par la pluralité d'acteurs. Ainsi, alors que l'Union Européenne promeut, dans sa politique de voisinage, une politique maritime intégrée, l'Union pour la Méditerranée a vocation à construire une gouvernance partagée sur tous les intérêts de l'euro-Méditerranée. Ces liens doivent être développés. Par ailleurs, les autres acteurs de la Méditerranée spécialisés comme la Commission générale des pêches pour la Méditerranée ou le volet méditerranéen de l'Organisation Maritime Internationale se préoccupent d'environnement et de développement durable et souhaitent l'intégrer dans leurs actions. Toutes ces composantes, ainsi que les grands bailleurs de fonds actifs dans la protection de l'environnement, doivent être pris en compte dans cette réflexion.

III. De Paris à Rio+20

Plus largement, alors que 2012 verra se réunir la Conférence des Nations Unies pour le Développement Durable, dite « Rio+20 », la préservation de la biodiversité des océans doit faire l'objet de toute notre attention. Cette « nouvelle frontière », aux ressources halieutiques, énergétiques ou génétiques prometteuses, est en effet soumise à des pressions grandissantes, pouvant en cas d'exploitation incontrôlée, en menacer l'équilibre écologique. Les océans et mers sont riches d'opportunités, certes, mais ils constituent également notre patrimoine commun, couvrant plus des deux tiers la surface de notre planète. Nous, représentants d'Etats méditerranéens, pouvons apporter une contribution notable au processus naissant pour une prise en compte globale de la protection des océans.

Cette réunion des Parties représente en effet une étape significative dans la consolidation d'un processus méditerranéen pour la conférence Rio+20.

L'échéance majeure de Rio doit être l'occasion d'obtenir de réelles avancées pour la protection globale des mers et des océans. En développant une réflexion sur la question d'une économie « bleue », déclinaison marine de l'économie « verte », nous valoriserons et consoliderons

l'expérience de coopération méditerranéenne, tout en contribuant à la définition de modèles économiques renouvelés.

Nous pouvons en outre, pour Rio+20, élargir le champ de notre réflexion et nous associer aux démarches pour l'établissement d'une gouvernance globale et intégrée des océans, respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la convention de Barcelone, la déclaration de Marrakech de 2009 a rappelé que la promotion d'une meilleure gouvernance constituait une priorité et passait par une approche intégrée, garante de cohérence. En France, nous avons lancé en 2009 une vaste démarche de concertation, baptisée « Grenelle de la Mer ». Elle a donné lieu à un travail en profondeur entre les pouvoirs publics, la société civile, les ONG, les syndicats, le monde scientifique et les représentants des milieux économiques. C'est cette vision intégrée que nous pouvons partager et porter ensemble lors de la conférence Rio+20.

Sur la base des instruments existants, nous pourrions également soutenir l'élaboration d'un accord international, prévoyant des modalités de gouvernance appliquée à la haute mer, zone couverte par le droit de la mer mais dont les instruments pourraient être complétés pour une meilleure protection de l'environnement à travers le lancement de la négociation d'un accord de mise en œuvre. Là encore, l'expérience de notre collaboration fructueuse en Méditerranée pourrait s'avérer déterminante.

Conclusion

Vous l'avez compris cette réunion des Parties s'inscrit, à l'heure où les menaces qui pèsent sur le milieu marin s'aggravent, dans un contexte de prise de conscience de la fragilité des océans. « Homme libre, toujours tu chériras la mer ! » écrivait Charles Baudelaire. Je souhaite que ces mots résonnent comme l'appel à la communauté internationale d'une région du monde, notre région, où la mer rapproche les Hommes. En cette année symbolique pour l'environnement, j'émet surtout le souhait que le Plan d'Action pour la Méditerranée continue d'être ambitieux et montre l'exemple, la voie à suivre jusqu'à Rio+20.

Enfin, au delà des déclarations, nos engagements devront être efficacement relayés, conduire rapidement à mesures concrètes, car, comme l'écrivait Ibn Khaldoun, grand historien et philosophe arabe, « Sans transmission de la pensée, le langage n'est qu'une terre morte ».

Je vous remercie de votre attention.

Appendice 4

Discours d'ouverture de Mme Maria Luisa Silva Mejias, Coordonnatrice du PAM, Plan d'action pour la Méditerranée PAM/PNUE

Monsieur le Ministre de la Coopération,

Monsieur le Président,

Madame la Directrice Adjointe du PNUE,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues

Au nom du Plan d'action pour la Méditerranée je voudrais aussi vous souhaiter la bienvenue à cette 17ème Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

Qu'il me soit permis, avant toutes choses, d'exprimer mes sincères remerciements aux autorités françaises pour les excellents préparatifs qui ont été réalisés pour que cette réunion se déroule dans les meilleures conditions. Il n'est nul besoin de rappeler l'appui constant que votre pays, Monsieur le Ministre, a depuis toujours apporté au Plan d'action pour la Méditerranée. Nous mesurons toute l'importance que la France attache à la région, comme espace de paix, d'échange, de solidarité, mais aussi comme espace d'une riche diversité culturelle qui fait partie du patrimoine commun méditerranéen.

C'est le devenir de cet espace commun méditerranéen qui est au centre de nos préoccupations et qui nous rassemble aujourd'hui.

Chacun de vous le sait et en a pris la mesure, cette réunion se tient à un moment particulier en raison des profonds changements qui affectent toute la Méditerranée. La région a été depuis toujours un espace de transformations dont l'impact a été profondément ressenti bien au delà de ses rives. La France avec sa Révolution de 1789 en est un exemple éloquent. Mais de telles crises ont toujours engendré des réformes qui ont permis un avenir meilleur. Cela va probablement prendre du temps. Mais je suis confiante que nous déboucherons sur une période de renouveau.

Cependant ce qui nous interpelle c'est le fait que cette crise se déroule dans un contexte de fragilité écologique grandissante. Et ceci est d'autant plus préoccupant parce que la région

Méditerranéenne est un écosystème riche, productif et caractérisé par une biodiversité hautement endémique mais dont les ressources naturelles restent marquées par leur vulnérabilité dues à des pressions humaines constantes et dans un avenir pas si éloigné aux impacts du changement climatique.

Chacun en a conscience. Les cotes de notre « Mare nostrum », sont devenues les rivages d'un lac surpeuplé. Les menaces sont à nos portes:

- La croissance et l'étalement des villes dans les bandes côtières se développe. Il est fort possible que l'urbanisation côtière atteigne 50 % de nos rivages dans les 15 prochaines années, augmentant le nombre des personnes qui vivent le long des côtes, qui aujourd'hui est déjà de 3 sur 5 citoyens;
- La surpêche et le recours à des pratiques halieutiques non durables se poursuivent;
- L'intensité de trafic maritime fait de la Méditerranée une des voies plus fréquentées par des navires au tonnage de plus en plus gros;
- Par ailleurs, à l'heure actuelle les activités d'exploration et d'exploitation des gisements de pétrole se développent dans des eaux chaque fois plus profondes.

Notre responsabilité est de faire en sorte que le redressement de la crise ne se fasse pas aux dépens de la préservation et de la restauration des services que nos écosystèmes nous procurent. En ces temps de crise, la tentation est grande de croire que les priorités économiques et sociales doivent prendre le pas sur la protection de l'environnement. Nous savons tous ici qu'il s'agit d'un faux dilemme. La vulnérabilité de nos ressources commande un développement durable sans quoi il ne se fera pas. L'économie verte a une signification importante pour le Monde bleu méditerranéen. Des expériences innovantes se réalisent autour du bassin méditerranéen qui montrent le parcours des nécessaires transformations fondamentales pour préserver la valeur de nos ressources naturelles, qui nous procurent, entre autres, un quart des revenus de tourisme au niveau mondial. Il faut les promouvoir.

Les problématiques tout à la fois politique, économique et écologique ont constitué également le creuset dans lequel le Plan d'action pour la Méditerranée a été créé il y a 32 ans. A travers une démarche relativement innovante à l'époque, les pays riverains de la Méditerranée ainsi que l'Union européenne ont décidé de mettre en commun leurs efforts à travers d'un cadre de coopération cohérent à la fois juridique, institutionnel et programmatique.

La Convention de Barcelone pour la protection de l'environnement marin et des régions côtières adoptée en 1976 a fait la preuve de son irremplaçable valeur ajoutée en jetant les bases d'un mécanisme de coopération à la fois solide, dynamique et évolutif :

. Solide parce qu'il est doté d'une forte capacité de résilience, jouissant de la concertation solidaire de tous ses membres pendant plus de trois décennies sans interruption;

. Dynamique parce qu'elle a été un vecteur constant d'améliorations législative et opérationnelle même si des fois on peut regretter la lenteur du progrès;

. Evolutif, enfin, dans la mesure où son champ d'application qui, à l'origine, était centré sur la lutte contre la pollution s'est élargi pour intégrer des problématiques liées à des défis émergents et la prise en considération de connaissances nouvelles.

Au cours des années, la convention de Barcelone s'est *ancrée* pour reprendre un vocable marin, autour de trois concepts de base qui guident nos activités:

1. D'abord que la Méditerranée est un écosystème complexe dont la conservation et la restauration requiert une gestion intégrée des problèmes environnementaux;
2. Ensuite, qu'environnement et développement durable constituent un binôme dont les deux branches sont intrinsèquement liées. Si l'on veut progresser vers une Méditerranée plus propre, plus saine écologiquement, cela suppose que l'accent sur la gestion des activités humaines devienne aussi important que celles de la gestion des habitats;
3. Enfin ; que le Plan d'action pour la Méditerranée soit d'abord et avant tout un cadre de gouvernance. Notre fonction la plus importante est d'agir comme un catalyseur orientant son action vers l'application des décisions des Parties contractantes dans le respect des principes de la convention par les acteurs très divers et nombreux dont la conduite a une influence sur l'environnement méditerranéen.

Les objectifs affichés par la Convention de Barcelone et ses Protocoles sont un immense défi. Le chantier est considérable mais les premiers résultats positifs sont là, notamment dans le

domaine de l'amélioration de la qualité des eaux comme le montrent les récents rapports du PAM. La régression de substances dangereuses tel que le DDT et des métaux lourds et l'augmentation du nombre des installations de traitement des eaux usées sont une avancée indiscutablement liée aux efforts stratégiques continus pour réduire la masse de polluants ainsi qu'à l'application de normes plus sévères et au lancement de programmes ambitieux.

Mais la Méditerranée ne peut plus malheureusement incarner cette « surabondance de vie » chère à Albert Camus car la dégradation de notre environnement se poursuit. Les diverses populations d'espèces de poissons de la Méditerranée sont globalement en déclin; plusieurs mammifères marins ont atteint des seuils extrêmement bas et les emblématiques prairies de Posidonies qui supportent 25 % des espèces en Méditerranée sont également en régression. De plus le caractère semi fermé de la Méditerranée a pour effet de rendre le renouvellement de l'eau lent, qui peut prendre plus de 100 ans.

Il y a des nouveaux défis. La récente évaluation des écosystèmes fait par le PAM depuis 2006 montre que les impacts de la désalinisation et de l'aquaculture ont augmenté de manière significative et commandent un suivi particulier de leur évolution.

De tels enjeux appellent des réponses concertées. La nature fluide de l'eau maintient en étroit contact tous les éléments de l'écosystème; elle affaiblit les obstacles aux échanges ; et favorise les déplacements des espèces, des polluants et d'autres menaces beaucoup plus rapidement que dans les écosystèmes terrestres.

Pour y faire face, nous avons le système de la Convention de Barcelone. S'il n'existait pas, il devrait être créé.

La Déclaration de Paris, les 14 décisions et le Programme de Travail qui seront soumis à votre examen pendant cette réunion témoignent des progrès enregistrés pendant ces deux années dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée. Nous aurons l'occasion de reparler plus en détail lors de la présentation du rapport d'activités.

Le Secrétariat souhaite, dès à présent, remercier les Parties contractantes de ces résultats. J'ai la ferme conviction que les succès ont été obtenus grâce à votre engagement constant.

Je souhaite également remercier le Bureau sortant et en particulier l'excellente Présidence Marocaine pour son soutien, ses conseils et ses décisions, pris dans un contexte pas toujours facile, qui ont permis de surmonter les difficultés et nous ont fait avancer dans un large esprit de concertation.

Le Secrétariat mesure l'importance de votre engagement et mobilisera toutes ses forces pour y répondre. Notre défi est de faire en sorte que nous agissions pour le prochain biennium de manière plus efficace dans un contexte, faut-il le rappeler, de ressources financières limitées. Cette réunion est, à cet égard, une opportunité non seulement pour évaluer les progrès mais aussi pour débattre en toute franchise des défis auxquels nous serons appelés à faire face.

Le Secrétariat exprime son souhait de travailler étroitement avec le nouveau Bureau et la nouvelle Présidence dans la perspective de progresser dans l'amélioration des performances du système de la Convention de Barcelone.

Je n'oublierai pas, bien sur, de remercier le soutien précieux des partenaires du PAM et notamment la société civile comme la communauté scientifique.

Je veux enfin remercier mes collègues des Centres d'activités régionales ainsi que ceux du Secrétariat pour leur travail assidu notamment dans la préparation de cette réunion.

Pour terminer, je voudrais très simplement rappeler que le but de notre action et de faire en sorte que ces quelques mots de Khalil Gibran continuent à rester une réalité pour nos petits-enfants:

« Je marche éternellement sur ces rivages, entre le sable et l'écume. Le flux de la marée effacera l'empreinte de mes pas, et le vent emportera l'écume. Mais la mer et le rivage demeureront éternellement ».

Je vous remercie.

Maria Luisa Silva

Annexe V

Déclarations des Chefs de délégation

- Appendice 1: Déclaration de S.E. M. Mostafa Hussein Kamel, Ministre d'État des affaires environnementales de l'Égypte
- Appendice 2: Déclarations de S.E. M^{me} Memia El Banna Zayani, Ministre de l'Environnement de la Tunisie
- Appendice 3: Déclarations de M. Federico José Ramos de Armas, Secrétaire d'État à l'environnement de l'Espagne
- Appendice 4: Déclaration de S.E. M^{me} Konstantina Birbili, Ambassadeur et représentante permanente de la Grèce à l'OCDE
- Appendice 5: Déclaration de M. Gustaaf Borchartd, Directeur général de l'environnement, Commission européenne
- Appendice 6: Déclaration de M. Abdelkader Benhadjoudja, Chef de Cabinet au Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Algérie
- Appendice 7: Déclaration de M. Michael J. Scoullos, Directeur, Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable
- Appendice 8: Déclaration de Mme Sofia Tsenikli, représentante de Greenpeace, au nom de Greenpeace, d'Oceana, du WWF et de l'UICN
- Appendice 9: Déclaration de Mme Amélie Delafosse, représentante d'Oceana, au nom de Greenpeace, d'Oceana et du WWF

Appendice 1

**Déclaration de S.E. M. Mostafa Hussein Kamel, Ministre d'État des affaires
environnementales de l'Égypte**

السيد /جون بيير - السفير الفرنسي لشئون البيئة

السيدة /ماريا لويزا سيلفا _ منسق خطة عمل البحر المتوسط

السيدة /أمينة محمد - نائب مديرمكتب الأمم المتحدة

السيدات والسادة أعضاء الوفود المشاركة .

أنه لمن دواعي سروري مشاركتكم اليوم في ختام فعاليات هذا الإجتماع الهام الذي يهدف إلي تعزيزالتعاون الإقليمي بين الدول الأعضاء في اتفاقية حماية بيئة البحر المتوسط من التلوث في كافة أشكاله وصوره.

يطيب لي بداية أن أتوجه بخالص الشكر والتقدير لدولة فرنسا على حسن الإستقبال وكرم الضيافة ودقة التنظيم لإجتماعنا اليوم في بلد حضاري يمثل واجهة مشرقة لدول البحر الأبيض المتوسط عبر مراحل التاريخ المختلفة فكلأ من مصروففرنسا تربطهما معا علاقات قوية تضرب بجذورها في أعماق التاريخ الذي يجمع بين حضارتين قديمتان يطلان علي ضفاف البحرالمتوسط الذي كان شاهداً علي مجدهما .

السيدات و السادة ،،

قد تتفقون معي أن ما يحظي به إقليم البحر المتوسط من اهتمام بالغ من جانب كافة الدول المطلةعليه قد ساهم بشكل فعال في إثراء مباحثتنا خلال هذا المحفل الكبير، وذلك لما يحظي به البحرالمتوسط من طبيعة فريدة ويضم في طياته كوكبة من عناصر التنوع البيولوجي و الثروات الطبيعية والعناصر البشرية المميزة التي لا يوجد لها مثل في غيره من الأقاليم المشابهة علي مستوى العالم أجمع.

هذا التميز يفرض علينا نحن الدول المطلة عليه والتي تنعم بتلك الخيرات أن لا ندخر جهداً في المحافظة علي تلك الثروات التي حباها بها الله لنحفظ للمتوسط رونقه وبهاؤه ونضمن تحقيق الرخاء للأجيال القادمة .

وآمل أن تكون التوصيات التي سينتهي إليها هذا المؤتمر بمثابة مساهمة فعالة من دول وشعوب المتوسط خلال مؤتمر القمة القادم ريو+20 المزمع عقدها خلال أشهر قليلة في دولة البرازيل .

وفي هذا الصدد، لا يسعني إلا أن أتقدم بالشكر و التقدير للسيد /الرئيس علي براعته في إدارة الجلسات بفعالية.

وكذلك نشكر السيدة / ماريا سيلفا للجهد الحثيث الذي بذله فريق العمل الخاص بسكرتارية خطة عمل البحر المتوسط مما كان له أعظم الأثر لنجاح هذا المؤتمر .

وختاماً ،، أرجو أن نكون قد وفقنا في تدشين منهج جديد وإطار فاعل لتحقيق ما نصبو إليه جميعاً من الخير والتنمية والسلام لدول المتوسط .

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته

Appendice 2:

Déclaration de S.E.M. M^{me} Memia El Banna Zayani, Ministre de l'Environnement de la Tunisie

Mr. Henri de Raincourt, Ministre français chargé de la coopération;

Excellence, et collègues les Ministres représentant les pays Méditerranéens,

Chers délégués et invités,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer mes remerciements au gouvernement Français, pour avoir bien voulu abriter les travaux de la 17ème réunion des parties contractantes à la Convention de Barcelone, pour la bonne organisation de cette réunion et l'accueil chaleureux ayant été réservé à ma délégation.

Je voudrais également exprimer mes vifs remerciements à l'unité de coordination et aux différents programmes et centres d'activité du Plan d'Action pour la Méditerranée pour les efforts fournis durant le dernier biennium et ceci en dépit des restrictions budgétaires conjoncturelles.

Il me plait aussi de remercier le Maroc pour sa réussite dans la gestion de dernier biennium marqué par des événements très importants.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la tenue de cette 17ème réunion des Parties vient au moment où plusieurs pays méditerranéens connaissent d'énormes mutations d'ordre politique, économique, et social. Ceci nous incite, en conséquence à une meilleure concertation en vue d'instaurer des conceptions innovantes du développement au niveau régional et national.

Ces nouvelles orientations de développement, visant à garantir à nos peuples le droit à l'emploi, à un accès plus équitable aux ressources et à un niveau de vie meilleur, ne devront, toutefois, pas influencer négativement les règles de la protection de l'environnement et du patrimoine naturel.

Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Convaincus de l'ampleur et des enjeux conséquents de la pollution sur la vie des peuples riverains de la Méditerranée, nos pays se sont engagés, à travers le Plan d'action pour la Méditerranée depuis plus de 35 ans déjà, à œuvrer et à joindre tous nos efforts pour lutter contre toutes les formes de dégradation de la Méditerranée.

Toutefois, et en dépit de tous ces efforts, la mer méditerranée continue toujours à se dégrader. Cet espace Méditerranéen qui nous lie tous, est devenu aujourd'hui la mer la plus polluée au monde.

En effet, le développement de nos pays, a été conduit selon des principes et des règles ne respectant aucunement les conditions du développement durable. L'empreinte écologique globale des pays méditerranéens a atteint 1,3 milliards d'hectares soit près de 10 % de l'empreinte mondiale alors que la population méditerranéenne ne dépasse pas 7 % de la population mondiale.

Egalement, il est fort de constater aujourd'hui que les activités humaines menées à terre ou en mer, continuent à avoir des effets croissants sur l'Environnement méditerranéens qui se manifestent à la fois, par une disparition continue de terres agricoles à cause de l'urbanisation, une dégradation des sols, une surexploitation et une détérioration de la qualité des ressources hydriques, une littoralisation accrue et un amenuisement de la biodiversité et des écosystèmes.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Ces défis et enjeux environnementaux n'épargnent aucun de nos pays méditerranéens. De ce fait, il devient urgent de consolider nos efforts, pour protéger la Méditerranée, et mettre en place une nouvelle vision de la politique environnementale régionale en méditerranée.

Cette nouvelle vision devra, à mon sens, se fonder sur le choix volontariste d'un scénario "gagnant-gagnant", qui entend favoriser les synergies positives de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, à travers une meilleure concertation. Cette dernière pourrait être assurée par la mise en place de mécanismes régionaux de coopération plus performants à l'instar du Plan d'action pour la Méditerranée.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Avec plus de 35 ans d'existence et d'expérience, Le PAM a certes contribué au renforcement des capacités de tous nos pays dans le domaine de la lutte contre la pollution et la conception des stratégies régionales et nationales de développement durable et la préservation de la biodiversité.

Nous pensons, toutefois, que les résultats atteints restent en dessous de nos ambitions et attentes.

A cet effet, nous profitons de cette occasion pour inviter toutes les parties à entamer une concertation sérieuse, en vue d'évaluer l'efficacité d'intervention de ce système, et de poursuivre les discussions sur la gouvernance de l'unité de coordination et des centres opérationnels en vue d'ancrer les règles d'une gestion plus efficiente des ressources allouées.

Dans ce contexte, nous sommes convaincus que ce système, avec une meilleure intégration aux différents programmes, conventions et mécanisme de financement internationaux, peut jouer un rôle plus efficace dans la mobilisation et la diversification des financements nécessaires à la préservation de la Méditerranée.

Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à confirmer à toutes les parties, ici présentes, l'engagement continu de la Tunisie à travailler étroitement avec vous pour renforcer le rôle du PAM I en tant que mécanisme régional de concertation et de planification.

Je renouvèle également l'engagement de mon pays à maintenir son soutien au CAR/ASP et à œuvrer en vue de consolider son rôle dans la préservation de la biodiversité et des écosystèmes protégés méditerranéens.

Je vous remercie pour votre attention.

Appendice 3

Déclarations de M. Federico José Ramos de Armas, Secrétaire d'État à l'environnement de l'Espagne

Monsieur le Président,
Madame la Coordinatrice du Plan d'action pour la Méditerranée,
Madame la Directrice exécutive adjointe du PNUÉ,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et un honneur que de m'adresser à vous à l'occasion de cette réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

Je tiens tout d'abord à remercier le Gouvernement français pour la remarquable organisation de la réunion et le Secrétariat pour avoir préparé les excellents documents dont nous sommes saisis.

Le Secrétariat a soumis un rapport sur **les progrès accomplis au cours de l'exercice biennal écoulé**. C'est avec une vive satisfaction que je constate l'ampleur et la qualité du travail effectué dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, et j'en félicite ceux qui l'ont permis.

Plus concrètement, je souhaite insister sur l'importance de **l'entrée en vigueur du Protocole de Madrid relatif à la gestion intégrée des zones côtières et de l'élaboration du Plan d'action pour sa mise en œuvre**, que l'Espagne soutient.

Il est évident qu'un instrument juridique, établi au niveau international, qui a pour objectif de régir et promouvoir des politiques du littoral qui répondent mieux à la nécessité de préserver notre patrimoine naturel tout en assurant le développement durable de ces zones, représente une étape décisive qui nous aide à définir nos politiques nationales et à les appliquer.

L'Espagne a commencé à budgéter les coûts selon les principes du Protocole de 1988 ; nous pouvons considérer que bon nombre de nos obligations découlant du Protocole ont déjà été respectées dans notre pays depuis des années. **Toutefois, l'un des nouveaux défis auxquels**

nous sommes confrontés aujourd'hui consiste à formuler des stratégies de gestion intégrée des zones côtières au niveau tant national que régional. L'Espagne a déjà accompli des pas dans cette direction et j'ai bon espoir qu'elle continuera à aller de l'avant sur ces questions importantes.

J'ai été tenu informé des efforts déployés par notre Centre régional CAR/PP, en particulier pour ce qui concerne le projet "**PAC Levante de Almería**", que nous exécutons en Espagne comme vous le savez. Les résultats obtenus à ce jour sont tout à fait positifs et devraient contribuer à définir des politiques de durabilité appliquées sur le terrain. Nos encouragements vont aussi à d'autres pays qui adoptent des initiatives analogues de gestion intégrée des zones côtières.

Un deuxième développement important est l'entrée en vigueur du Protocole "offshore". Le Ministère espagnol de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement est conscient de l'importance qu'il y a à prendre des mesures pour prévenir la pollution due aux activités d'exploration et d'exploitation de gisements pétrolifères au large, eu égard notamment aux conséquences de récentes catastrophes survenues sur des plateformes pétrolières. On ne devrait en aucun cas permettre que de tels accidents se produisent en Méditerranée et l'adoption du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole sera une étape très complète accomplie dans cette direction.

Une fois les Protocoles susmentionnés en vigueur, le seul instrument qui va rester en suspens sera **le Protocole modifié relatif à la prévention et à l'élimination de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs ou d'incinération en mer. Ainsi sera parachevé le cadre juridique de la Convention.** L'application de ce cadre est affirmée comme une priorité dans le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et, à cette fin, le Comité de respect des obligations sera un outil inestimable pour nous aider à nous acquitter de nos obligations au titre du PAM. Nous sommes tout à fait conscients de l'importance de ce Comité et l'Espagne souhaite présenter **un candidat de grande valeur professionnelle pour le prochain exercice biennal** ; nous espérons que sa désignation comme membre sera approuvée lors de la présente réunion.

Permettez-moi de formuler quelques remarques au sujet de **l'application de l'approche écosystémique de la gestion des activités humaines ayant des effets sur le milieu marin de la Méditerranée**, que les **Parties contractantes ont décidé d'adopter à Almeria en 2008.**

À l'époque déjà, l'Espagne jugeait que cette approche servirait à catalyser les actions du PAM en intégrant les interventions sectorielles et en classant par priorité celles qui, d'un point de vue scientifique et technique, se traduiraient par une protection plus efficace de la Méditerranée tout en favorisant le développement durable.

Ces idées sont désormais bien ancrées. Mais pour appliquer cette approche, il faut et il convient que les efforts soient redoublés. À cet effet, une réforme institutionnelle du PAM s'impose pour assurer la coordination entre toutes ses composantes, renforcer les efforts du Secrétariat et des Parties contractantes, obtenir et gérer à bon escient les informations requises, fournir une plateforme de négociation et mobiliser les ressources adéquates.

S'agissant des questions techniques dont est saisie la présente réunion, je souhaite vous soumettre les considérations suivantes :

L'Espagne est en mesure d'approuver les **plans régionaux contraignants concernant les polluants organiques persistants, le mercure et la DBO du secteur agroalimentaire**, bien que nous ayons quelques aménagements à proposer en espérant qu'ils seront inclus dans les documents finaux.

Nous sommes aussi prêts à adopter la **stratégie de gestion des eaux usées et la décision concernant les normes de qualité des zones de baignade naturelles**, bien que nous concevions ce dernier document comme flexible et devant s'adapter aux enseignements tirés lors de son application.

En ce qui concerne la décision concernant la **gestion des détritiques marins**, l'Espagne est décidée à approuver le cadre stratégique proposé. Mais nous estimons que le plan régional contraignant soumis pour le prochain exercice biennal devrait comporter non seulement les aspects de surveillance et d'assainissement mais aussi la prévention, de manière à réduire progressivement la proportion des détritiques dans le milieu marin. À cet égard, l'Espagne considère que ces plans devraient s'inscrire en pleine cohérence avec l'approche écosystémique que je viens d'évoquer.

Un aspect important de toute politique globale de protection du milieu marin de la Méditerranée consiste à instaurer des mesures de conservation de la biodiversité.

L'Espagne appelle de ses vœux la mise en place d'un réseau cohérent et bien géré d'aires marines protégées qui contribuerait à la réalisation de l'objectif régional et mondial, adopté à la dernière Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, d'accroissement du nombre des aires protégées côtières et marines.

Ainsi avons-nous récemment jeté les bases d'un plan adéquat d'utilisation durable de nos mers en adoptant la **loi sur la protection du milieu marin** et en élaborant certains critères qui permettent l'incorporation d'aires prioritaires dans le réseau d'aires marines protégées de l'Espagne. **Nous avons pris l'engagement, à moyen terme, de mettre e/n place un réseau écologique cohérent, bien géré et représentatif du patrimoine naturel marin de l'Espagne.** Certaines aires incluses dans le réseau et répondant aux critères appropriés qui ont été instaurés peuvent aussi devenir parties intégrantes de la Liste des aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne en tant que contribution à l'objectif général précité.

Qui plus est, **nous avons actualisé nos réglementations concernant la protection des espèces marines et côtières d'intérêt spécial** et nous y avons déjà inclus toutes les espèces figurant à l'annexe II du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la biodiversité lors de la dernière réunion des Parties à la Convention de Barcelone.

Monsieur le Président, **le renforcement d'une bonne gouvernance au sein du PAM** est une condition indispensable à l'obtention de résultats optimaux. Dès 2008, à Almería, les Ministres ont pris note de cette nécessité et ils ont approuvé le Document sur la gouvernance qui constitue le fondement de nos actions dans ce domaine.

En conséquence, la responsabilité des Parties contractantes dans la prise de décision, le suivi et la mise en œuvre des programmes de travail figure dans les textes juridiques de l'accord et elle ne peut être déléguée. Le PAM, pour sa part, doit fournir un cadre institutionnel satisfaisant, permettant ainsi aux Parties contractantes et aux observateurs d'avoir une participation effective.

Les différentes composantes du PAM sont déterminantes pour la mise en œuvre des programmes. Nous concevons qu'elles doivent être régies par des paramètres communs tout en maintenant leurs particularités respectives et une certaine flexibilité. Néanmoins, l'Espagne estime que nous devrions renforcer l'Unité de coordination, ménager une attribution plus

efficace de temps et de ressources financières et veiller à une meilleure cohérence dans la mise en œuvre du programme de travail.

Madame la Coordinatrice, depuis votre prise de fonctions, **l'on a observé un progrès sensible dans la programmation des activités et le mode de présentation des programmes de travail et du budget-programme**. Je vous encourage à vous pencher plus avant sur ces questions et à continuer à améliorer la transparence et la visibilité du Plan d'action pour la Méditerranée dans son ensemble. Dans ces efforts, vous pouvez compter sur notre pleine coopération.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de consacrer une partie de ce discours à la **Commission méditerranéenne du développement durable** et, de manière plus générale, aux questions de la durabilité. Il ne fait pas de doute que la Commission a une grande valeur en tant que plateforme contribuant à conseiller les Parties contractantes pour la définition de politiques de durabilité. Pour tirer parti de ces travaux, la Commission devrait être mieux intégrée au PAM en vue de renforcer l'application de ses recommandations.

Je suis convaincu qu'une nouvelle phase, qui s'amorce avec la réorientation de la Stratégie méditerranéenne de développement durable grâce aux modifications qui lui seront éventuellement apportées, outre l'impulsion mondiale renouvelée conduisant à Rio +20, renforcera les résultats de vos efforts. **En ce qui concerne l'Espagne, nous appuyons les travaux de la Commission et ses initiatives** en faveur du développement durable.

Je voudrais aussi rappeler l'appui que le Ministère espagnol de l'Environnement, de concert avec le gouvernement régional de Catalogne, fournit depuis 1996 au Centre d'activités régionales pour la production propre sis à Barcelone, qui fait un travail étroitement lié au développement durable. **J'en viens maintenant aux quelques questions programmatiques, budgétaires et financières**.

S'agissant du **Programme de travail**, nous estimons qu'il est plutôt ambitieux, en raison d'un certain chevauchement de ses thèmes. Nous proposons que sa vision stratégique soit renforcée en la rendant plus claire et moins fragmentée. Une quantité considérable de travail a été réalisée au cours de l'exercice biennal écoulé et nous estimons que, au cours du prochain exercice, des avancées encore plus importantes peuvent être faites, en supposant un

classement prioritaire des activités autour des objectifs stratégiques énoncés dans le Programme sur cinq ans. Nous estimons notamment que la priorité devrait être mise sur la mise en œuvre des protocoles, approches, stratégies, et plans d'action sectoriels déjà adoptés. Des activités secondaires devraient être confiées à d'autres forums et acteurs dont les compétences sont plus directement concernées.

S'agissant du budget, nous nous trouvons confrontés à une situation complexe qui ne peut être imputée aux Parties contractantes à la Convention. Le déficit actuel et le manque d'instruments de surveillance nous contraignent de prendre des mesures difficiles et il sera nécessaire d'ajuster les budgets pour refléter les ressources disponibles.

L'Espagne, comme l'indique le budget dont nous sommes saisis pour approbation, ne soutient pas **une hausse des contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale, compte tenu de la conjoncture économique actuelle.** Nous estimons aussi que les décisions budgétaires devraient jeter les bases d'une poursuite de la **réduction des dépenses administratives de toutes les composantes du système** sans réduire les activités consacrées aux domaines prioritaires. Il est nécessaire, selon nous, d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles, de réduire les coûts de fonctionnement, d'appliquer des stratégies de mobilisation des ressources et d'évaluer les dispositions prises en matière de gouvernance, y compris les réformes institutionnelles.

À propos de la Déclaration de Paris, nous pensons que c'est **en imprimant une direction stratégique à nos actions**, dans l'esprit de ce que la France a proposé dans son projet, que nous serons en mesure de **continuer à aller de l'avant sur les questions de protection de l'environnement et de développement régional durable.**

Monsieur le Président, je voudrais, en conclusion, livrer un message de **soutien sans faille de la part de l'Espagne.** Nous sommes convaincus que la **Convention de Barcelone et le Plan d'action pour la Méditerranée ont apporté une véritable valeur ajoutée stratégique, politique et technique** à la solution des problèmes environnementaux de la Méditerranée. C'est pourquoi notre pays souhaite vivement coopérer de manière constructive avec toutes les Parties contractantes au cours de la présente réunion ; nous comptons fermement poursuivre cette collaboration, à condition que des ressources soient disponibles pour appliquer les accords auxquels nous allons aboutir dans cette enceinte. Je vous remercie de votre attention.

Appendice 4

Déclaration de Mme Konstantina Birbili, Ambassadeur et Représentante permanente de la Grèce à l'OCDE

Monsieur le Président,

Madame la Coordinatrice et Secrétaire exécutive du Plan d'action pour la Méditerranée,

Messieurs et Mesdames les Chefs de délégation et délégués,

Je voudrais d'abord faire part de notre profonde gratitude aux autorités françaises pour leur hospitalité ainsi qu'au Secrétariat pour l'organisation de cette Dix-septième réunion des Parties à la Convention de Barcelone. Le Plan d'action pour la Méditerranée est à la croisée des chemins puisqu'il s'efforce de trouver des solutions à des questions qui sont apparues ces dernières années et de se recentrer sur les véritables défis environnementaux et écologiques auxquels est confrontée la région. Dans le même temps, la plupart des pays méditerranéens, dont le mien, traversent une période très critique en ayant à s'attaquer à un certain nombre de problèmes économiques, sociaux et politiques qui tendent à accaparer l'attention.

La Grèce, pour sa part, en tant que pays hôte de l'Unité de coordination du PAM, a fourni un appui constant à l'œuvre du système du PAM et elle est toujours prête à chercher les moyens de renforcer cet appui. Nous estimons que le PAM et la Convention de Barcelone ont un rôle de catalyseur à jouer non seulement pour la protection de l'environnement mais aussi pour promouvoir le développement durable, l'économie verte et contribuer à la paix et à la stabilité dans notre région.

Le moment choisi pour cette réunion nous offre l'occasion d'apporter, au nom de la Méditerranée, une contribution précieuse à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement durable (Rio+20). Les deux grands thèmes de Rio+20, qui portent sur : i) *le cadre institutionnel du développement durable*, et ii) *l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté*, sont tout à fait pertinents pour notre région.

Nous souhaitons appeler l'attention sur cinq points :

1^{er} point : gouvernance

S'agissant de cette question, il existe présentement de nombreux acteurs et maintes initiatives en Méditerranée en rapport avec la protection de l'environnement et le développement durable et il est très important de renforcer les liens et les synergies entre ces acteurs et ces initiatives afin d'atteindre les objectifs communs en utilisant les ressources disponibles de manière efficace. Ces acteurs comprennent, entre autres, l'Initiative Horizon 2020 de l'UE, l'Union pour la Méditerranée et la Composante méditerranéenne de l'Initiative de l'UE pour l'eau où la Grèce assume le rôle de pays chef de file. La participation active de toutes les parties prenantes de la région, notamment des organisations non gouvernementales, du monde de l'entreprise et des autorités locales, est déterminante pour améliorer la visibilité et l'impact du PAM et pour concrétiser nos engagements. Le rôle de la Commission méditerranéenne du développement durable devrait aussi être renforcé à cet égard.

2^{ème} point : approche écosystémique (APEC)

Lors de la présente réunion, nous devons finaliser et adopter, espérons-le, les décisions relatives à l'APEC dans la gestion des activités humaines en mer Méditerranée et à ses 11 actions prioritaires. Je tiens, à cet égard, à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements au Secrétariat pour l'excellent travail qui a été accompli avec la préparation, ces dernières années, de l'introduction de l'APEC dans le système du PAM. C'est la preuve que les décisions prises à l'échelon mondial peuvent et doivent être appliquées à l'échelon régional. L'APEC sera dorénavant au cœur de toutes les activités entreprises au sein du PAM et de ses Centres d'activités régionales et elle constituera un changement et un défi majeurs dans la conduite des actions menées aux niveaux tant international que régional et national.

3^{ème} point : biodiversité

La Grèce est résolue à maintenir, à restaurer dans la mesure du possible et à valoriser les écosystèmes marins méditerranéens et leurs services. Nous nous attachons principalement à intégrer les valeurs de la biodiversité marine dans les processus décisionnels. Les travaux entrepris par le PAM dans cette direction constituent un outil précieux, qui est hautement apprécié et utilisé en Grèce. Les buts stratégiques et les objectifs fixés par le Plan d'action d'Aichi adopté par la Convention sur la diversité biologique offrent un cadre très utile à la promotion des objectifs régionaux et nationaux.

4^{ème} point : GIZC

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un instrument très important de protection de l'environnement et de promotion du développement durable dans la région méditerranéenne où de multiples utilisations ont lieu et empiètent les unes sur les autres. Nous avons à intégrer nos politiques sectorielles pour la gestion et le développement durable des zones côtières. La GIZC revêt une importance toute spéciale pour la Grèce puisque 85% de la population, 80% de l'activité industrielle et 90% de l'activité touristique se situent sur les zones côtières. La mise en œuvre de la GIZC en Grèce intéresse aussi directement la Méditerranée et l'Union européenne puisque la longueur du littoral grec représente plus du tiers du littoral total de la Méditerranée et environ le quart de celui de l'Union européenne. En Grèce, les dispositions du Protocole et du Plan d'action sur la GIZC seront dûment prises en compte dans les 12 plans nationaux d'aménagement du territoire qui sont actuellement en cours de révision.

5^{ème} point: activités offshore

Avec ce dernier point, nous reconnaissons l'importance du Protocole "offshore", un instrument tout à fait nouveau au moment où il a été introduit au PAM, et nous attendons avec intérêt la finalisation des discussions au sein de l'UE, puisque la Grèce et l'Italie, mon collègue italien et moi-même en tant que Ministres de l'environnement, avons pris une initiative conjointe pour que la Commission réponde rapidement et joue un rôle proactif sur cette question.

Monsieur le Président,

Il importe grandement que cette Dix-septième réunion des Parties contractantes prenne les décisions qui feront progresser tous les dossiers en suspens, afin que les pays soient à nouveau en mesure de concentrer tous leurs efforts sur la mise en œuvre des politiques dans une même et seule direction - à savoir remplir les obligations découlant de la Convention de Barcelone, ce qui renforcera encore le statut du Plan d'action pour la Méditerranées et nous permettra d'atteindre l'objectif d'une Méditerranée plus écologique, saine et productive. Les engagements que nous avons pris devraient se traduire par des actions menées dans le respect des délais fixés.

Je vous remercie de votre attention.

**Appendice 5 Déclaration de M. Gustaaf Borchardt, Directeur général de
l'environnement, Commission européenne**

Chers Ministres et amis

Nous voici réunis ces jours-ci dans la "Ville Lumière" pour guider notre action en faveur du milieu marin et côtier de la Méditerranée au cours du prochain exercice biennal, inévitablement saisis, à certains égards, d'un sentiment d'inquiétude, sinon d'anxiété. J'ai d'abord à l'esprit la situation financière et économique dans plusieurs des pays représentés dans cette enceinte.

Même si elle n'est pas la principale responsable des problèmes financiers actuels du PAM/PNUE, la crise qui sévit plus généralement jette un voile lourd sur les efforts que nous déployons pour nous attaquer à ces problèmes et dégager des perspectives favorables.

Mais, ici encore, il convient de nous rappeler qu'à toute chose malheur est bon et que nous pourrions saisir les chances que nous offrent les contraintes financières: nécessité de réfléchir à ce qui compte vraiment pour notre environnement méditerranéen, poursuite et achèvement résolus de réformes de la gouvernance trop longtemps différées dans cette organisation unique de coopération régionale que constitue le PAM/PNUE

Peut-être nous sommes-nous laissés emporter par notre enthousiasme et la satisfaction d'œuvrer ensemble à répondre à des préoccupations communes pour que la mer nous unisse, et avons-nous cédé à une ambition qui dépassait les limites de nos capacités et de nos moyens. Si, à l'évidence, il existe un rapport clair et souvent solide entre les impacts qui s'exercent sur les divers compartiments de l'environnement et si l'état de ce dernier est souvent influencé par presque toutes les activités humaines - la production d'énergie et les transports étant les contributeurs les plus lourds -, il va de soi aussi que, dans une période marquée par la limitation des ressources, nous devons fixer des priorités et privilégier la mise en œuvre des décisions convenues et dont on attend un profit direct pour l'environnement.

Vous pouvez appeler cela "bon état écologique", à savoir l'objectif ultime de la directive "Stratégie pour le milieu marin" de l'UE, ou encore écosystèmes marins et côtiers d'une "Méditerranée saine, productive et biologiquement diverse" selon la vision à laquelle nous avons tous souscrit à Almeria. L'objectif reste le même et je note avec plaisir les progrès accomplis au cours des deux années écoulées : la réalisation d'une évaluation initiale intégrée pour la Méditerranée ainsi que l'élaboration des objectifs écologiques et des

indicateurs. Je tiens à encourager nos collègues à poursuivre et finaliser les travaux sur les programmes de suivi et les programmes de mesures appropriés. La directive "Stratégie pour le milieu marin" met en relief la nécessité qu'ont les États membres de l'UE de coopérer avec nos pays voisins et, quand c'est possible, avec les conventions régionales existantes telles que la Convention de Barcelone, et cette coopération a commencé à porter ses fruits.

Les efforts portant sur le milieu marin seront complétés et renforcés par l'application de la Gestion intégrée des zones côtières. La présente réunion des Parties doit adopter un Plan d'action pluriannuel à la suite de l'entrée en vigueur en 2011 du Protocole GIZC. Nous sommes fiers d'avoir fait de cet instrument novateur et ambitieux un des acquis de l'UE et encouragerons sa ratification par les Parties restantes, rendant ainsi le Plan d'action plus efficace et valable. Nous inspirant dans une large mesure de ce Protocole, nous envisageons maintenant des initiatives de protection du littoral applicables à l'ensemble de l'Union européenne.

La nécessité de ratifier et de mettre en pratique les Protocoles est ressentie aussi comme une urgence dans le cas du Protocole "offshore". Je n'ai pas à m'étendre sur les risques manifestes des accidents de pollution au large dans une région soumise à un accroissement des opérations d'exploration et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures et à une forte activité sismique, ainsi que sur la gravité potentielle des impacts s'exerçant sur une mer semi-fermée dans laquelle, pour un certain nombre de raisons, nous ne pouvons garantir une prévention et des mécanismes d'intervention à la pointe de la technologie. La Commission a présenté l'an passé une proposition de ratification par l'UE du Protocole et elle soutient pleinement la décision de préparer un Plan d'action au cours du prochain exercice biennal, laquelle est présentée par le Secrétariat.

Nous ne déployons pas nos efforts dans le vide ; nous devons, à l'évidence, réfléchir aux différents jalons et utiliser les résultats des forums mondiaux, comme la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable et la Convention sur la biodiversité.

Voici vingt ans qu'à Rio les conditions étaient réunies pour que s'ouvre une ère nouvelle dans la définition des politiques environnementales, marquées par l'intégration et la solidarité. Nous devrions saisir l'occasion, cette année, pour ancrer solidement les problématiques marines dans le programme mondial sur le développement durable. Un bon état écologique restera un objectif lointain si nous ne nous attaquons pas au problème des

détritus. Arriver à couvrir 10 % de la Méditerranée d'aires protégées marines est une tâche ardue mais réalisable – à condition d'intégrer dans ces aires la haute mer et les grands fonds, si nécessaire. C'est là un processus que l'UE a soutenu sans relâche ces dernières années en Méditerranée et qu'elle continuera à inscrire parmi ses priorités.

J'évoquais plus haut les retombées éventuelles des difficultés financières pour autant qu'elles puissent stimuler ou accélérer les réexamens ou même les réformes indispensables. Une bonne gouvernance est d'une importance capitale si les décisions que nous prenons dans le cadre de la Convention de Barcelone doivent faire l'objet d'un suivi correct et efficace. Il faut nous doter des capacités administratives et institutionnelles requises pour mettre en œuvre nos engagements, absorber et affecter à bon escient les financements disponibles. Le Document sur la gouvernance qui a été adopté à Almeria a jeté les bases d'une gestion et d'une prise de décisions cohérentes, transparentes et efficaces au sein du système PAM/PNUE. À Marrakech, nous avons adopté les mandats des composantes du PAM et nous avons désormais lancé une Révision fonctionnelle qui portera sur l'ensemble du système PAM. Je constate que des progrès sont en cours vers la conclusion des accords de pays hôte concernant les Centres d'activités régionales et nous appuyons la finalisation de ce processus. Je tiens à féliciter le Secrétariat et les autres composantes du PAM pour les résultats qu'ils ont obtenus et leurs efforts d'adaptation dans ces conditions difficiles.

Il reste encore bien des améliorations à apporter, par exemple dans la gestion financière, comme l'a démontré l'audit récent, ainsi que pour simplifier nos tâches quotidiennes et les axer davantage sur les résultats. L'UE, à son double titre de Partie contractante et d'importante donatrice de la Convention de Barcelone, est résolue à contribuer par un suivi scrupuleux aux progrès vers une bonne gouvernance - gestion financière y comprise.

Aussi devons-nous, bien que nous soyons naturellement ici pour célébrer nos réalisations, aborder certains problèmes tels que la limitation des ressources humaines et financières ou l'insuffisance de la coordination transversale, aborder aussi les questions de transparence et de rationalisation. Par exemple, le rapport du Secrétariat ne devrait pas seulement exposer ce qui a été fait mais également quelles activités prévues n'ont pas été exécutées, leur importance, et les raisons ayant conduit à les reporter ou à les annuler ; un exemple qui nous concerne directement est celui des aires spécialement protégées d'intérêt méditerranéen (ASPIM) dans les zones de haute mer et de grands fonds. En outre, ce rapport devrait être plus pragmatique, autrement dit mettre l'accent non sur la description des activités mais sur les résultats obtenus et l'indispensable suivi. La transparence n'est

pas un luxe, elle est un préalable à l'efficacité et renforce la visibilité et l'acceptation de nos travaux. Nous demandons qu'une telle analyse critique figure dans tous les rapports à l'avenir.

Nous sommes confrontés au défi d'une application appropriée et complète de la Convention et de ses Protocoles. Il nous faut mener une réflexion stratégique de manière à optimiser l'utilisation de ressources limitées. Chacun de nous a un rôle à jouer.

Une autre dimension importante d'une bonne gouvernance environnementale régionale consiste en la coordination et la prévention des doubles emplois avec les autres initiatives régionales. La coopération avec l'Union pour la Méditerranée pourrait être très fructueuse dans la lutte contre la pollution d'origine terrestre et l'interface entre gestion intégrée des ressources en eau et milieu marin ; des interactions étroites avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) sont nécessaires pour la conception et l'application de mesures efficaces et réalistes de protection de la biodiversité.

Je voudrais maintenant évoquer brièvement le contexte plus large de la coopération euro-méditerranéenne.

En réponse aux développements intervenus récemment en Méditerranée, l'UE a revu son approche et accorde une priorité accrue à la région. La politique européenne de voisinage aura un niveau plus élevé de différenciation permettant à chaque pays partenaire de développer ses liens avec l'UE en fonction de ses aspirations, de ses besoins et de ses capacités propres. La nouvelle approche repose également sur le principe "more for more" d'aide différenciée : autrement dit, soutien plus important accordé aux pays qui vont plus loin dans les réformes démocratiques et économiques. Cela n'implique pas une diminution de la coopération régionale, bien au contraire : les liens entre tâches régionales et tâches bilatérales pourraient être renforcés puisque des actions régionales se composeraient souvent d'une série de mesures nationales. L'initiative de dépollution Horizon 2020 et, en particulier, le programme d'identification des "points chauds" méditerranéens, montre comment utiliser les approches complémentaires et relier les priorités nationales et régionales en vue d'attirer les institutions financières internationales et de faciliter l'accès aux financements. Le système d'information partagé sur l'environnement est un exemple de cet ordre où les pays avancent à des vitesses différentes et où le PAM/PNUE devrait saisir l'occasion de jouer son rôle.

La nouvelle approche accorde aussi une priorité plus grande qu'avant au travail avec la société civile. L'accent redoublé mis sur celle-ci offre la possibilité d'associer activement toute une série d'acteurs et d'introduire une transparence et une visibilité accrues dans les travaux tout en promouvant le concept élargi de gouvernance environnementale démocratique.

La protection de l'environnement n'est pas présentement perçue comme première priorité dans la plupart des pays (y compris les États membres de l'UE). Mais lorsqu'on centre les efforts sur le développement économique et la création d'emplois, le danger est que l'urgence de la situation serve de justification pour ignorer la nécessité d'intégrer les préoccupations environnementales dans le développement économique de la région.

L'identification des gains économiques et, plus largement, sociaux provenant d'une amélioration de l'environnement pourrait être une contribution importante pour mettre fin au déficit d'attention politique accordée à l'environnement. Quelques premières dispositions ont été prises pour quantifier les coûts de la dégradation de l'environnement ; nous ne devrions pas négliger la possibilité de créer ainsi des emplois de personnel qualifié (par exemple en matière de gestion des eaux usées, de prévention et de maîtrise de la pollution industrielle) et de main d'œuvre moins qualifiée (comme en matière de gestion des déchets).

Chers Ministres et amis,

Nous reconnaissons tous la gravité des enjeux environnementaux et la nécessité d'œuvrer ensemble à y faire face. Pour ce faire, nous sommes déterminés à utiliser tous les moyens à notre disposition. La Convention de Barcelone nous offre une large gamme d'outils et de possibilités et, grâce à son long parcours jalonné de succès, elle bénéficie de l'adhésion et du concours de tous les pays méditerranéens.

Une bonne gouvernance et des résultats concrets en faveur du milieu marin et côtier susciteront une meilleure compréhension et un soutien de nos efforts parmi le grand public et les décideurs.

Je vous remercie de votre attention.

**Appendice 6 Déclaration de M. Abdelkader Benhadjoudja, Chef de Cabinet au
Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Algérie**

Monsieur le Président,
Madame la Représentante du Directeur exécutif du PNUE,
Madame la Secrétaire Exécutive du PNUE et Coordinatrice du PAM,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Avant tout, permettez-moi de remercier le gouvernement français pour l'hospitalité et la qualité de l'accueil qui nous a été réservé ici à Paris,

Je voudrais par la même occasion féliciter la nouvelle présidence française, de notre conférence et le nouveau bureau, dont mon pays, l'Algérie, est honoré d'en faire partie, et à ce titre je remercie les parties contractantes de la confiance placée en mon pays, pour le mandat qui lui est confié,

Je remercie, aussi, le Maroc, pour tous les efforts qu'il a déployé durant son dernier mandat, et les résultats tangibles obtenus au service de notre instrument de travail, le PAM, Je remercie enfin Madame Maria Luisa Silva Medias, Secrétaire Exécutive du PNUE et Coordinatrice du PAM pour les la bonne préparation tant matérielle qu'organisationnelle de nos travaux, et de la volonté qu'elle manifeste pour renforcer notre action au bénéfice du bassin méditerranéen, notre patrimoine commun,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Il est évident pour nous, que la région du bassin méditerranéen est confrontée à plusieurs défis environnementaux qui affectent ses ressources, en particulier dans les secteurs aussi importants comme l'agriculture, le tourisme, l'eau, le littoral, le sol, et cette fragilité est encore plus prononcée à la lumière des mutations en cours dans le bassin méditerranéen, et des contraintes financières de certains parties contractantes du PAM, La croissance démographique, l'urbanisation du littoral, et ses incidences sociales augmentent les pressions sur notre environnement,

La survenance de phénomènes extrêmes communs à nous tous ici, tels que les inondations, l'érosion des sols, les séismes, la désertification ou les incendies de forêt, accentue encore plus la pression sur nos ressources et influence les conditions de vie de nos populations.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Mon pays, en adhérant à la Convention de Barcelone et au PAM, s'est engagé à soutenir la coopération méditerranéenne à tous les niveaux et ce travers la ratification des instruments juridiques du PAM et la mise en œuvre de projets visant à lutter contre la pollution et à protéger la diversité biologique en Algérie.

L'Algérie a été parmi les premiers signataires à Madrid, en 2008, du Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières et s'attache à mettre en place un nouveau cadre de travail visant à protéger les côtes de façon durable, contre l'urbanisation , à travers les programmes d'aménagement côtier , et a travers la mise en œuvre de son Schéma national d'aménagement du territoire, adopté par la loi en 2010, et le schéma d'aménagement du Littoral en cours d'élaboration.

De plus, notre pays a adopté une stratégie environnementale en vue d'améliorer la qualité de vie du citoyen, la protection du patrimoine naturel, la lutte contre la pollution marine et industrielle,

En vue d'implanter un développement durable à tous les niveaux, national, local, par le biais de plusieurs programmes concernant la gestion des déchets municipaux, le traitement des eaux usées, la protection de la diversité biologique, la réalisation d'aires protégées, la lutte contre la pollution atmosphérique, le verdissement des espaces adjacents dans les zones urbaines et l'amélioration du milieu urbain.

Cette stratégie environnementale intègre aussi, les changements climatiques, par le biais d'un plan national climat, afin que notre pays d'adapte au changement climatique.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

L'Algérie mène donc des politiques et des actions et mesures concrètes qui vont totalement dans les préoccupations et décisions du PAM, et ne ménagera pas ses efforts pour renforcer et donner plus de visibilité à notre cadre d'échanges, de concertation et de décisions que constitue le PAM.

L'étendue des questions environnementales est telle que des actions nationales ne peuvent suffire, les défis environnementaux nécessitent la coopération internationale et notamment méditerranéenne et l'engagement s'impose.

Dans ce cadre, le PAM nous permet de trouver des solutions à ces défis. Je suis confiant que notre Conférence des Parties, saura adopter des mesures et des actions idoines, qui répondront au contexte méditerranéen actuel et futur et aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Je termine enfin, en exprimant mes vœux de succès à la présidence française et au bureau ainsi que mes remerciements au Secrétariat Exécutif du PAM pour tout le travail réalisé pour que la réunion soit couronnée de succès.

Je vous remercie.

**Appendice 7 Déclaration de M. Michael J. Scoullos, Directeur, Bureau méditerranéen
d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Coordinatrice,
Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président, je vous exprime mes remerciements et vous félicite de présider notre réunion avec une élégance et une efficacité qui sont un gage de consensus.

Je dirais d'abord que, puisque toutes les déclarations faites jusqu'ici par les Parties contractantes vont dans le même sens, nous ne pouvons qu'y souscrire et nous y associer, et je ne vais donc pas en répéter les termes.

Permettez-moi seulement de souligner les éléments suivants :

Nous traversons une période particulière de crise économique et socio-politique, et nous sommes assaillis de défis. Selon nous, en tant qu'organisation de la société civile, cette crise n'est pas totalement sans rapport avec les problèmes environnementaux et avec la gestion de l'énergie et des autres ressources naturelles. Cela est lié à la manière dont nous conduisons nos affaires aux niveaux national, régional et mondial.

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies a déclaré qu'il s'agit d'une année décisive pour le PNUE et l'ONU en général.

Et de fait, elle l'est. Cela étant, les ONG, et en particulier le MIO-ECSDE, l'une des plus importantes fédérations d'ONG dans le monde (je n'ose pas dire que plus de 10 à 15 millions de personnes sont membres des organisations que nous représentons, dont notamment le BEE en Europe, le RAED dans les pays arabes, soit plus de 100 ONG disséminées dans toute la Méditerranée), ont joué depuis le tout début de l'existence de la Convention de Barcelone un rôle très important. En outre, dans la préparation du sommet de Rio, nous avons organisé de concert avec le PAM/PNUE et d'autres acteurs la seule manifestation parallèle méditerranéenne. Nous avons aussi, toutes ces années, contribué à la

transparence, à l'obligation redditionnelle et à la cohérence de la prise de décision environnementale au niveau régional et national.

Les Parties à la Convention de Barcelone ont un bilan très positif concernant les ONG, puisque c'est la toute première Convention à avoir voulu que les ONG deviennent partenaires en exprimant leurs vues et en participant aux débats avec droit d'intervention, jusque dans les groupes de travail.

La société civile de la Méditerranée est plus développée que ne le pensent beaucoup de gens hors de la région. Plusieurs réseaux, cercles et initiatives ont été lancés avec plus ou moins de succès.

Le MIO-ECSDE facilite déjà trois cercles associés, qui travaillent étroitement ensemble, à savoir le COMPSUD pour les parlementaires, le COMJESD pour les journalistes et le MEDIES (une Initiative de type II sur l'éducation au développement durable) avec environ 4000 éducateurs de toute la région (depuis la maternelle jusqu'à l'université). Ainsi, vous ne manquez pas de partenaires ! Mais ils ne sont pas toujours pleinement utilisés dans chacun des pays.

Comme il a été dit, il nous faut pour l'heure économiser des ressources. L'époque du statu quo est révolue! Faire comme si de rien n'était n'est plus possible! Nous autres, de la société civile, avons veillé à faire plus avec moins. Mais comme l'a dit M. Hussein, de l'UpM, il y a une limite. Et les organisations de la société civile devraient être dotées d'un minimum de ressources adéquates pour fournir leurs prestations et obtenir des résultats tangibles.

Il faut garder présent à l'esprit que l'agenda sur lequel nous travaillons tous a été considérablement élargi. Dans certains domaines, de nouvelles connaissances et l'évolution récente des conditions de la gouvernance exigent des approches extrêmement sophistiquées. Quand nous avons démarré avec la Convention de Barcelone, nous étions concentrés sur les questions de pollution marine et nos membres avaient le plus souvent appuyé le MED POL, lequel constitue toujours une composante essentielle du PAM/PNUE. Progressivement, notre action s'est élargie à plusieurs autres questions, dont divers thèmes du développement durable. De même, bien d'autres organisations sont actives en

Méditerranée. De nouveaux partenaires, gouvernementaux ou non gouvernementaux, avec des programmes nouveaux ou connexes, sont apparus dans la région. Les Parties contractantes, dans leur sagesse, devraient faciliter la clarification des agendas et la répartition des tâches, en vue d'éviter les doublons, de bénéficier de contributions alternatives et d'accroître l'efficacité.

À cet égard, les ONG, et le MIO-ECSDE en particulier, attachent une grande importance au développement de la coopération de la Convention de Barcelone avec l'UpM, ainsi qu'au renforcement des synergies avec tous les programmes entrepris par l'UE au titre de sa Politique de voisinage et des initiatives connexes menées dans le contexte du monde africain et arabe. Dans ce cadre, le MIO-ECSDE est résolu à contribuer de son mieux.

S'agissant des décisions proposées, nous prenons acte des progrès réalisés, malgré notre déception de voir que certains des objectifs fixés n'ont pas été atteints, comme celui qui a trait aux AMP. De même, bien que la ratification du Protocole GIZC progresse de manière satisfaisante, les dispositions sur la participation du public, dans le Plan d'action correspondant, sont insuffisantes.

La plupart des pays peinent à tenir les engagements pris au titre de la Convention de Barcelone. Nombreux sont ceux qui ont des difficultés à comprendre les concepts et à les traduire en actes. Des outils de gestion comme l'approche fondée sur l'écosystème, la GIZC, la GIRE et la planification de l'espace marin doivent être mieux appréhendés et appliqués de manière cohérente. Des programmes tels qu'Horizon 2020-BC/PEM se sont avérés tout à fait déterminants à cet effet. Dans le programme de partenariat susmentionné entre le PAM/PNUE, le CAR/PP et le CAR/PAP, le MIO-ECSDE et d'autres instances ont témoigné de résultats prometteurs. En 2011-2012, plus de 150 activités de renforcement des capacités auront été entreprises, et plus de 4000 stagiaires de pays de la région non membres de l'UE y ont pris part.

Enfin, je tiens à confirmer le plein appui de notre organisation à la Convention de Barcelone pour l'exécution du prochain programme biennal. Nous exprimons notre confiance à la nouvelle Présidence et plaçons en elle nos plus vives attentes. En ces moments difficiles, c'est le leadership qui fera la différence !

Appendice 8 Déclaration de Mme Sofia Tsenikli, représentante de Greenpeace, au nom de Greenpeace, d'Oceana, du WWF et de l'UICN

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

2012 est un jalon important pour le développement durable et la diversité biologique. C'est l'année de Rio+20 où la communauté mondiale est appelée à évaluer la mise en œuvre des objectifs et des engagements et à se mettre d'accord sur l'AVENIR QUE NOUS VOULONS. En ce qui concerne la biodiversité marine, 2012 est l'année où nos gouvernements se sont engagés à mettre en place un réseau d'aires marines protégées (AMP) et c'est aussi celle de la CoP 11 de la Convention CDB où les Parties et les organismes régionaux sont invités à soumettre des aires d'importance écologique et biologique sur la base des critères scientifiques convenus.

Lors de la Seizième réunion des Parties à Marrakech, un programme ambitieux a été adopté pour faciliter la mise en œuvre de l'objectif relatif aux AMP en Méditerranée. Comme des progrès significatifs ont été réalisés grâce aux travaux du CAR/ASP et aux résultats positifs de la réunion extraordinaire des Points focaux pour les ASP à Istanbul en 2010, où des Zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) ont été identifiées et de nouvelles aires adoptées comme aires de conservation prioritaires en haute mer, y compris des zones de grands fonds. Ces zones comprennent des coraux et monts sous-marins fragiles, des aires de reproduction d'espèces clés comme le thon rouge, et des sites prioritaires pour les baleines et les dauphins.

Cependant, nous ne pouvons, ici à Paris, célébrer l'adoption d'ASPIM couvrant des zones situées au delà de la juridiction nationale. **Il importe en effet de constater que l'engagement relatif aux AMP pris pour 2012 n'a pas été rempli** et que nous en sommes encore à un taux effarant de moins de 1% de la mer qui est protégé. Le sanctuaire Pelagos, instauré voici plus de dix ans, reste la seule et unique ASPIM en eaux internationales.

Le programme de travail que les Parties sont sur le point d'adopter à la présente réunion est un pas important vers le développement durable et la prospérité de la région méditerranéenne. Les Parties à la Convention de Barcelone ont pris naguère l'engagement historique de protéger notre mer : la crise économique et financière ne devrait pas devenir un alibi pour rester passifs.

Nous appelons la Dix-septième réunion des Parties contractantes à Paris à décider de redoubler d'efforts pour la protection de la diversité biologique marine en prenant sans attendre des mesures en 2012 pour soumettre des propositions et des plans de gestion concrets concernant des aires de conservation prioritaires et assurer ainsi à temps la création d'aires marines protégées et de réserves marines sur la base de l'approche de précaution.

Nous invitons aussi instamment le Secrétariat et les Parties à contacter la Convention CDB pour présenter les résultats relatifs à l'identification scientifique de ZIEB en mer Méditerranée, ainsi qu'en ont convenu les réunions des Points focaux pour les ASP. Nous pensons que ce serait là un résultat concret et positif de la Dix-septième réunion des Parties qui illustrerait la contribution méditerranéenne aux efforts déployés et engagements pris à l'échelle mondiale en faveur de la protection du milieu marin.

Enfin, nous exhortons à faire mention, dans la Déclaration de Paris, d'un lien clair avec la prochaine Conférence **Rio+20**. L'**Alliance de la Haute Mer**, qui regroupe 22 organisations membres, dont le WWF, le *Groupe Pew*, le NRDC, l'IUCN, Birdlife et Greenpeace, appuie énergiquement l'actuel paragraphe 80 du "projet zéro" de Rio sur l'ouverture de négociations pour un accord de mise en œuvre au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous conjurons les Parties d'exprimer leur soutien à une ouverture explicite de négociations sur un accord de mise en œuvre pour que la biodiversité marine au-delà de la juridiction nationale fasse l'objet d'une gestion durable et d'une conservation effective dans l'ensemble des océans et mers de la planète.

Nos organisations réitèrent leur engagement d'appuyer les travaux des Parties et du Plan d'action pour la Méditerranée en vue d'un avenir viable pour notre région.

**Appendice 9 Déclaration de Mme Amélie Delafosse, représentante d'Oceana, au nom
de Greenpeace, d'Oceana et du WWF**

Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je m'adresse à vous au nom de Greenpeace, d'Oceana et du WWF.

À la présente réunion des Parties, vous allez avoir à prendre une décision sur une question cruciale relative à la biodiversité marine. La mer Méditerranée est la région présentant le plus gros risque au monde pour les requins et les raies, avec 41% des espèces d'élastranchés considérées comme menacées. Parmi elles figurent dix espèces de requins et de raies menacées que l'on a proposé de transférer, en vue d'un renforcement de leur protection, de l'annexe III à l'annexe II du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée. Les meilleures données disponibles indiquent que ces espèces ont subi un grave déclin de leurs effectifs, et certaines d'entre elles ont disparu de parties de la Méditerranée où elles étaient jadis communes.

Bien que déjà inscrites à l'annexe III, toutes ces espèces continuent d'être menacées par la surpêche, et elles appellent donc une protection renforcée. Compte tenu de cette évolution, et notant que la décision sur cette question importante a déjà été reportée à deux reprises dans le passé, nous encourageons vivement les **Parties contractantes à adopter immédiatement ces propositions** en tant que moyens les plus appropriés de protéger ces espèces, et ce conformément à l'approche de précaution qui sous-tend la Convention.

Je vous remercie de votre attention.